



# Aux services des familles



# Convention territoriale globale

*Élargir sa vision, renforcer son action*



## Convention territoriale globale des services aux familles

Entre :

- la Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire représentée par sa Directrice, Mme Cécile ALADAME, dûment autorisée à signer la présente convention ;

ci-après dénommée « la Caf » ;

et

- la Communauté de Communes le Grand Charolais , représentée par son Président, Mr Gérald GORDAT, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil communautaire ;

ci-après dénommée « la Communauté de Communes Le Grand Charolais » ;

et

- la Commune de Digoin , représentée par son Maire, Mr David BEME, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

ci-après dénommée « la commune de Digoin » ,

et

- la Commune de Paray-le-Monial , représentée par son Maire, Mr Jean-Marc NESME, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;  
ci-après dénommée « la commune de Paray-Le-Monial » ;

et

- la Commune de Molinet , représentée par sa Maire, Mme Annie MONDELIN, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;  
ci-après dénommée « la commune de Molinet » .

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :**

### Sommaire

Article préliminaire : Préambule.....	4
Article 1 : Objet de la convention territoriale globale de services aux familles .....	4
Article 2 : Présentation de la démarche d’élaboration de la CTG.....	5
2.1- Elaboration du diagnostic du territoire.....	5
2.2 – Concertation et co-construction avec les partenaires.....	5
2.3 – Instances délibératives .....	6
Article 3 : Présentation des éléments clefs du diagnostic de territoire (diagnostic complet en annexe 1) .....	6
3.1 – Le territoire d’intervention.....	6
3.2 – Les services aux familles.....	10
3.2.1 – Les compétences communautaires et communales .....	10
3.2.12– Les dispositifs soutenus par la Caf.....	10
Article 4 : Les axes de développement .....	11
4.1 –Les constats partagés relatifs aux enjeux prioritaires .....	11
4.2 – Les enjeux partagés .....	13
4.3 – Le pilotage attendu .....	
Article 5 : Les engagements des partenaires.....	23
Article 6 : La communication .....	23
Article 7 : Les échanges de données.....	23
Article 8 : L’évaluation.....	23
Article 9 : Exécution formelle de la convention.....	24
Article 10 : La confidentialité.....	24
Article 11 : Durée de la convention .....	25
Article 12 : Liste des annexes.....	25

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des Caisses d'Allocations Familiales (Caf) ;

Vu la convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) ;

Vu les délibérations :

- du conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grand Charolais, le 08 décembre 2022 ;
- du conseil municipal de Digoïn, le 15 décembre 2022 ;
- du conseil municipal de Paray-Le-Monial, le 05 décembre 2022 ;
- du conseil municipal de Molinet, le 15 décembre 2022 ;

figurant en annexe 8 de la présente convention.



## Article préliminaire : Préambule

Acteur majeur de la politique sociale, la Caf de Saône-et-Loire assure quatre missions essentielles auprès des familles et avec le concours des collectivités et des associations :

- aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

La Caf développe une offre globale de services aux familles au moyen du versement des prestations légales, du financement de services et de structures ainsi que de l'accompagnement des familles.

En adaptant son action aux besoins des territoires et des publics, la Caf s'inscrit dans une démarche territoriale et dans une dynamique de projet sur des champs d'intervention comme la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'accompagnement à la parentalité, le logement, l'animation de la vie sociale, l'insertion professionnelle pour lesquels la Caf apporte une expertise.

Dans la perspective d'intervenir au plus près des besoins de la population et en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, la Caf de Saône-et-Loire, la communauté de communes Le Grand Charolais et les communes de Digoïn, Paray-Le-Monial et Molinet souhaitent renforcer leur collaboration et signer une convention territoriale globale (CTG).

Une convention entre les Caisses d'allocations familiales de l'Allier et de Saône-et-Loire est par ailleurs signée pour la prise en compte de Molinet (commune de l'Allier relevant de la CC Le Grand Charolais) dans la présente CTG et des équipements afférents par la Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire.



## Article 1 : Objet de la convention territoriale globale de services aux familles

La présente convention vise à définir le projet global du territoire sur les thématiques évoquées en préambule ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire sur les champs évoqués ci-dessus et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe (habitants, associations, collectivités territoriales, etc.).

Elle a pour objet :

- d'identifier les besoins prioritaires sur le territoire ;
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offres/besoins ;
- d'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur le territoire.



## Article 2 : Présentation de la démarche d'élaboration de la CTG

### 2.1- Elaboration du diagnostic du territoire

Le diagnostic a reposé sur trois types de prospection :

- une prospection documentaire :
  - l'analyse des diagnostics existants (contrat enfance jeunesse, projet de territoire Caf, données INSEE , etc.) pour faire émerger des constats significatifs ;
  - un pré-diagnostic effectué par la Caf ;
  - l'exploitation des données Caf sur la population allocataire du territoire ;
- une prospection « habitants » réalisée par la Communauté de communes le Grand Charolais, les communes de Digoin et Paray-Le Monial :
  - Un axe commun sur la vision du territoire et les manques,
  - Un axe spécifique éventuel à chaque collectivité en fonction de leurs interrogations ;
- une prospection « partenaires » avec un double objectif
  - Se connaître pour en perspective faire réseau ;
  - Développer une réflexion commune :
    - Construire une vision partagée du territoire,
    - Définir les besoins prioritaires du territoire.

La synthèse de l'ensemble de ces données a permis de dégager les caractéristiques du territoire et les axes de travail.

### 2.2 – Concertation et co-construction avec les partenaires

Plus de 30 partenaires du territoire se sont rencontrés lors de 2 temps forts.

Ces différentes rencontres ont permis de faire connaître des partenaires des différents secteurs, développant ainsi une dynamique à l'échelle de la communauté de communes.

## 2.3 – Instances délibératives

Les 4 collectivités et la Caf ont acté de la démarche à conduire de janvier à décembre 2022 lors d'un comité de pilotage de lancement début 2022.

Un groupe de référents techniques a été chargé de l'ingénierie de la démarche.  
Chaque référent avait en charge de faire le lien en interne de son organisation pour suivi.

Un comité de pilotage composé des Directeurs généraux de services, des élus référents et du responsable de territoire a été animé à mi-parcours pour validation de l'étape diagnostic/enjeux et réflexion autour du chargé de coopération.

Le projet global a été soumis aux instances délibérantes de chaque collectivité pour signature de la convention.



### Article 3 : Présentation des éléments clefs du diagnostic de territoire (diagnostic complet en annexe 1)

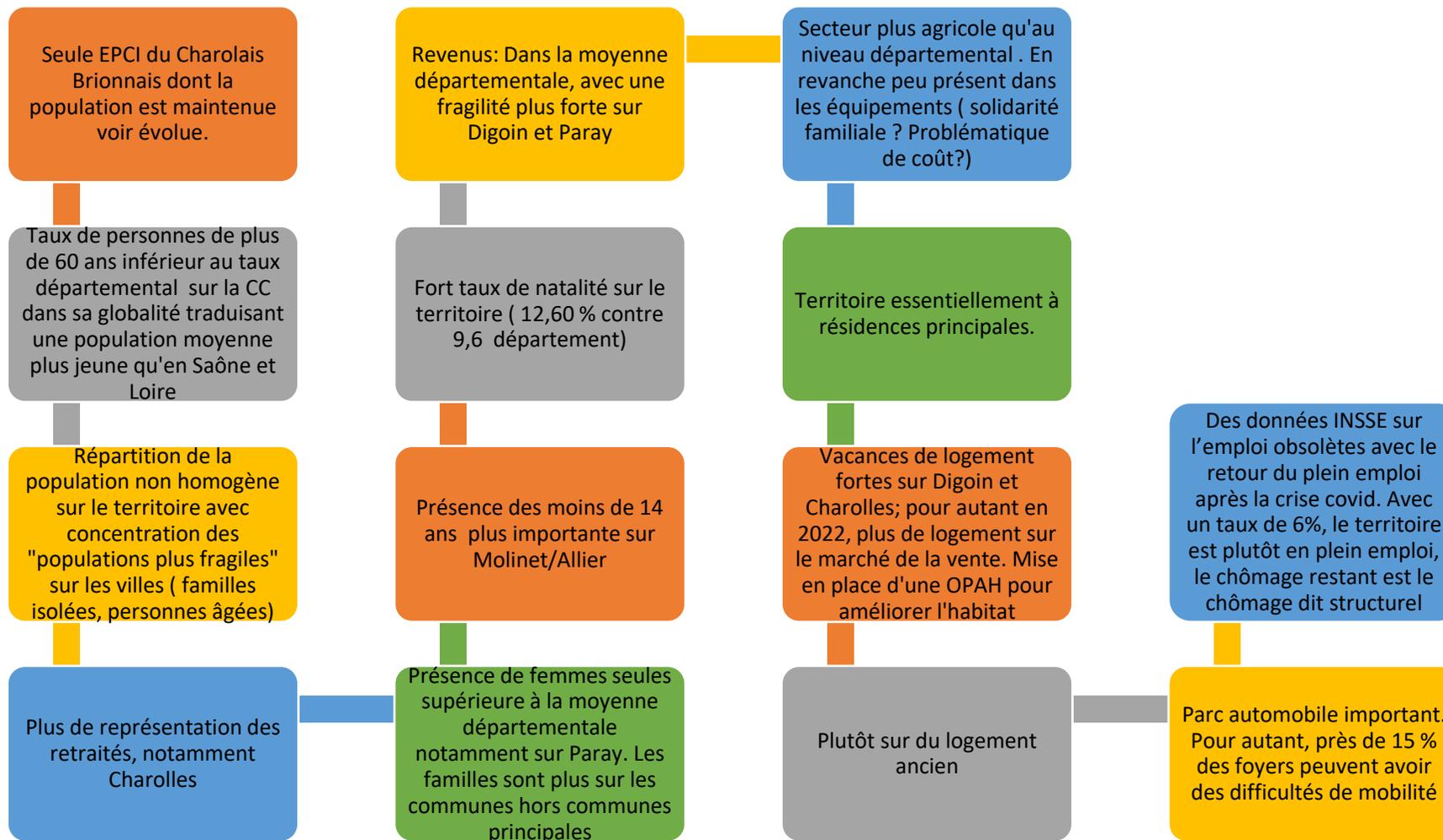
#### 3.1 – Le territoire d'intervention

La Communauté de communes Le Grand Charolais a été créée le 1er janvier 2017 par la fusion des anciennes Communautés de communes de Digoin Val de Loire, de Paray-le-Monial et du Charolais (avec extension à la commune du Rousset-Marizy).

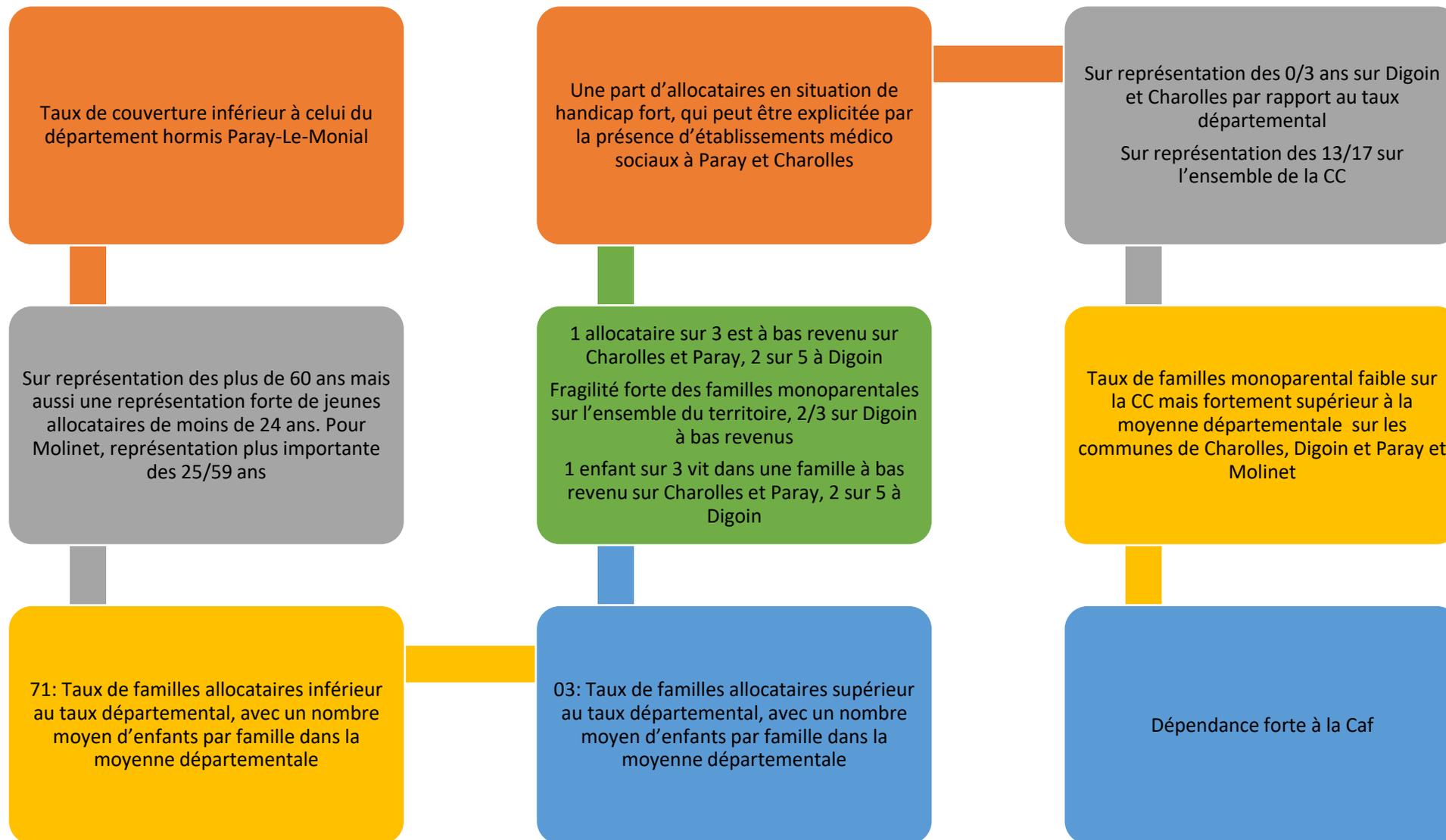
Son territoire compte 44 communes sur les départements de Saône-et-Loire et d'Allier sur une superficie totale de 942 km<sup>2</sup>. Le Grand Charolais compte ainsi parmi les 27 intercommunalités bi-régionales de France. Il est inclus dans le SCOT du pays Charolais Brionnais.

Le Grand Charolais compte plus de 40 000 habitants pour une densité moyenne de 43 habitants par km<sup>2</sup> (contre 65 en Saône-et-Loire ou 114 au niveau régional). Le territoire compte trois communes de plus de 2 500 habitants (Paray-le-Monial, Digoin et Charolles) et dix de plus de 1 000 habitants qui regroupent près de 70% de la population communautaire. A l'inverse, 8 communes comptent moins de 200 habitants.

## Le territoire



## Les données allocataires



## 3.2 Les services aux familles

### 3.2.1 Les compétences communautaires et communales

<b>CC Le GRAND CHAROLAIS</b>	<p>La mise en œuvre d'une politique en direction de la petite enfance par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des établissements publics d'accueil des jeunes enfants situés sur les communes de Charolles, Palinges, Saint Bonnet de Joux et Saint Julien de Civry,</li> <li>• La gestion du relais assistant maternel itinérant situé sur les communes de Charolles, Palinges, Saint Bonnet de Joux et Saint Vincent de Bragny, dont le rayonnement correspond au périmètre de l'ancienne communauté de communes du Charolais,</li> <li>• Une ludothèque sur le périmètre de l'ancienne communauté de communes du Charolais,</li> <li>• La mise en œuvre d'une politique de soutien aux actions d'aide à la parentalité sur la commune de Charolles.</li> <li>• La gestion des accueils de loisirs sans hébergement communautaires situés à Charolles, Paray le Monial et Varenne St Germain (mercredis et vacances)</li> <li>• La gestion des espaces France Service et soutien d'actions permettant de faciliter l'accès des habitants au service public.</li> </ul>
<b>Commune de Paray-Le-Monial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite enfance sur la commune (EAJE, RAM, LAEP)</li> <li>• Parentalité-AVS</li> <li>• Point relais Caf - Maison France Services</li> <li>• PS Jeunes</li> <li>• CCAS</li> <li>• Garderies périscolaires</li> </ul>
<b>Commune de Digoïn</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite enfance sur la commune (EAJE, RAM, LAEP)</li> <li>• Parentalité (Maison de la famille)</li> <li>• ALSH péri et extra/Accueil Ados</li> <li>• VIF</li> <li>• CCAS</li> </ul>
<b>Commune de Molinet (Allier)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CEJ et PSO conventionnés avec CAF 03</li> <li>• ALSH péri et extra</li> <li>• Temps d'échange avec Caf 03 qui a acté le principe de démarche CTG englobant les trois communes de l'Allier dans la logique de territoire</li> <li>• Réflexion sur une convention de partenariat plus global à l'instar Caf 21 et Caf 01</li> <li>• Commune de l'Allier nous a fait part de sa non-possibilité de détacher un agent pour la référence CTG, sera signataire mais avec un niveau d'implication moindre</li> </ul>
<b>Commune de Charolles</b>	Bien que non signataire d'un CEJ mais étant commune pivot du territoire, les données relatives à Charolles sont à valoriser. Compétence garderie périscolaire et VIF

### 3.2.2 Les dispositifs soutenus par la Caf

	DIGOIN	PARAY-LE-MONIAL	MOLINET	CC LGC
PETITE ENFANCE	1 Petite crèche <i>20 places</i>	1 Petite crèche <i>20 places</i>		1 Petite crèche <i>14 places Charolles</i> 1 Micro-crèche <i>10 places St Bonnet de Joux</i> 2 Micro-crèches <i>8 places Palinges et St Julien de Civry</i>
	RPE <i>(gestion associative)</i>	RPE		RPE
	LAEP	LAEP		LAEP <i>Charolles</i>
ENFANCE	ALSH Périscolaire <i>(avant/après l'école, mercredi)</i> ALSH Extrascolaire		ALSH Périscolaire <i>(avant/après l'école, mercredi)</i> ALSH extrascolaire	ALSH Périscolaire <i>(mercredi)</i> <i>Charolles et Paray-le-Monial</i> ALSH extrascolaire <i>Charolles, Paray-le-Monial et Varenne Saint Germain</i>
JEUNESSE	Accueil Ados/ Séjours	PS Jeunes <i>(gestion associative)</i>		
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE		Centre social <i>(gestion associative)</i>		
PARENTALITE	Maison de la famille Actions REAAP	Référente famille CLAS <i>(gestion associative)</i> Actions REAAP		Ludothèque <i>Charolles</i>
ACCES AUX DROITS		France Services <i>(Gestion associative)</i>		France Services sur Charolles et St Bonnet de Joux <i>(gestion MSA et PIMMS)</i>

VIF	Gestion Digoin pour communes limitrophes			Gestion Charolles pour communes limitrophes
Coordinateur CEJ	Coordinateurs enfance et jeunesse pour 1,30 ETP	Coordinateurs enfance et jeunesse pour 1 ETP		Coordinateur jeunesse pour 0.50 ETP



## Article 4 : Les axes de développement

### 4.1 Les constats partagés relatifs aux enjeux prioritaires

Territoire	Petite enfance	Enfance
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Communauté de communes récente issue de la fusion de 3 CC avec 3 communes de l'Allier</li> <li>○ Vaste territoire avec des pôles d'attraction différents et avec un manque de sentiment d'appartenance à un territoire commun</li> <li>○ Trois villes centres qui drainent de nombreux services</li> <li>○ Problématique de mobilité forte des habitants du territoire avec cependant un axe routier structurant (RCEA) qui traverse le territoire</li> </ul> <p>Un territoire en développement et en structuration avec un regain de population</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Territoire plutôt en plein emploi, le chômage restant est le chômage dit structurel</li> <li>○ Un potentiel en termes de partenariat et de développement de territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fort taux de natalité sur le territoire (12,60 % contre 9,6 département)</li> <li>○ Fragilité des familles monoparentales sur l'ensemble du territoire</li> <li>○ 836 enfants allocataires de 0 à 2 ans répartis sur le territoire</li> <li>○ 7 EAJE et 6 MAM représentant 156 places</li> <li>○ 3,5 ETP pour 3 RPE (3 gestions) pour 197 assistants maternels ( AMs) agréés en activité au 31/12/2020</li> <li>○ Un vieillissement et une diminution de la population d'assistant maternel avec un faible renouvellement</li> <li>○ Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires                         <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Une demande plus forte que de places en accueil</li> <li>-- Plus de demandes qu'avant non pourvues</li> <li>-- Manque de capacité d'accueil des 0-6 ans, en fonction des territoires</li> <li>-- Adaptation des parents de leur travail en fonction des possibles de garde</li> <li>-- Problématique d'horaires atypique et de garde à domicile</li> <li>-- Besoin de rendre plus accessible les structures d'accueil aux familles précaires pour une plus grande mixité sociale au niveau des usagers</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fragilité des familles monoparentales sur l'ensemble du territoire</li> <li>○ 2351 enfants de 4 à 10 ans et 702 enfants de 11 à 12 ans sur le territoire</li> <li>○ 4 équipements permanents (périscolaire et extrascolaire) et 1 équipement complémentaire en été avec une couverture territoriale plus sur le Sud du territoire</li> <li>○ Des fréquentations répondant globalement aux engagements contractuels</li> <li>○ Une montée en charge sur les dossiers bonification ALSH à effectuer</li> <li>○ Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires                         <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Manque de places sur 3/5 ans ALSH et 6/12</li> <li>-- Manque d'animateurs, difficulté de recrutement</li> <li>-- Manque de transporteurs alors qu'il y a des besoins de sorties extérieures</li> <li>-- Manque d'offres sur les horaires atypiques notamment pour les enfants scolarisés</li> </ul> </li> </ul>

### Jeunesse

- Une sur représentation des 13/17 ans sur ce territoire par rapport au département
- Un défaut d'offre de loisirs sur le territoire
- Présence de la Mission locale et de la Maison des ados
- Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires
  - ++ Une absence d'offre de loisirs pour les plus de 11 ans hormis Digoin et Paray
  - ++ Une offre d'accueil et d'écoute et de soins peu développée
  - ++ Manque d'accompagnement à l'insertion à la vie adulte de manière à être autonome ( 15/25)
  - ++ Besoin d'aller hors les murs
  - ++ Besoin d'accompagnement à l'orientation ( pression sur les familles pour l'orientation de plus en plus tôt)
  - ++ Besoin d'aide au permis ( contre engagement ), pas forcément précaire mais aussi familles moyennes
  - ++ Besoin de lieux d'hébergement adaptés pour les alternants
  - ++ Besoin de soutenir les jeunes en situation de handicap et accompagner les jeunes à aussi faire avec leurs possibles

### Parentalité

- Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département pour Digoin et Paray-le-Monial avec une fragilité importante des familles monoparentales
- Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires
  - ++ Besoin d'accompagner à la parentalité les parents (écoute, réassurance,..)
  - ++ Beaucoup d'échanges avec les familles, difficultés de compréhension par rapport aux besoins des enfants, pb de vie sociale et vie familiale, plus grande fragilité des familles (plus d'isolement, moins d'accompagnement des tiers professionnels, pression supplémentaire de la société « mère parfaite », solidarité familiale moins présente)
  - ++ Besoin de trouver de nouvelles formes d'échanges avec les familles (les conférences, réunions publiques,... ne trouvent plus écho)
  - ++ Besoin de développer l'offre de service à domicile (TISF) pour soutien parentalité avec un manque de recrutement

### AVS-Accès aux droits

- Une répartition de la population non homogène sur le territoire avec concentration des "populations plus fragiles" sur les villes (familles isolées, personnes âgées)
- Présence de femmes seules supérieure à la moyenne départementale notamment sur Paray
- Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires
  - ++ Peu d'actions à destination des personnes seules sans enfants.
  - ++ Peu de liens intergénérationnels : développer les projets dans ce sens
  - ++ Offre culturelle insuffisante
- Présence de nombreux opérateurs sur le territoire
- Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires:
  - ++ Manque d'autonomie des familles au niveau administratif, complexité au niveau numérique
  - ++ Méconnaissance des habitants des différents services proposés sur le territoire

## 4.2 Les enjeux partagés

Cinq enjeux partagés sont validés par les différentes instances.



Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau petite enfance ?



Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau enfance ?



Comment renforcer l'offre jeunesse sur le territoire ?



Comment aider et accompagner les parents dans leur rôle et dans l'exercice de leur fonction parentale ?



Comment développer le lien social sur le territoire en contribuant à l'accompagnement global des populations ?

Trois pistes de travail sont mobilisables pour chaque enjeu



Piste 1

- Amélioration de l'existant



Piste 2

- Développement d'actions



Piste 3

- Création d'équipement

## Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau petite enfance ?

						PILOTE	ECHÉANCE	FICHE ACTION
	OBJECTIFS GENERAUX PARTAGES	OBJECTIFS OPERATIONNELS PARTAGES	N°					
TERRITORIAL	Maintenir l'offre d'accueil individuel et collectif	Valoriser les métiers de la petite enfance et susciter les vocations	1	Développement du réseau des RPE du territoire en vue : - de promotion de manière collective de métiers PE - d'intégration des nouveaux agrées	Chargé de coopération Ville de Paray	Début 2023		
		Développer et soutenir des modes d'accueil alternatifs	2	Réflexion autour de la mise en place d'une mode de garde innovant telle que crèche familiale pour répondre notamment aux besoins atypiques et susciter aussi des vocations	Chargé de coopération CC LGC	2024		
			3	Projet de création d'une MAM sur Poisson (compétence commune)	Commune de Poisson	2023		
		Développer une évaluation permanente	4	Création d'une cellule de veille sur l'évolution/adéquation des besoins ( via les guichets uniques notamment et travail en synergie à faire sur Digoin)	Chargé de coopération Ville de Paray	2023		
		Renforcer le partage entre gestionnaires	5	Développement d'actions communes au niveau RH: - Partage de ressources, de CV, appels communs de recrutement, - sollicitation CNFPT pour organiser des formations sur-mesure sur site - Réflexion sur un pool d'agents pour amener du renfort pédagogique et remplacement en cas d'absence ou besoins spécifiques à la marge des horaires matin/soir	Chargé de coopération Ville de Paray	2024		
	Contribuer à l'accompagnement global des familles	Concourir à lever les freins à l'accès à l'emploi	6	Réflexion sur des modalités d'accueil pour les familles en réinsertion dans une logique AVIP territoriale notamment en lien avec la réflexion crèche familiale	Chargé de coopération CC LGC	2024		
		Renforcer le partage entre gestionnaires	7	Développement du réseau EAJE en vue d'une feuille de route à expliciter	Chargé de coopération Ville de Paray	2024		
	OBJECTIFS GENERAUX SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNEL SPECIFIQUES						
DIGOIN	Conforter la qualité de l'accueil des 0/6 ans	Renforcer la collaboration éducative parents-équipe	8	Renforcement des formations régulières et partagées, actualisation -évolution-remise en cause des pratique	Chef de service Petite enfance	2023		
		Renforcer les compétences professionnelles	9	Formation adaptée aux besoins	Chef de service Petite enfance	2024		
PARAY	Continuer à proposer un accueil de qualité garantissant un accompagnement ajusté aux besoins des familles	Poursuivre l'enrichissement des propositions éducatives faites aux enfants	10	Accompagnement des professionnelles dans leur réflexion pédagogique	Directrice du multiaccueil	2023		
		Accentuer l'investissement des familles dans la structure	11	Diversification et réajustement de la forme des projets proposés et la communication avec les familles	Chargé de coopération Ville de Paray	2023		
CC LGC	Maintenir et renforcer l'offre d'accueil individuel et collectif	Développer des modes d'accueil sur des zones en tension	12	Augmentation de la capacité d'accueil du MA de Charolles	DGA/ Coordinateur PE	1er semestre 2023		

## Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau enfance ?

					PILOTE	ECHÉANCE	FICHE ACTION
	OBJECTIFS GÉNÉRAUX PARTAGÉS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS PARTAGÉS	N°				
TERRITORIAL	Maintenir et renforcer l'offre d'accueil	Maintenir l'offre	13	Développement de l'offre de service en vue de l'arrêt de l'ALSH été VSG avec création d'un nouveau site d'accueil	DGA CC LGC	2023	
		Renforcer le partage entre gestionnaires	14	Renforcement de la mutualisation du matériel	Chargé de coopération CC LGC	2024	
			15	Réflexion commune autour de la promotion, mutualisation et accompagnement à la formation du métier d'animateurs pour s'assurer d'avoir les vacataires réguliers	Chargé de coopération CC LGC	2023	😊
		Développer une évaluation permanente	16	Création d'une cellule de veille sur l'évolution/adéquation des besoins notamment	Chargé de coopération CC LGC	2024	
	OBJECTIFS GÉNÉRAUX SPÉCIFIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS SPÉCIFIQUES					
DIGOIN	Conforter la qualité de l'accueil des 3/12 ans	Renforcer l'offre	17	Réflexion sur la prise en compte des demandes supplémentaires des enfants fluctuant selon les périodes	Coordinatrice Service Développement Social Ville de Digoin	2023	
MOLINET	Conforter la qualité de l'accueil des 3/12 ans	Renforcer l'offre	18	Réflexion sur l'évolution des amplitudes d'ouverture	Chargé de coopération CC LGC	2024	
			19	Mise en place de la bonification ALSH	Chargé de coopération CC LGC	2023	
CC LGC	Conforter la qualité de l'accueil des 3/12 ans	Renforcer l'offre	20	Réflexion sur l'augmentation de la capacité d'accueil du site de Paray pendant les vacances scolaires en mutualisant des locaux scolaires	Directeur ALSH Paray	Février ou Printemps 2023	
			21	Construction d'un nouvel ALSH site de Charolles pour améliorer et augmenter la capacité d'accueil	DGA/ Directeur ALSH Charolles	2023	

## Comment renforcer l'offre jeunesse sur le territoire ?

					PILOTE	ECEANCE	FICHE ACTION	
	OBJECTIFS GENERAUX PARTAGES	OBJECTIFS OPERATIONNELS PARTAGES	N°					
TERRITORIAL	Développer l'accès aux loisirs	Proposer une offre pour les collégiens à la suite des ALSH en complément de l'offre existante	22	Développement d'actions/structures en destination de ce public (Accueil Ados, Camps,..)	Chargé de coopération Ville de Digoïn	2023		
		Réfléchir à un dispositif itinérant pour couvrir les zones blanches	23	Développement d'actions « hors les murs" physiques voire numérique	Chargé de coopération Ville de Digoïn	2023		
	Développer l'autonomie, l'implication des jeunes et l'accès à la citoyenneté	Conforter les dispositifs existants	24	Renforcement de la PS Jeunes de Paray	Renforcement de l'Espace Jeunesse de Digoïn	Directeurs des stuctures concernées	2023	
		Développer de nouveaux dispositifs complémentaires	25	Etude de l'opportunité d'une PS Jeunes sur territoire non couvert		Chargé de coopération Ville de Digoïn	2024	
	Concourir à l'insertion socio professionnelle	Lever les freins au logement	26	Etude sur le partenariat avec le FJT de Paray		CTT CAF	2024	
		Soutenir les acteurs de l'insertion	27	Lisibilité des modalités de partenariat existants avec la Mission locale et réflexions sur les liens possibles (exemple : développer des liens entre jeunes, insertion et besoin d'animateurs sur le territoire)		Chargé de coopération Ville de Digoïn	2023	
Développer un réseau de professionnels à l'échelle de la CC sur les problématiques de la jeunesse	Renforcer une mutualisation de moyens et d'actions	28	Raid, camps communs		Chargé de coopération Ville de Digoïn	2024		
	OBJECTIFS GENERAUX SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNEL SPECIFIQUES						
DIGOIN	Développer l'accès aux loisirs	Aller hors les murs pour les plus de 15 ans	29	Développement d'actions physiques ( camping car, caravane, dans les quartiers). Etude de rentrer dans le dispositif PDN	Directeur de l'Espace Jeunesse	2023		
DIGOIN ET PARAY	Développer un réseau de professionnels à l'échelle de la CC sur les problématiques de la jeunesse	Renforcer les dispositifs de santé et de prévention	30	Développement d'actions sur les équipements existants	Directeurs des stuctures concernées	2023		

## Comment aider et accompagner les parents dans leur rôle et dans l'exercice de leur fonction parentale ?

					PILOTE	ECHEANCE	FICHE ACTION
	OBJECTIFS GENERAUX PARTAGES	OBJECTIFS OPERATIONNELS PARTAGES	N°				
TERRITORIAL	Accompagner le parent dans les différents temps de sa parentalité	Contribuer à développer la fonction parentale par la mise en place d'outils	31	Création du LAEP Charolles	Coordinateur PE CC LGC		
			32	Développement action SP (soutien psycho, loisirs en familles, cycles de "conférences",...)( Maison de la Famille Digoïn, ACF Paray et Maison Petite enfance Paray, EAJEs CC)	Chargés de coopération Villes de Digoïn et Paray	2023	😊
			33	Développement de la ludothèque sur tout le territoire	Chargé de coopération CC LGC	2024	
			34	Maintien et renforcement du CLAS de Paray	Chargés de coopération Ville de Paray en lien avec Espace socio culturel	2024	
		Renforcer les compétences des professionnels œuvrant sur le territoire	35	Développement d'outils de mesure de l'impact des actions et ajuster en fonction des besoins Renforcement des postures d'écoute et d'accompagnement (formation, échanges de pratiques, APP,...)	Chargés de coopération Villes de Digoïn et Paray	2024	
	Améliorer la lisibilité des lieux ressources et d'écoute pour les futurs parents et parents	Développer la communication	36	Développement d'outils Développement de l'outil "guichet unique" sur ce focus pour la CC Développement de l'outil EVS comme porte d'entrée parentalité	Chargé de coopération Ville de Paray	2023	
		Renforcer les partenariats	37	Développement du travail avec la maternité	Chargés de coopération Villes de Digoïn et Paray	2025	
	OBJECTIFS GENERAUX SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNEL SPECIFIQUES					
DIGOÏN	Valoriser le rôle des parents	Poursuivre et renforcer la collaboration avec les habitants et la recherche de réponses aux besoins avec les familles	38	Organisation de temps de rencontre avec les parents, avec les partenaires	Coordinatrice Service Développement Social Ville de Digoïn	2024	
		Renforcer les dispositifs de santé et de prévention	39	Accompagnement de l'investissement bénévoles	Coordinatrice Service Développement Social Ville de Digoïn	2024	

## Comment développer le lien social sur le territoire en contribuant à l'accompagnement global des populations ?

			PILOTE	ECHEANCE	FICHE ACTION
OBJECTIFS OPERATIONNELS PARTAGES	N°				
Conforter l'offre existante	40	Consolidation de l'offre CS sur Paray-Le-Monial	Directeur de la structure concernée	2023	
Développer l'offre sur les territoires non couverts	41	Etude de la pertinence d'un EVS sur Digoïn	Coordinatrice Service Développement SocialVille de Digoïn	2023	
	42	Etude de la pertinence d'un EVS sur le secteur de Charolles	DGA/Chargé de coopération CC LGC	2024	
Améliorer la lisibilité de l'existant	43	Renforcement de la communication de l'existant en structurant et liant l'offre (France Services, Conseillères numériques, inclusion numérique)	DGA CC LGC	2023	
Renforcer les partenariats	44	Développement du travail de partenariat avec le CADA en termes d'accès aux services	CTT CAF	2024	

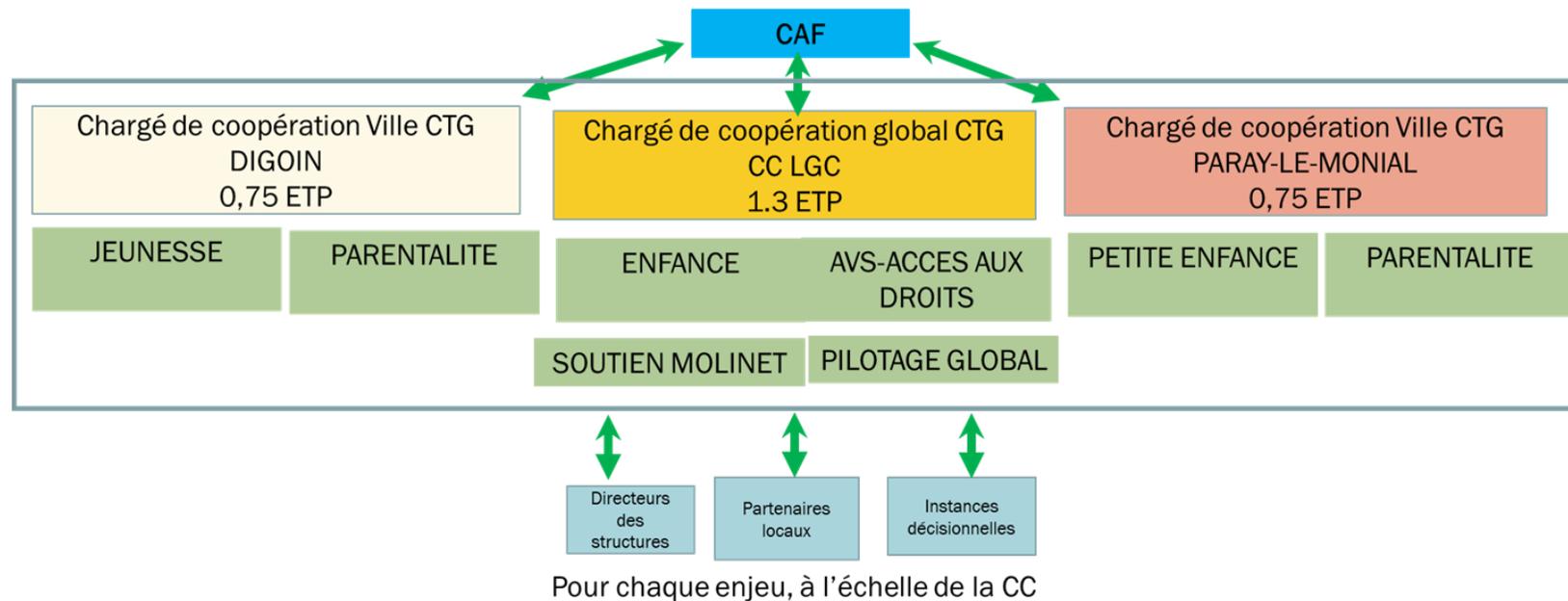
### 4.3 Le pilotage

Afin de mener à bien la CTG sur la période contractuelle, les partenaires s'engagent à développer le pilotage de la CTG comme suit :

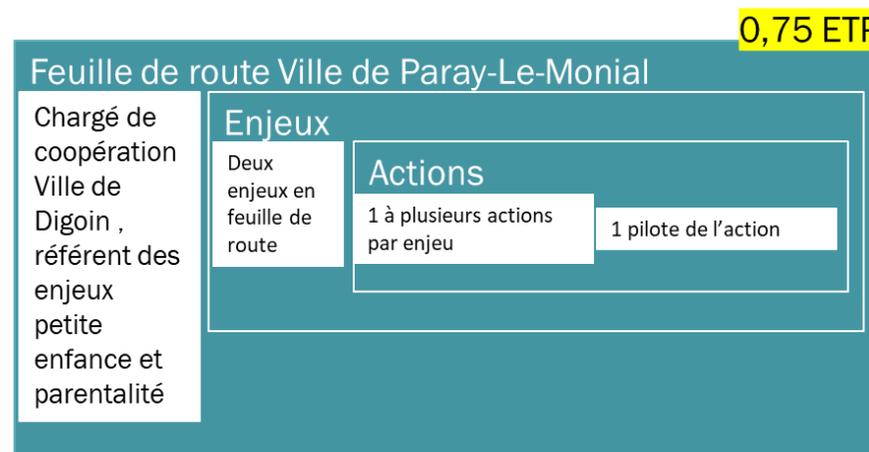
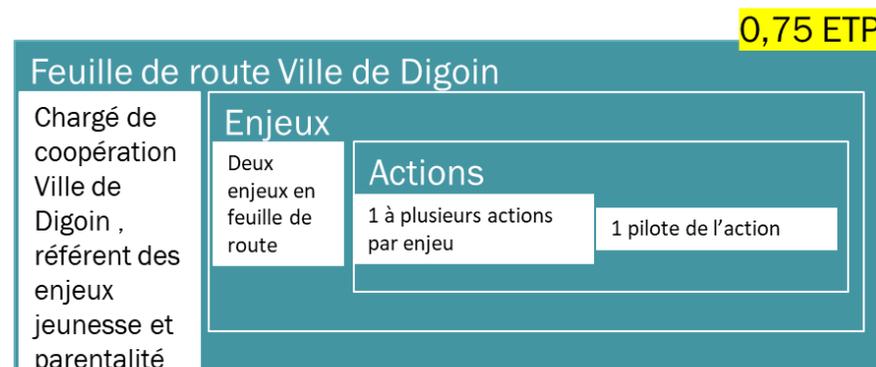
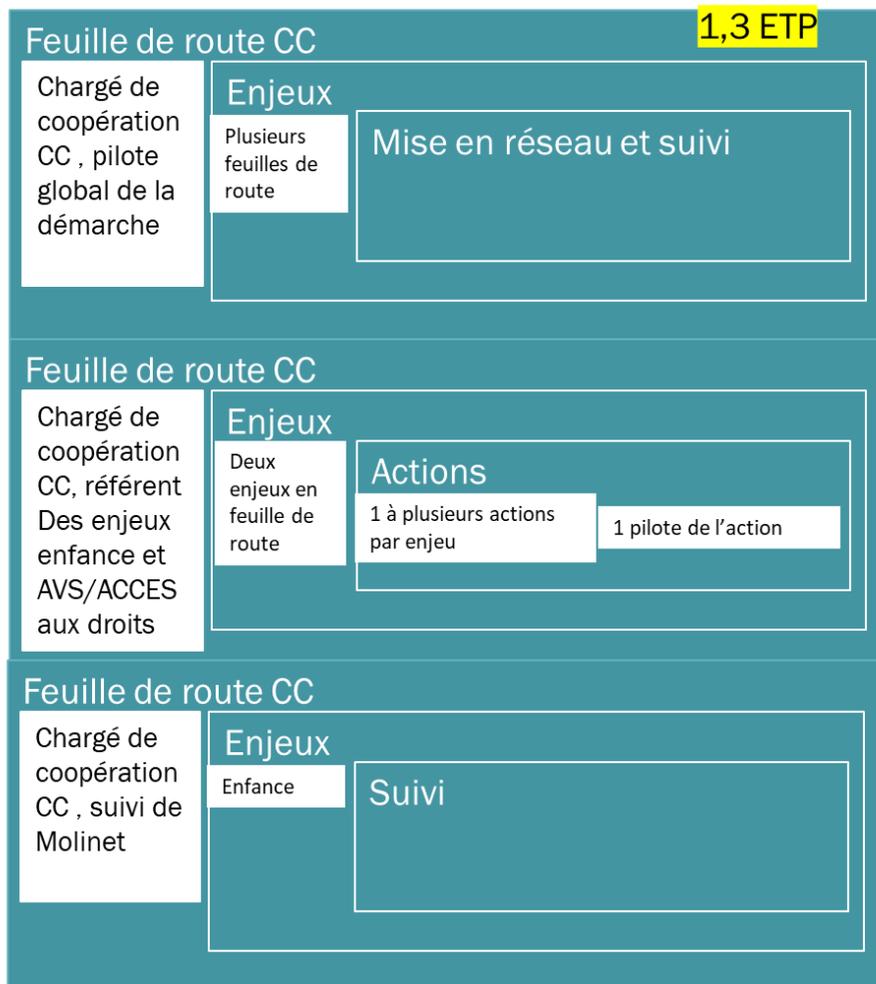
## SCHEMA D'ORGANISATION PILOTAGE CIBLE AU PLUS TARD 01/01/2024

SCHEMA  
VALIDE

Chaque collectivité reste employeur mais mutualise une partie des postes au profit du territoire  
 Mutualisation des montants affectés CEJ et réaffectation en fonction des ETP de chaque collectivité



## SCHEMA D'ORGANISATION PILOTAGE CIBLE AU PLUS TARD 01/01/2024





## Article 5 : Les engagements des partenaires

Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le cadre de la présente convention.

La présente convention ne saurait avoir pour conséquence de porter atteinte aux dispositifs et aux outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de contracter ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

A cet égard, la présente convention ne peut pas empêcher l'une ou l'autre des parties de passer convention avec ses partenaires habituels.

Les engagements pris par l'une des parties signataires ne pourront pas davantage être remis en cause par la signature de la présente convention.



## Article 6 : La communication

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner l'action de l'autre partie.



## Article 7 : Les échanges de données

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

A ce titre, la présente convention constitue le cadre général d'éventuels échanges de données dans le respect des :

- dispositions législatives et réglementaires s'imposant à chaque partenaire, notamment au regard de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiées relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

À compter de la date de signature figurant ci-dessous, les demandes d'échange de données par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité et de faisabilité de l'autre partie.

Les parties s'engagent à mentionner, dans tout document interne ou externe, la source des données.



## Article 8 : L'évaluation

Une évaluation est conduite annuellement et avant toute nouvelle reconduction de la présente convention. Cette évaluation, validée au sein du comité de pilotage, doit permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

Garantir une évaluation pertinente de la CTG est en enjeu majeur de la démarche globale.

Pour se faire, il est proposé de :

- Se donner une culture commune de l'évaluation par
  - Formation de la coordination à l'évaluation ;
  - Formation des pilotes des actions sur l'évaluation ;
  - Temps d'échanges réguliers entre pilotes et coordination sur les actions menées (évaluation régulière).
- Se doter d'outils partagés :
  - Recensement des outils d'évaluation actuelle ;
  - Création d'un outil commun ;
  - Création d'un tableau de bord global partagé ;
  - Dématérialisation à envisager.
- Se doter de comités d'évaluation :
  - Comité technique CAF/Collectivités, garant de la démarche CTG ;
  - Réunions de Pilotes ;
  - Rencontres/Retour Habitants ;
  - Journée Annuelle Réseau CTG, supervise l'évaluation et propose des évolutions ;
  - Temps de présentation conseils des collectivités qui valident.

Ces évaluations seront réalisées à minima sur la base d'indicateurs :

Indicateur 1 : réalisation ou non des actions

Indicateur 2 : effets des actions sur le territoire  
Indicateur 3 : taux et nombre de personnes couvertes  
Indicateur 4 : satisfaction des habitants

Toute évaluation entraînant une modification de la présente convention ou des annexes peut faire l'objet d'un avenant signé entre les parties.



### **Article 9 : L'exécution formelle de la convention**

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.



### **Article 10 : La confidentialité**

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.



## Article 11 : Durée de la convention

La présente convention, est conclue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026 inclus.

Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties, sous réserve du respect d'un délai de préavis de trois mois, formalisée par lettre recommandée avec avis de réception.

En cas de résiliation de la présente convention, les parties seront tenues des engagements pris antérieurement à celle-ci jusqu'à leur terme.



## Article 12 : Liste des annexes

La présente convention contient les annexes suivantes :

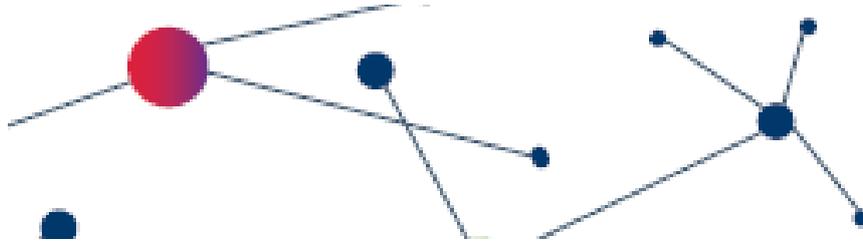
- Annexe 1 : Projet de territoire
- Annexe 2 : Fiche portrait
- Annexe 3 : Focus Molinet
- Annexe 4 : Focus Paray-le-Monial
- Annexe 5 : Focus Digoin
- Annexe 6 : Suivi des enjeux CTG
- Annexe 7 : Descriptif 4 fiches actions
- Annexe 8 : Délibérations
- Annexe 9 : Recueil habitants

Fait à Macon, le  
En cinq exemplaires.

Cette convention comporte 24 pages paraphées par les parties et des annexes énumérées dans l'article 12.

Le Maire de Digoin  David Bême	Le Maire de Paray-Le-Monial  Jean-Marc Nesme	La Maire de Molinet  Annie Mondelin
--------------------------------------	--	---

Le Président de la Communauté de Communes Le Grand Charolais  Gérald Gordat	La Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de Saône et Loire  Cécile Aladame
---	---



## ANNEXES

## ANNEXE 1

Mise à jour du document : 01/12//2022



### COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL



Convention territoriale globale 2022/2026  
Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

### METHODOLOGIE

1. Les enjeux de la convention territoriale globale
2. Les instances de pilotage
3. La démarche globale
4. Les sources documentaires

### DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGE

1. Le territoire Le Grand Charolais
  - 1.1 L'historique du territoire
  - 1.2 La situation géographique
  - 1.3 La population
  - 1.4 La vie économique
  - 1.5 Le logement
  - 1.6 La mobilité
  - 1.7 Les services
  - 1.8 Les allocataires
  - 1.9 Les différents acteurs opérant sur le champ du service aux familles et de l'action sociale

#### Fiche synthèse : A retenir

2. Les services aux familles
  - 2.1 Les compétences communautaires et communales
  - 2.2 La petite enfance
  - 2.3 L'enfance et la jeunesse
  - 2.4 L'animation de la vie sociale
  - 2.5 La parentalité
  - 2.6 Les aides sociales
  - 2.7 Les prestations familiales
  - 2.8 L'intervention CAF action sociale
  - 2.9 L'accès aux droits
  - 2.10 Les équipements sportifs et culturels
3. Les besoins exprimés
  - 3.1 La réflexion des élus référents
  - 3.2 La réflexion des partenaires
  - 3.3 Les besoins vus par les habitants
4. Les enjeux partagés

### PROJET DE TERRITOIRE

1. Les axes prioritaires
2. Les fiches actions

### GOVERNANCE DU SUIVI DE LA CTG

1. Les organes de pilotage
2. La coordination
3. L'évaluation

## INTRODUCTION

« La convention territoriale globale (Ctg) constitue un nouveau cadre pour coordonner l'action des acteurs sociaux. Elle vise à mobiliser l'ensemble des interventions et des moyens de la branche Famille en vue de mieux prendre en compte les besoins d'un territoire. Elle a pour objectifs de structurer une offre de service créatrice de valeur pour faciliter les gestions des échanges avec les partenaires de la branche famille et contribue à l'amélioration des offres de service à destination des allocataires. » LC 2013-025

## METHODOLOGIE

### 1. Les enjeux de la convention territoriale globale

Pour rappel, les objectifs de la démarche sont les suivants :

- Identifier les besoins prioritaires de la communauté de communes et des communes associées ;
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart entre l'offre et la demande des familles ;
- Optimiser l'offre existante et/ou de développer une offre nouvelle.

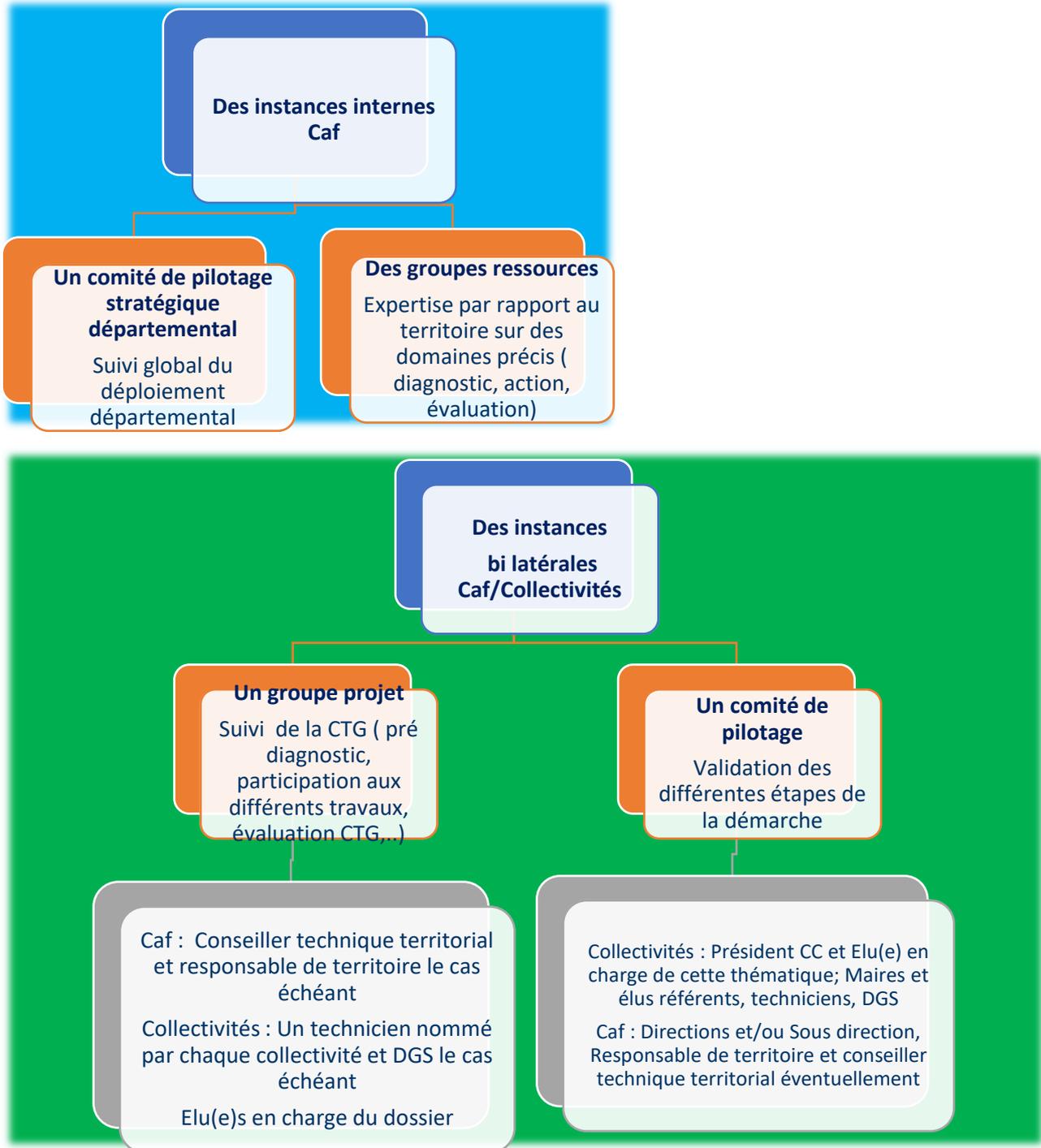


16

La Ctg est la résultante de la confrontation entre l'offre de service proposée par la Caf, le diagnostic de territoire et les attentes des collectivités locales.

## 2. Les instances de pilotage

Afin d'organiser au mieux la démarche, différentes instances ont été organisées. Elles sont les suivantes :



Afin de développer au mieux un projet partagé sur le territoire, de nombreux partenaires locaux techniques ont été conviés à s'associer à la démarche dès le démarrage de la dynamique.

PARTENAIRES TECHNIQUES SIGNATAIRES	
CAF	Responsable Conseiller technique territorial
CC LGC pilotage	Directeur général des Services Directeur général Adjoint- Service à la population
Commune de Digoin	Directeur général des Services Coordinateur
Commune de Paray le Monial	Directeur général des Services Coordinateur
Commune de Molinet	Directeur ALSH
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	
MSA	Travailleur Social Spécialisé Familles Jeunes et Territoires
Education nationale	Directeurs Lycées et collèges
MDS Paray/Digoin/Charolles	Service Social et PMI
Pays Charolais Brionnais	Référent projet santé mentale
REPRESENTANTS GESTIONNAIRES EQUIPEMENTS CAF	
Service Petite enfance CC LGC, Digoin, Paray	Techniciens
Service Jeunesse CCLGC, Digoin, Paray, Molinet	Techniciens
Espace socio culturel ( EVS)	Techniciens
Mutuelle Enfance Petite Enfance	Elus associatifs et techniciens
AUTRES SERVICES INTERNES Collectivités	
CCAS Digoin et Paray	Techniciens
Bibliothèque Digoin	Techniciens
Associations solidaires et lien social	
Association familiale Digoin	Techniciens
Association des familles du canton de Paray	Bénévoles associatifs
Médiation	
L'amarre	Responsable
Logement/insertion	
Mission locale	Directeur
Pôle Emploi DIGOIN	Conseillère emploi
OPAC	Responsable secteur et travailleur social
Le Pont	Travailleurs sociaux
CADA	Technicien
Santé	
MDS Santé	Sage femme
SESSAD Les papillons blancs / PEPE 71/ Institut St Benoit	Techniciens
Accès aux droits	
PIMMs	Directrice
MSA MF	Agent

### 3. La démarche globale

#### → Le calendrier

<b>LANCEMENT DE LA DYNAMIQUE</b>	
Présentation CTG aux techniciens des collectivités	07/01/2022
Présentation CTG aux élus	01/03/2022
Signature charte d'engagement	Fin mars 2022
<b>DEMARCHE</b>	
<b>Recueil des données froides</b> (Caf, CC, Communes autres acteurs institutionnels)	Date butoir Fin JUIN 2022
<b>Recueil des données chaudes</b>	
Séminaire partenaires	16/06/2022 et 17/11/2022
Administration de questionnaires usagers en lien avec les partenaires	Date butoir Fin septembre 2022
Détermination Enjeux/axe/Actions	Septembre 2022
<b>Validation</b>	
Instance interne CAF	Septembre 2022
Comité de pilotage CAF/CC/ Communes	20/09/2021
Réflexion sur les chargés de coopération	22/09/2022 et 17/11/2022
Conseil communautaire ET conseils municipaux	Décembre 2022
Signature	Décembre 2022

### 4. Les sources documentaires

Les sources documentaires sont issues de :

- Données CC LGC et communes associées
- Données CAF 71 Référence 2019
- Données INSEE
- Données Pôle Emploi et Mission Locale
- Projet de service Territoire SUD CAF 71
- Bilan d'évaluation des équipements Relais Assistantes Maternelles 2021
- Bilan CLAS / Bilan CS/ Bilan CEJ

**DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ**

**Les données spécifiques aux trois communes signataires ainsi que les données chiffrées (INSEE et CAF) sont annexées à ce présent projet (Annexes 2/3/4/5)**

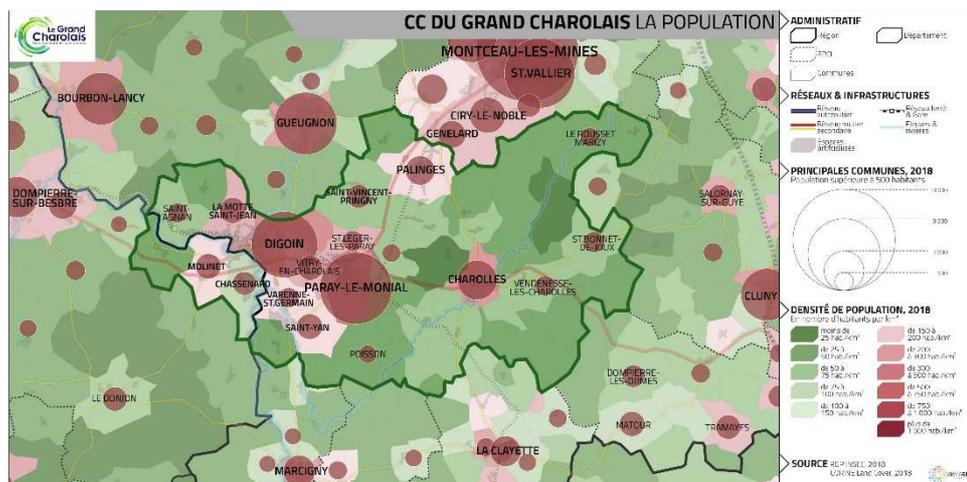
## 1. Le territoire Le Grand Charolais

### 1.1 L’historique du territoire

La Communauté de communes du Grand Charolais est née le 1er janvier 2017 par la fusion des anciennes Communautés de communes de Digoin Val de Loire, de Paray-le-Monial et du Charolais (avec extension à la commune du Rousset-Marizy).

Son territoire compte 44 communes sur les départements de Saône-et-Loire et d’Allier sur une superficie totale de 942 km<sup>2</sup>. Le Grand Charolais compte ainsi parmi les 27 intercommunalités bi-régionales de France. Il est inclus dans le SCOT du pays Charolais Brionnais.

Le Grand Charolais compte plus de 40 000 habitants<sup>1</sup> pour une densité moyenne de 43 habitants par km<sup>2</sup> (contre 65 en Saône-et-Loire ou 114 au niveau régional). Le territoire compte trois communes de plus de 2 500 habitants (Paray-le-Monial, Digoin et Charolles) et dix de plus de 1 000 habitants qui regroupent près de 70% de la population communautaire. A l’inverse, 8 communes comptent moins de 200 habitants.



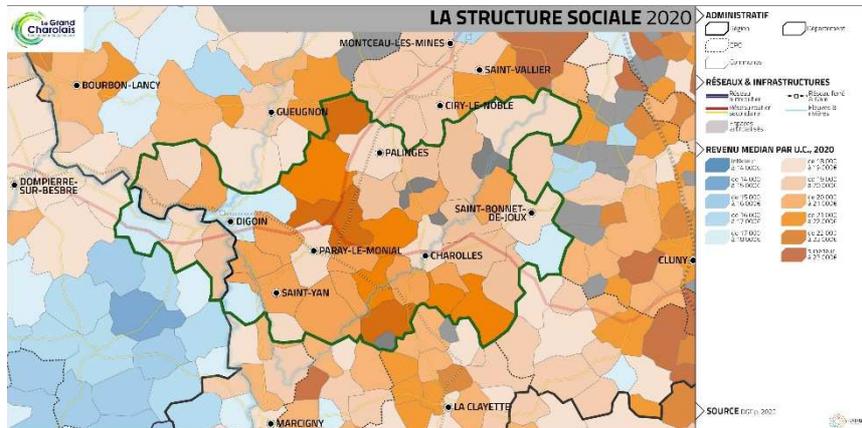
### 1.2 La situation géographique

Située au Sud du département, la Communauté de Communes est intégrée au pays Charolais Brionnais, en limitrophe du département de l’Allier. L’EPCI compte par ailleurs trois communes de l’Allier.

<sup>1</sup> Données INSEE, 2018



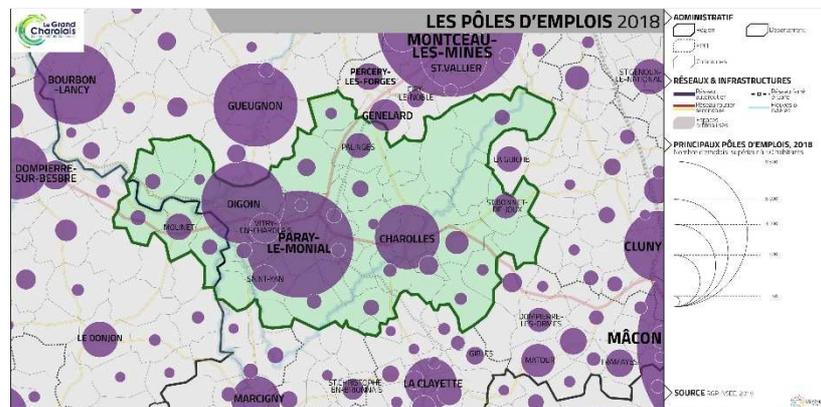
En termes de structure sociale avec une surreprésentation encore marquée (4,7% d'exploitants agricoles contre 1,4% au niveau national) et ouvrière (21,9% au niveau régional) et, à l'inverse des cadres sous-représentés (8,4% contre 16,8% au niveau national). Pour autant, et même s'il existe des problématiques localisées de précarisation (notamment en lien avec le vieillissement), les revenus annuels moyens des habitants du territoire (19200€) restent supérieurs à certains territoires ruraux.



### 1.4 La vie économique

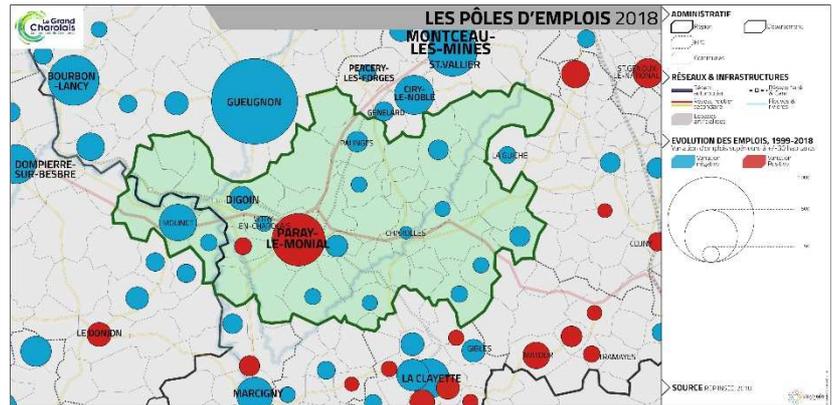
Le territoire du Grand Charolais compte plus de 14 000 emplois avec une très forte concentration dans les trois pôles qui regroupent 70% des emplois (pour 49% de la population) : plus de 5 000 emplois à Paray-le-Monial, 3 000 à Digoin et 1 850 à Charolles.

S'ils sont en recul en cohérence avec les dynamiques économiques nationales, les emplois agricoles et industriels restent importants sur le territoire (respectivement 6,9% et 19,1% avec le secteur de la construction). La tertiarisation de l'économie s'opère également sur le territoire mais à un rythme moins soutenu que sur d'autres territoires. Le territoire continue s'appuyer sur des filières emblématiques (agroalimentaires-alimentation, céramique, bois, logistique, tourisme, etc.)



Si ce tissu économique dote le territoire d'un grand nombre d'emplois, il existe un déficit du nombre d'actifs (17 500 actifs, soit 1,23 actifs pour 1 emploi). (environ 28%) occupent notamment un emploi sur l'un des pôles économiques situés en dehors du Grand Charolais (Montceau-les-Mines, Mâcon, Gueugnon, etc.).

Si le tissu économique local est peu dynamique (disparition de 500 emplois depuis 1999), il reste plus stable que celui des pôles voisins (Gueugnon, Montceau-les-Mines ou Bourbon-Lancy) dont la fragilité impacte également les actifs du territoire. A noter que Paray-le-Monial constitue un pôle économique attractif avec une tendance à la création d'emplois.



L'agriculture occupe une fonction majeure sur le territoire tant en termes d'espace agricoles, que d'économie et d'emploi :

6,9 % de l'emploi total en 2017 contre 8,4 % en 2007

Exploitation agricole moyenne de 85 ha contre 55 en moyenne en France

Production agricole : 87% viande ; 6% œufs et laitages ; 5% polyculture, polyélevage ; 1% fruits et légumes : 1% céréales et pain

Le tourisme constitue une activité et une ressource économique importante sur le Grand Charolais. Son offre est diversifiée et de qualité :

L'itinérance (vélo, pédestre, équestre) mais aussi navigation fluviale avec plusieurs canaux navigable

Le patrimoine avec ses châteaux, ses monuments, son patrimoine industriel, son patrimoine naturel (paysage, parcs et jardins et son patrimoine religieux (tourisme culturel très développé), ses musées  
La gastronomie avec une forte richesse de produits locaux de qualité et bénéficiant d'une notoriété importante

De nombreuses activités de loisirs : pêches, piscines, bien être, offres culturelles, évènements et animations...

Des hébergements pour tous : hôtels, campings, gîtes et meublés, chambres d'hôtes, villages vacances et des hébergements insolites

Il faut aussi noter un nombre conséquent de résidences secondaires (plus de 1500)

## 1.5 Le logement

Les caractéristiques rurales du territoire et les dynamiques démographiques des dernières années expliquent les grandes caractéristiques du parc de logement du territoire :

- Une surreprésentation de maisons individuelles (74% des résidences principales), de grands logements (70% de résidences principales de plus de 4 pièces) et de logements occupés par leurs propriétaires (63%) soulevant des enjeux de diversification. Seuls les pôles se distinguent avec un parc collectif et locatif plus important.
- Un parc de logements relativement anciens avec 53,4% de logements achevés avant 1970 (contre 41% au niveau régional). S'accompagne à cette problématique de vieillissement, un enjeu autour de la vacance relativement élevée (11,7% de logements vacants contre 8,5% au niveau régional). Ce double phénomène pose des enjeux de modernisation et

d'adaptation du parc de logements, mais aussi d'anticipation de la précarité énergétique.

## 1.6 Les mobilités

En termes d'infrastructures et d'accessibilité, le territoire du Grand Charolais bénéficie de plusieurs atouts sur son territoire (RCE- avec son évolution en 2x2 voies et sa transformation en autoroute A79 côté Allier, 3 gares) ou à proximité (A6, A71, A72, gares TGV, etc.)

Localement, le fonctionnement du territoire s'appuie sur une forte dépendance à la voiture individuelle qui se caractérise par une forte motorisation des ménages : 86% avec au moins un véhicule (contre 81% en France) et 39,7% avec au moins deux véhicules (contre 34,7% en France). Rappelons qu'en plus des lignes régulières de transports en commun, la Communauté de Communes a mis en place un dispositif de Transport à la Demande (TAD).

Il faut également relever un trafic poids lourds conséquent sur le territoire communautaire.

## 1.7 Les services

Le territoire du Grand Charolais dispose d'un bon maillage de services autour de pôles structurants (Paray-le-Monial, Digoin et Charolles) et de proximité (Saint-Yan, Palinges, Saint-Bonnet-de-Joux). Soutenu par des dynamiques de mutualisation à l'œuvre, ce maillage limite les problématiques d'éloignement aux services de proximité et du quotidien.

Pour autant, ce bon maillage ne doit pas masquer des déficits et des fragilités sur certains services (santé, services publics) et sur certains secteurs (notamment à l'est du territoire à l'intervalle avec la vallée de la Saône).

D'une manière générale, le territoire doit engager des réflexions sur l'accessibilité aux services et ses différents leviers (organisation territoriale, mutualisation, connaissances, numérique, itinérance, tarification, etc.).

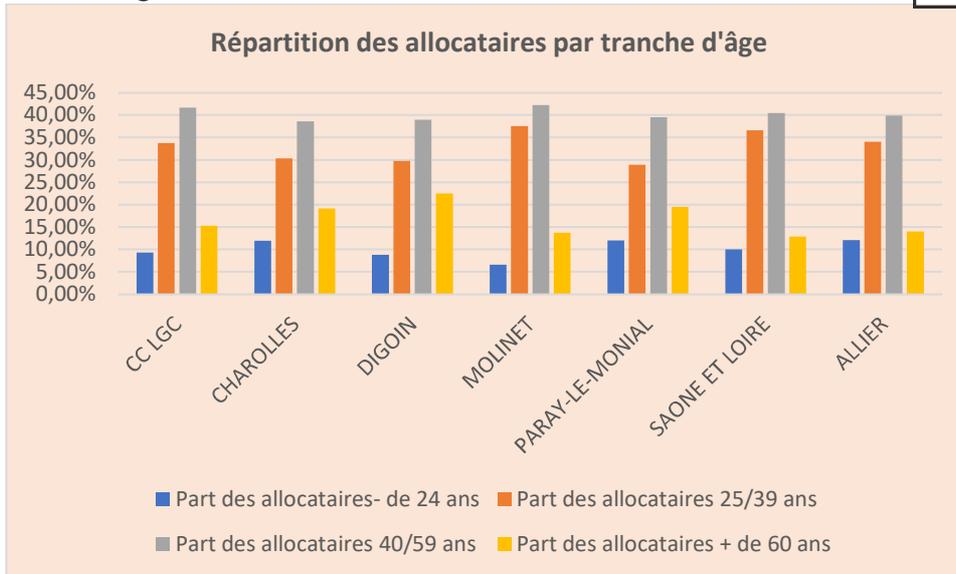
## 1.8 Les allocataires (Données CAF 71 – référence 2019)

- La couverture des allocataires

	CC LGC	CHAROLLES	DIGOIN	MOLINET	PARAY-LE-MONIAL	SAONE ET LOIRE
Nombre d'allocataires	6 823	608	1 615	168	1 991	99 041
Taux de couverture	40,00%	42,60%	40,60%	39,20%	43,00%	43,30%

La Communauté de communes compte 6 823 allocataires pour un taux de couverture de 40 %. Alors que les quatre communes signataires représentent 51 % de la population du territoire, près de 64 % des allocataires Caf habitent ces quatre collectivités. A noter que la notion de population couverte par la Caf comprend les allocataires, conjoint éventuel, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

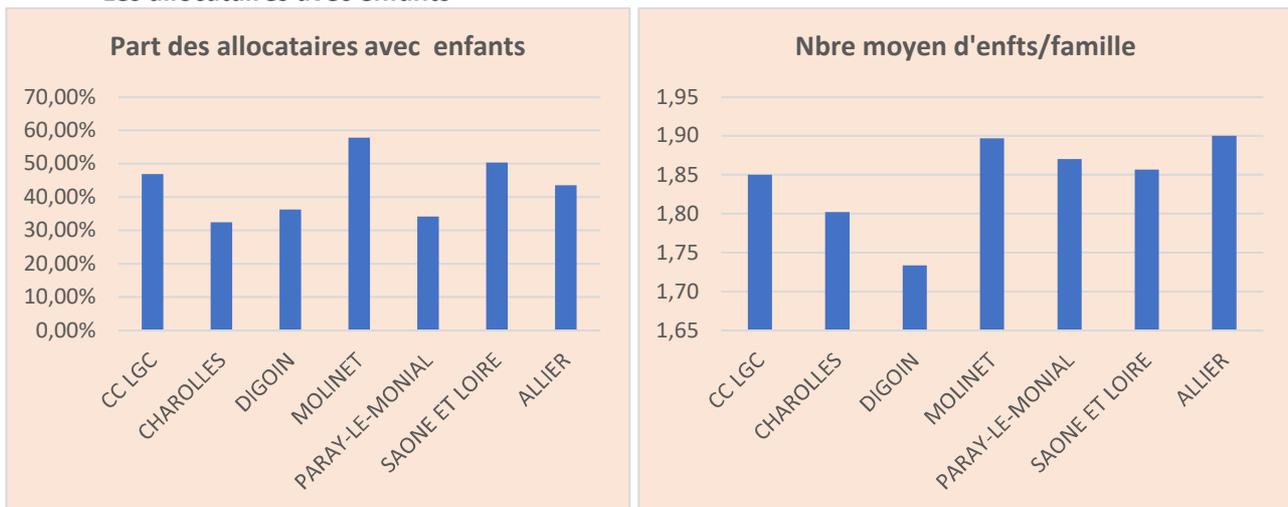
• **L'âge des allocataires**



On peut noter une sur représentation des plus de 60 ans mais aussi une représentation forte de jeunes allocataires de moins de 24 ans.

Ces éléments traduisent un vieillissement de la population de ce territoire.

• **Les allocataires avec enfants**

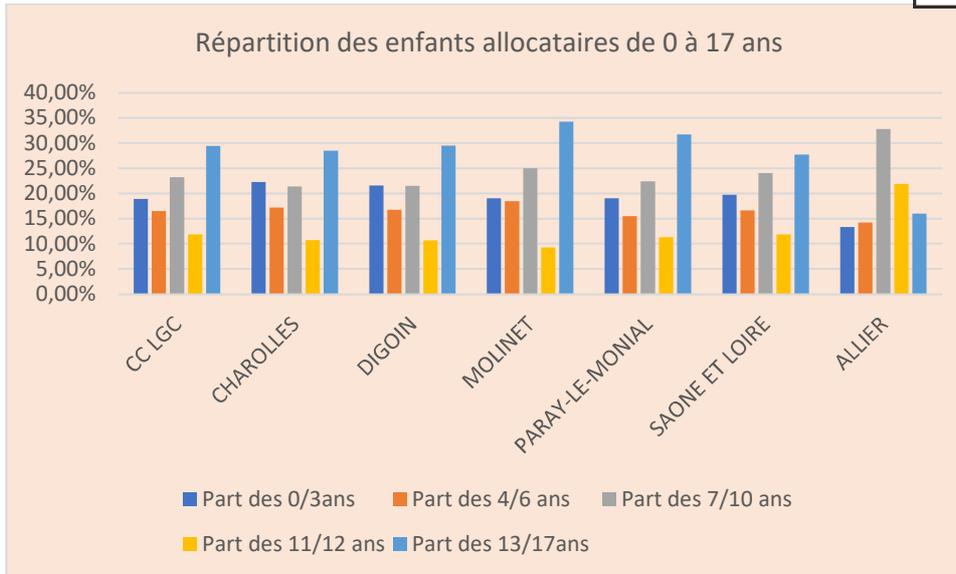


46.90 % des allocataires ont des enfants, contre 50.30 % au niveau départemental.

La représentation des familles allocataires est plus faible en comparaison du département et de la France métropolitaine avec un nombre moyen d'enfants par famille dans la moyenne départementale.

A noter que la représentation des familles allocataires est plus faible sur les trois communes pivots du territoire, à contrario de Molinet où la représentation est supérieure aux taux départementaux (71 et 03). 48 % d'entre elles sont habitantes des communes de Digoin, Paray, Charolles et Molinet, traduisant une répartition des familles sur l'ensemble du territoire.

• **Les enfants d’allocataires**

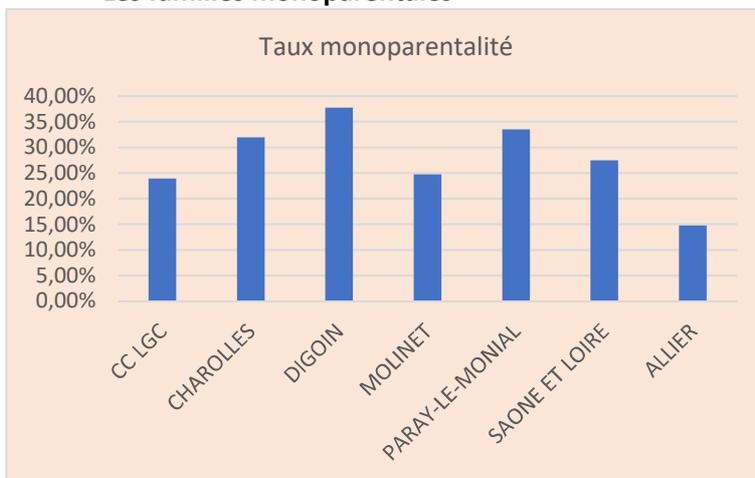


On dénombre 5 912 enfants de 0 à 17 ans issus de familles allocataires sur le territoire, dont 48% sur les communes de Digoin, Paray, Charolles et Molinet.

On peut constater :

- Une surreprésentation des 0/3 ans sur Digoin et Charolles par rapport aux taux départemental ;
- Une proportion des 13/17 ans supérieure à celle du département.

• **Les familles monoparentales**



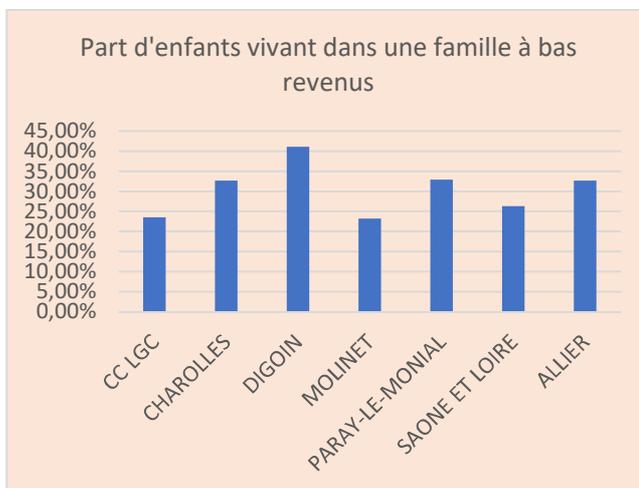
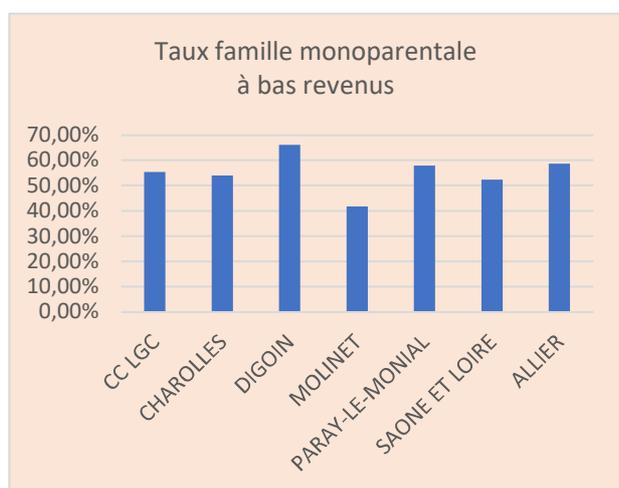
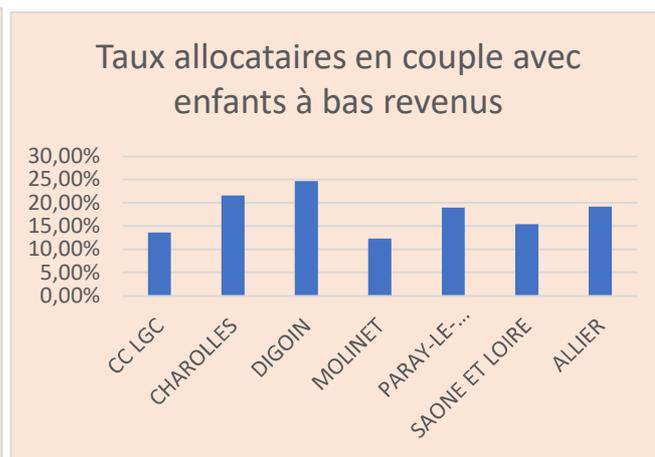
765 allocataires sont des familles monoparentales (23.96 % des familles allocataires). Ce taux est de 27.47 % au niveau Saône-et-Loire et 14.80% au niveau Allier.

Le taux des familles monoparentales est inférieur à celui du département 71, avec des pics pour les communes de Digoin (37.78 %), Charolles (31.98%) et Paray-Le-Monial (33.53%)

En comparaison, ces taux se rapprochent voir supérieur des taux des grandes villes du département.

• **Les allocataires à bas revenus**

Définition de bas revenu pour la Caf : seuil de pauvreté correspondant pour une personne à 60 % du revenu médian. (En 2020 : 2005€ soit 1203€)



30 % du total des allocataires entrant dans le champ de calcul des bas revenus se situe dans cette tranche « bas revenus », taux identique d'au taux du département de Saône-et-Loire.

Si l'on fait un focus sur les communes pivots et/ou signataires, ce taux monte à 41,70% pour Digoin, 36,3 % pour Charolles et 33,80% pour Paray-Le-Monial.

On peut conclure une présence importante d'allocataires fragiles sur l'ensemble du territoire avec une fragilité accrue des allocataires sur les trois communes pivots du côté Saône-et-Loire.

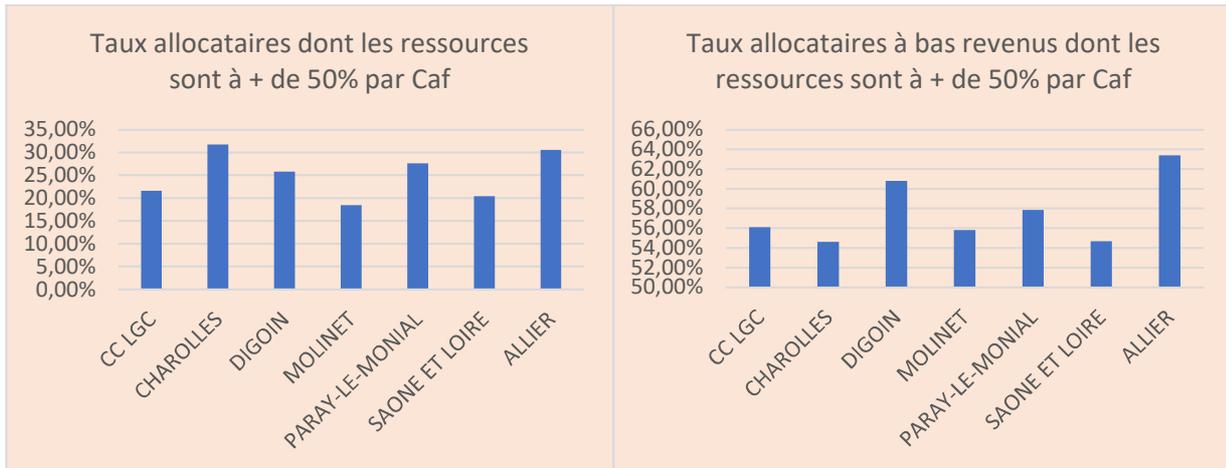
Le taux des couple avec enfants à bas revenus est inférieur à celui du département ( 13,60% contre 15,40%). En revanche, un couple avec enfants sur quatre est une famille à bas revenus pour la commune de Digoin.

Le taux des familles monoparentales à bas revenus est supérieur à celui du département, avec 2/3 des familles monoparentales de Digoin en situation de bas revenus. Cela traduit une fragilité importante des familles monoparentales notamment sur cette commune.

Près de 24 % d'enfants vivent dans une famille à bas revenus sur ce territoire, taux plus faible que celui du

département. En revanche, plus d'un enfant sur 3 est concerné sur Charolles

### La dépendance financière des allocataires aux prestations de la Caf

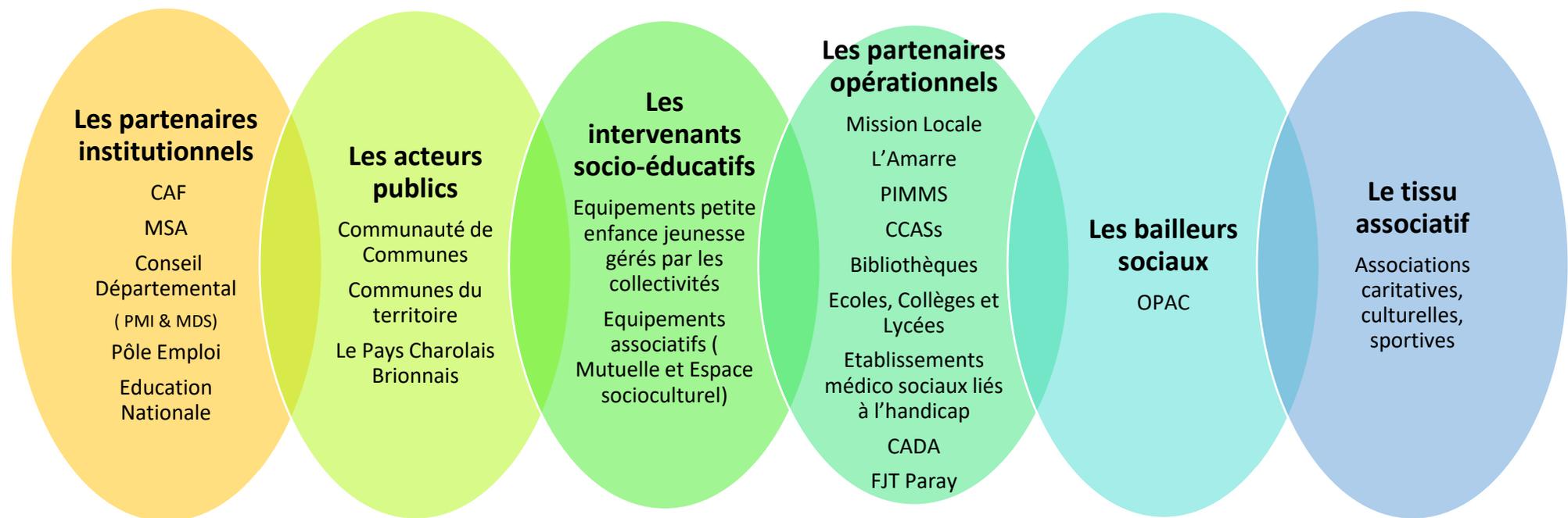


La dépendance aux prestations légales est supérieure du taux départemental, avec une forte pour les trois communes pivots de Saône-et-Loire.

La dépendance est supérieure pour les allocataires à bas revenus et forte pour les communes de Digoin et Paray-Le-Monial.

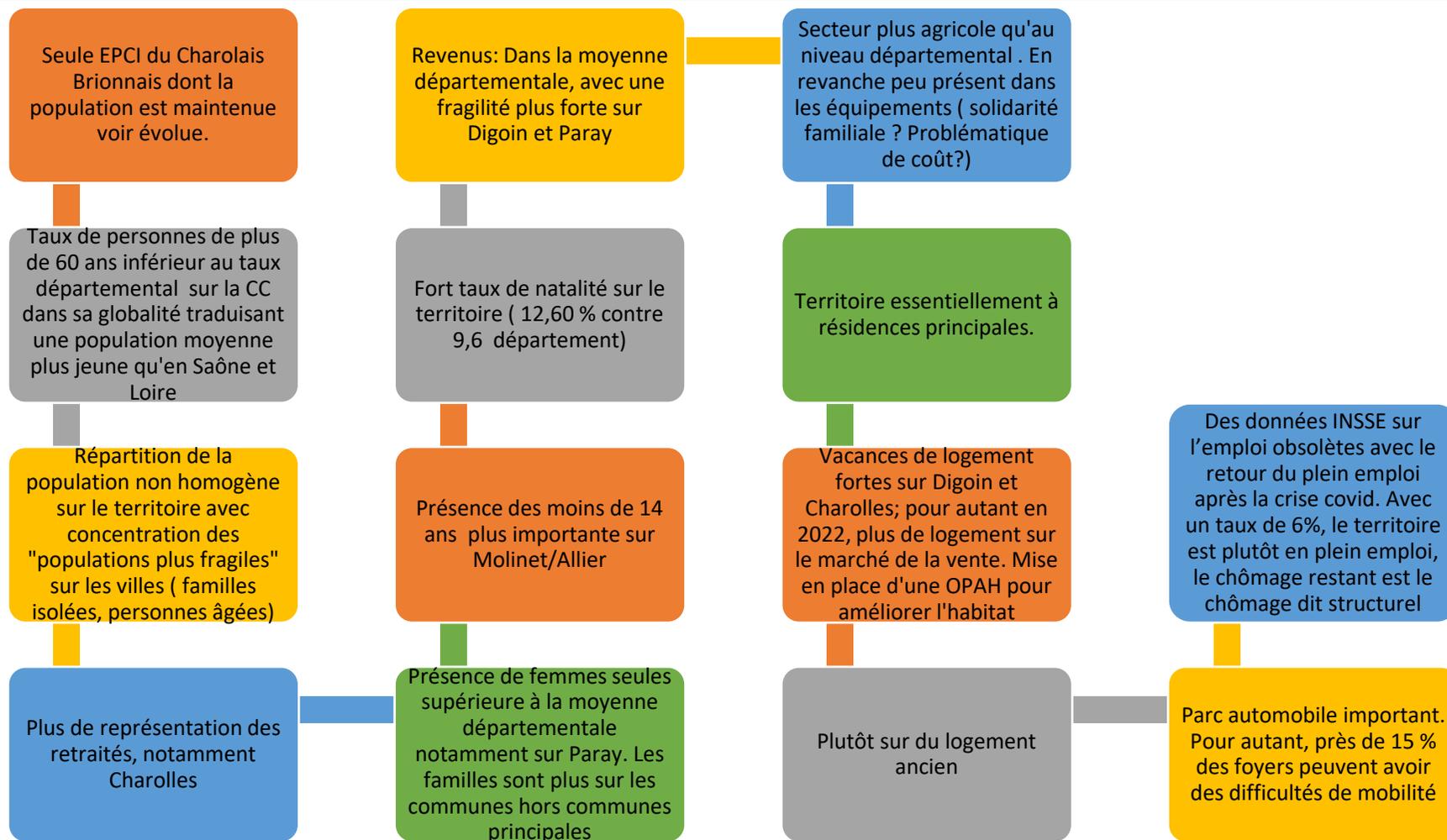
#### 1.9 Les différents acteurs opérant sur le champ du service aux familles et de l'action sociale

On peut noter un tissu de partenaires important œuvrant soit sur tout le territoire désireux de développer des projets communs.



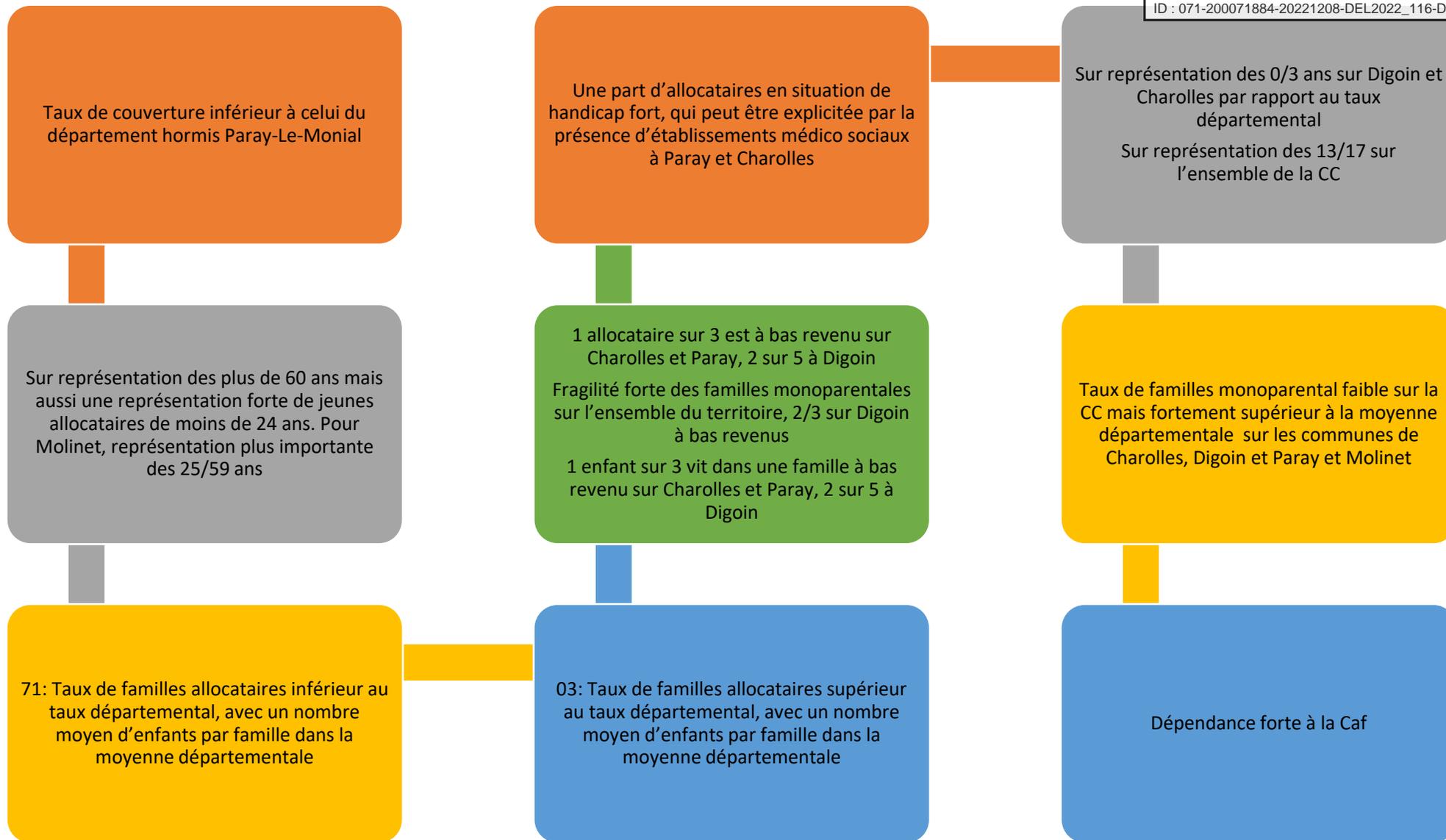
## FICHE SYNTHÈSE -A RETENIR

Le territoire



## Les données allocataires

Envoyé en préfecture le 12/12/2022  
Reçu en préfecture le 12/12/2022  
Publié le   
ID : 071-200071884-20221208-DEL2022\_116-DE



COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

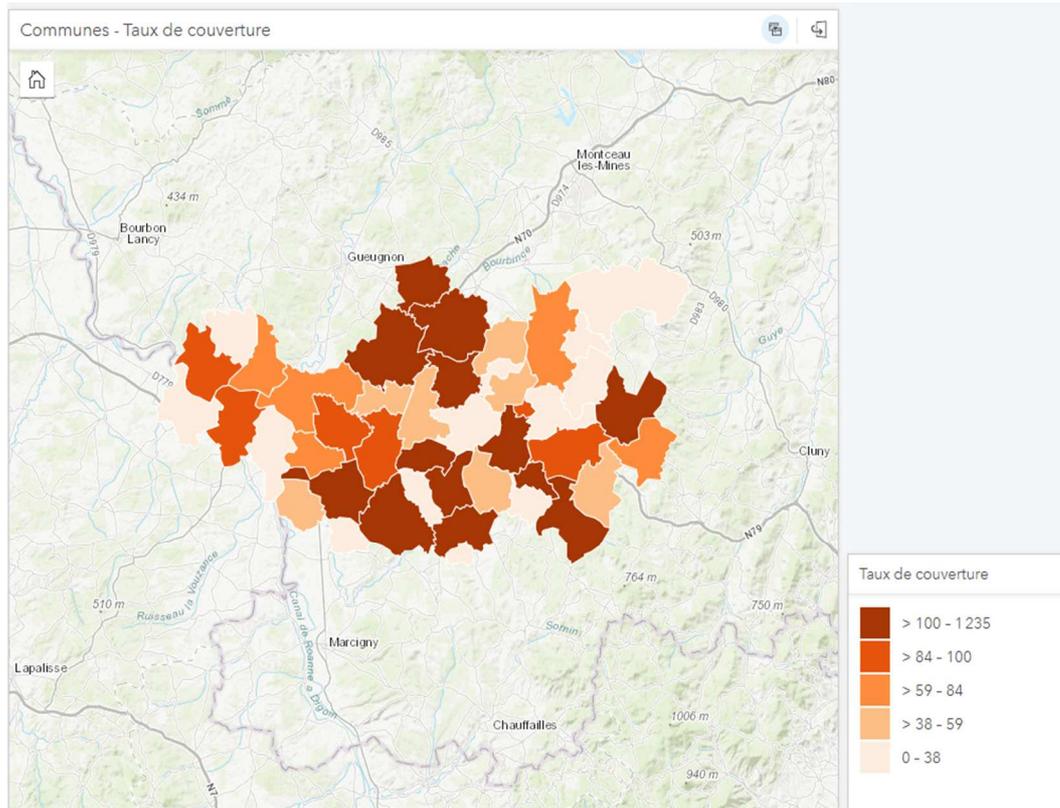
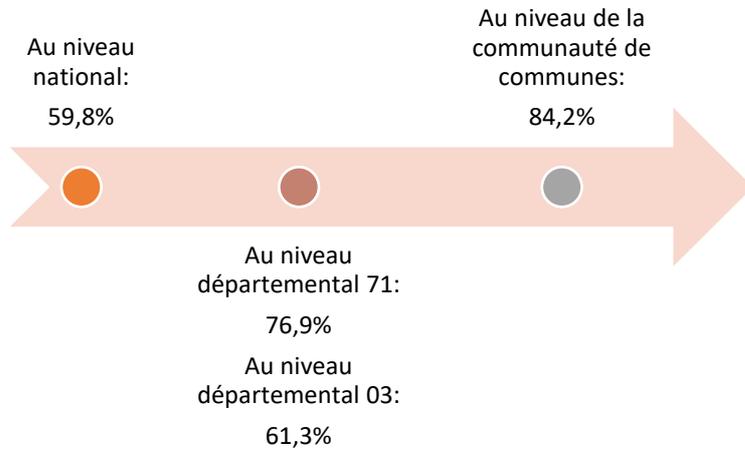
## 2. Les services aux familles

### 2.1 Les compétences communautaires et communales

<b>CC Le GRAND CHAROLAIS</b>	<p>La mise en œuvre d'une politique en direction de la petite enfance par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des établissements publics d'accueil des jeunes enfants situés sur les communes de Charolles, Palinges, Saint Bonnet de Joux et Saint Julien de Civry,</li> <li>• La gestion du relais assistant maternel itinérant situé sur les communes de Charolles, Palinges, Saint Bonnet de Joux et Saint Vincent de Bragny, dont le rayonnement correspond au périmètre de l'ancienne communauté de communes du Charolais,</li> <li>• Une ludothèque sur le périmètre de l'ancienne communauté de communes du Charolais,</li> <li>• La mise en œuvre d'une politique de soutien aux actions d'aide à la parentalité sur la commune de Charolles.</li> <li>• La gestion des accueils de loisirs sans hébergement communautaires situés à Charolles, Paray le Monial et Varenne St Germain (mercredis et vacances)</li> <li>• La gestion des espaces France Service et soutien d'actions permettant de faciliter l'accès des habitants au service public.</li> </ul>
<b>Commune de Paray-Le-Monial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite enfance sur la commune (EAJE, RAM, LAEP)</li> <li>• Parentalité-AVS</li> <li>• Point relais Caf - Maison France Services</li> <li>• PS Jeunes</li> <li>• CCAS</li> <li>• Garderies périscolaires</li> </ul>
<b>Commune de Digoïn</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite enfance sur la commune (EAJE, RAM, LAEP)</li> <li>• Parentalité (Maison de la famille)</li> <li>• ALSH péri et extra/Accueil Ados</li> <li>• VIF</li> <li>• CCAS</li> </ul>
<b>Commune de Molinet (Allier)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CEJ et PSO conventionnés avec CAF 03</li> <li>• ALSH péri et extra</li> <li>• Temps d'échange avec Caf 03 qui a acté le principe de démarche CTG englobant les trois communes de l'Allier dans la logique de territoire</li> <li>• Réflexion sur une convention de partenariat plus global à l'instar Caf 21 et Caf 01</li> <li>• Commune de l'Allier nous a fait part de sa non-possibilité de détacher un agent pour la référence CTG, sera signataire mais avec un niveau d'implication moindre</li> </ul>
<b>Commune de Charolles</b>	<p>Bien que non signataire d'un CEJ mais étant commune pivot du territoire, les données relatives à Charolles sont à valoriser. Compétence garderie périscolaire et VIF</p>

## 2.2 La petite enfance

- Le taux de couverture petite enfance

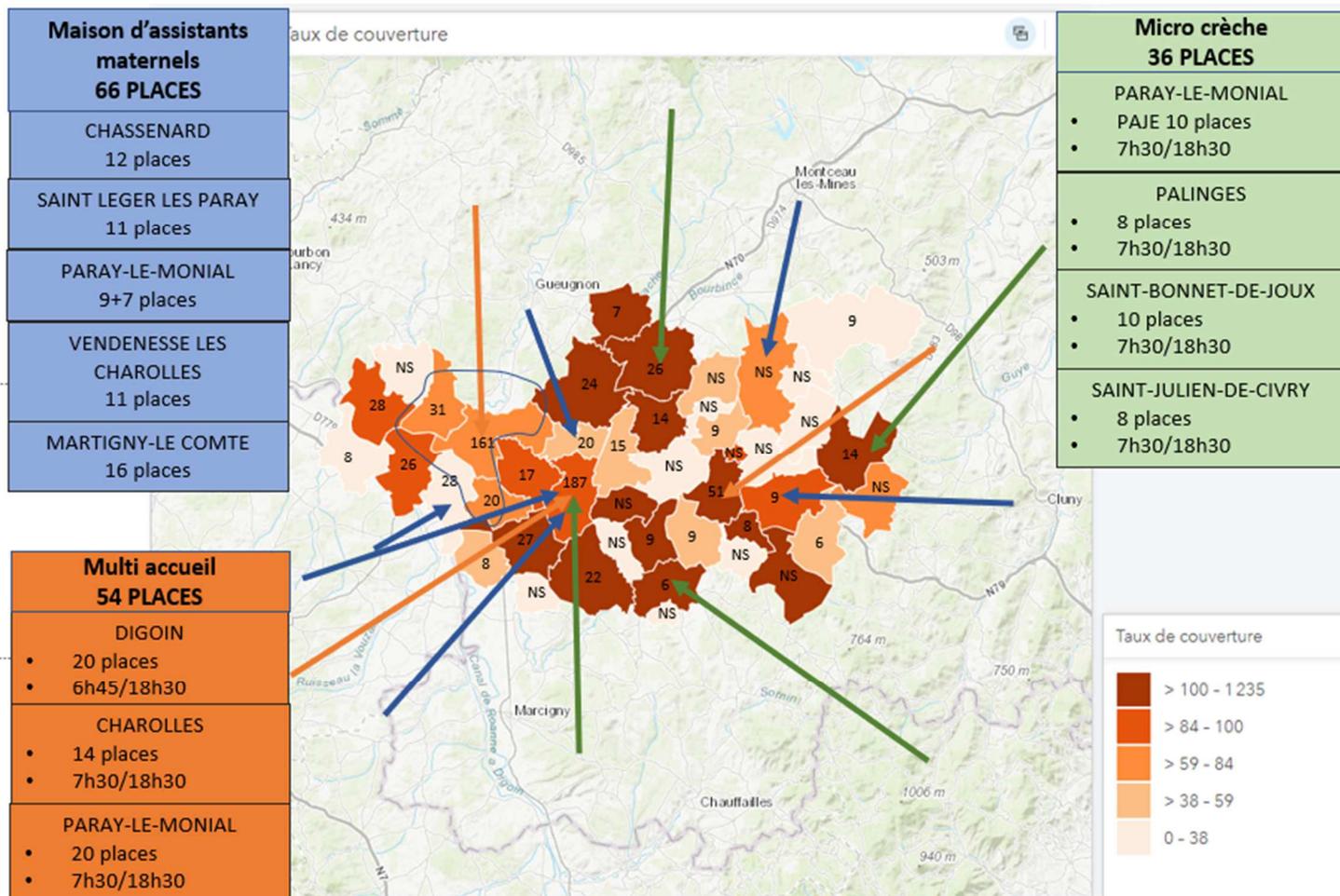


- L'offre d'accueil du jeune enfant

Le territoire compte 836 enfants allocataires de 0 à 2 ans.

Au niveau collectif :

Le territoire compte 7 établissements d'accueil du jeune enfant et 6 maisons d'assistants maternels représentant au total 156 places d'accueil.



Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71- CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

Multi accueil – Site de Digoïn Gestion Commune de Digoïn Données 2020 20 places Activité: 21 882/E Nombre d'enfants différents : 62 Nombre d'enfants sous le seuil de pauvreté : Non renseigné  Taux de fréquentation : 67,9% Prix de revient : 14,40 H/E PSU : 87 222,87€ CEJ : 48 460,75 €					Multi accueil – Site de Paray-Le-Monial Gestion Paray-le-Monial Données 2020 20 places Activité: 25 411 /E Nombre d'enfants différents : 78 Taux d'enfants sous le seuil de pauvreté : 44,89% Taux de fréquentation: 58,97 %  Prix de revient : 13,87 H/E PSU : 105 386,06€ CEJ: 41 359,20 €					Multi accueil – Site de Charolles Gestion CC LGC Données 2020 14 places Activité: 19 200/E Nombre d'enfants différents : 46 Taux d'enfants sous le seuil de pauvreté : 36,95% Taux de fréquentation : 72,56%  Prix de revient : 13,87 H/E PSU : 79 436,28 € CEJ: 44 452, 55€				
Activité	2018	2019	2020	2021 Prévi	Activité	2018	2019	2020	2021	Activité	2018	2019	2020	2021 Prévi
Total	26 883	29 592	21 882	25 170	Total	35 423	31 729	25 411	33 498	Total	22 638	24 807	19 200	20 944

Micro Crèche – Site de St Julien de Civry Gestion CC LGC Ouverture Janvier 2010 Données 2020 8 places Activité: 10 245 /E Nombre d'enfants différents : 15 Taux d'enfants sous le seuil de pauvreté : 20% Taux de fréquentation : 61,6%  Prix de revient : 14,51 H/E  PSU : 37 468,77€ CEJ: 7 011,61 €					Micro Crèche – Site de St Bonnet de Joux Gestion CC LGC Ouverture Septembre 2017 Données 2020 10 places Activité: 12 211H/E Nombre d'enfants différents : 24 Taux d'enfants sous le seuil de pauvreté : 41 % Taux de fréquentation : 58,73%  Prix de revient : 11,62 H/E PSU : 47 154,61€ CEJ: 27 467,76€					Micro Crèche – Site de Palinges Gestion CC LGC Halte garderie jusqu'en juillet 2020 Ouverture Septembre 2020 Données 2020 8 places Activité: 5 440 H/E Nombre d'enfants différents : 14 en HG et 19 en MC Taux d'enfants sous le seuil de pauvreté : 64%en HG et 37 % en MC Taux de fréquentation : 35 %  Prix de revient : 28 H/E PSU : 28 249,31€ CEJ: 23 310,27€				
Activité	2018	2019	2020	2021 Prévi	Activité	2018	2019	2020	2021 Prévi	Activité	2018	2019	2020	2021 Prévi
Total	13 558	12 885	10 245	11 490	Total	14 396	15 313	12 211	11 395	Total	6 633	5 511	5 440	10 560

EAJE 2021	Gestion	Nbre de places	Activité	Taux de fréquentation	Nbre d'enfants différents inscrits	Nombre d'enfants en situation de handicap	Nombre d'enfants sous le seuil de pauvreté	Tarif moyen horaire des familles	Prix de revient	Taux de facturation calculé	Nbre d'ETP
DIGOIN	Commune Digoin	20	26223	67,86%	50	1	34,00%	1,67 €	12,06 €	106,97%	7,93
PARAY	Commune Paray	20	33836	77,81%	55	0	47,27%	1,41 €	10,93 €	103,82%	9,26
CHAROLLES	CC LGC	14	20 909	71,11%	52	1	36,53 %	1,63 €	9,00 €	107,41%	18,56
PALINGES	CC LGC	8	10 415	54.54 % ( pas de modulation)	16	0	31,25 %	1,88 €	10,97 €	104,82%	
ST BONNET	CC LGC	10	11 854	49,6% ( pas de modulation)	25	0	44 %	1,28 €	9,90 €	110%	
ST JULIEN	CC LGC	8	11 178	58,53 % ( pas de modulation)	18	0	11 %	1,64 €	10,44 €	104,19%	

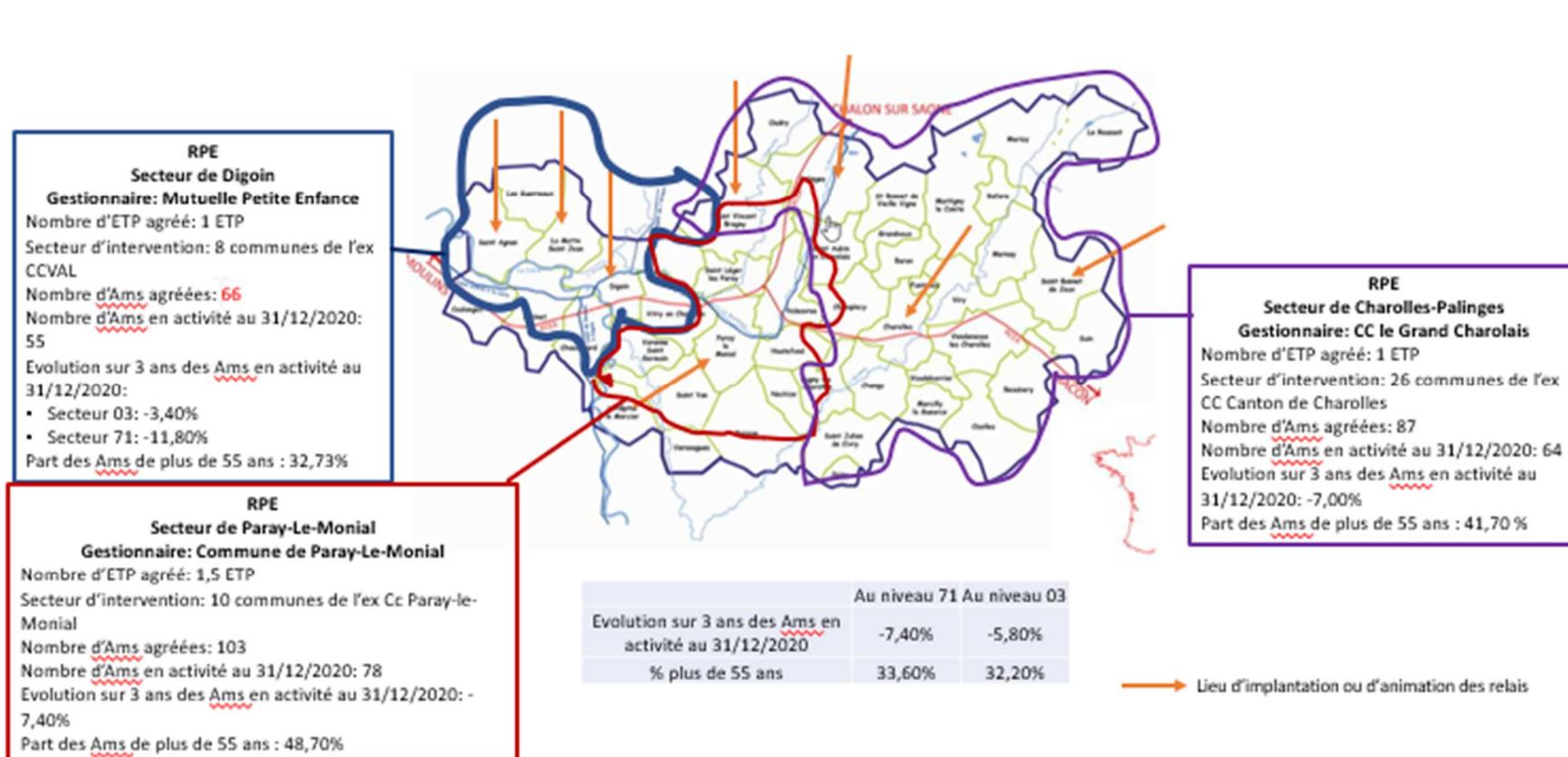
On peut noter les points suivants :

- Un taux de couverture communautaire supérieur au taux départemental avec une répartition territoriale adaptée avec cependant une interrogation sur la partie ouest du territoire ( secteur Digoin/La Motte/VSG et Allier)
- Des accueils collectifs avec des taux de fréquentation forts pour les multi accueils
- Une activité revenue à la normale hormis St Bonnet et St Julien
- Un accueil fort d'enfants en situation de pauvreté
- Des prix de revient contenus dans les prix moyen horaire national 2019 (10,51 €/h réalisée)

Au niveau individuel :

Au 31/12/2020, le territoire compte 197 assistants maternels agréés en activité. Afin d'accompagner au mieux les familles dans leurs recherches et leurs fonctions employeur et soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles, trois relais petite enfance (RPE) gérés par trois entités différentes pour 3.5

ETP rayonnent sur le territoire.



Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71- CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

		Nbre d'AM agréés en activité au 31/12	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans (2018/2020)	Part des AMs de plus de 55 ans	Part des AMs accueillant 5 enfants ou plus	Montant du salaire horaire moyen des assistants maternels	Nombre d'heures rémunérées par enfants gardés par un assistant maternel	mensuel net moyen des assistants maternels
RPE SECTEUR Digoin	Agréé 1 ETP PSO: 24 961,91 € Mission renforcée: 3 000 € PS CEJ: 10 393,22 € Prix de revient: 58 050,95€/ETP	55	Sur secteur Digoin -11,80% Sur secteur Allier -3,4%	32,73%	Sur secteur Digoin 7,3 % Sur secteur Allier 35,71 %	Sur secteur Digoin 3,22€ Sur secteur Allier 3,30€	Sur secteur Digoin 95 h Sur secteur Allier 111 h	Sur secteur Digoin 835,95 € Sur secteur Allier 841,14 €
RPE SECTEUR Paray –Le-Monial	Agréé 1,5 ETP PSO: 27 522,96 € Mission renforcée: 3000 € PS CEJ: 8 290,54 € Prix de revient: 42 671,26 €/ETP	78	-7,4 %	48,70 %	25,6%	3,50 €	73 h	1 022,53 €
RPE SECTEUR Charolles/Palinges	Agréé 1 ETP PSO: 17 743,90 € PS CEJ: 11 725,66 € Prix de revient: 41 264,88€/ETP	64	- 7 %	42,2 %	29,7%	3,18€	76 h	949,45 €
DPT 03		1 275	-5,8%	32,2%	26,5 %	3,40 €	93 h	1 146,03 €
DPT 71		2 306	-7,4 %	33,60 %	26,8 %	3,38 €	89 h	1 093,10 €

RPE 2021	Nbre d'ETP	Nbre de communes	Itinérance	Nbre d'AMS agréés au 31/12/2020	Nbre d'AMS en activité en moins un mois en 2020	Nbre d'AMS en activité au 31/12/2020	Nbre de familles avec enfants de moins de 3 ans	Nbre de jours d'ouverture avec accueil	Nbre de jours d'ouverture sans accueil public	Heures dédiées à l'animation d'ateliers d'éveil (	Heures dédiées à l'accueil ( physique,	Nombre de contacts familles	Nombre d'ateliers d'éveils	d'AM en activité au moins en	ment/préconisations CNAF (	Prix de revient/ETP
CC LGC	1	26	OUI	86	69	64	233	187	0	10	15	245	127	69	=	32 153,00 €
Mutuelle Petite Enfance	1	8	NON	73	68	56	283	215	8	3	8	569	74	68	=	70 001,36 €
Paray-Le-Monial	1,5	10	NON	101	86	78	309	223	0	7	20	1110	87	57	>	48 237,93 €
<b>TERRITOIRE LGC</b>	<b>3,5</b>	<b>44</b>	<b>OUI/NON</b>	<b>260</b>	<b>223</b>	<b>198</b>	<b>825</b>			<b>20</b>	<b>43</b>	<b>1924</b>	<b>288</b>	<b>64</b>	<b>&gt;</b>	

On peut noter :

- Une couverture complète du territoire avec 3 relais petite enfance de compétence à deux niveaux (communal et intercommunal) ;
- Un ratio nombre d'équivalents temps plein/assistantes maternelles en activité supérieur à la recommandation CNAF ( 1/56) au niveau territorial avec une répartition cependant non homogène par secteur d'intervention. En effet, il est préconisé 1 ETP pour 70 assistantes maternelles en activités (sans tenir compte d'itinérance éventuelle des équipements). Les 3.5 ETP sont liés à l'historique du territoire avec un nombre d'assistants maternels fortement supérieurs au moment de la création des relais ;
- Une activité complète sur les trois équipements, que ce soit sur le volet administratif ou accompagnement à la professionnalisation avec des répartitions administratif/atelier éveil différentes selon les équipements avec des prix de revient non homogènes;
- Une itinérance proposée que par le RPE communautaire ;
- Des locaux dédiés adaptés hormis site de Charolles exigü ;
- Des personnels en poste avec des diplômes diverses et complémentaires ( CESF, EJE, ES, Auxiliaire Puériculture ) , en adéquation avec les attendus Caf ;
- Une absence de travail en réseau au niveau du territoire ;
- Une forte diminution du nombre d'assistants maternels sur le territoire et un vieillissement fort sur la partie est du territoire ;
- Un revenu mensuel inférieur à celui du département surtout secteur Digoin avec un nombre moyen d'accueil plus faible que celui départemental hormis secteur Digoin

## 2.3 L'enfance et la jeunesse

### L'enfance



Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

<p><b>ALSH Enfants – Site de Digoin</b>                  Gestion Commune de Digoin                  Données 2020  <b>Périscolaire</b>                  (MERCREDIS+ AVANT/APRES ECOLE)                  Activité: 39 989 H/E                  Nombre d'enfants différents : 357                  Prix de revient : 4,87 H/E                  PSO: 21 514,88 €</p> <p><b>Extrascolaire</b>                  Activité: 10 740 H/E                  Nombre d'enfants différents : 67                  Prix de revient : 7,38 H/E                  PSO : 5 778,33€                  Aide locale CAF 71: 4 552 €</p> <p>CEJ 24 207,10 €</p> <p>Augmentation globale de l'activité</p>	<p><b>ALSH Enfants – Site de Paray-Le-Monial</b>                  Gestion CC LGC                  Données 2020  <b>Périscolaire MERCREDIS</b>                  Activité: 6 207 H/E                  Nombre d'enfants différents : 123                  Prix de revient : 8,92 H/E                  PSO : 3 339,49 €</p> <p><b>Extrascolaire</b>                  Activité: 23 497 H/E                  Nombre d'enfants différents : 336                  Prix de revient : 6,17 H/E                  PSO: 12 641,86 €                  Aide locale CAF 71: 6 764 €</p> <p>CEJ : 15 534,46 €</p> <p>Augmentation de l'activité</p>	<p><b>ALSH Enfants – Site de Charolles</b>                  Gestion CC LGC                  Données 2020  <b>Périscolaire MERCREDIS</b>                  Activité: 5 885 H/E                  Nombre d'enfants différents : 95                  Prix de revient : 5,49 H/E                  PSO : 3 166,25 €</p> <p><b>Extrascolaire</b>                  Activité: 7 498 H/E                  Nombre d'enfants différents : 161                  Prix de revient : 6,04 H/E                  PSO: 4034,07€                  Aide locale CAF 71: 1 975€</p> <p>CEJ : 9 791,79 €</p> <p>Stabilité globale de l'activité</p>	<p><b>ALSH Enfants – Site de Molinet</b>                  Gestion Commune de Molinet                  Données 2020  <b>Périscolaire</b>                  (MERCREDIS+ AVANT/APRES ECOLE)                  Et Extrascolaire</p> <p>Activité: 10 602 H/E                  PSO : 3 339,49 €                  PSO: 12 350,13 €                  Aide locale CAF 03: Pour les enfants AEEH</p> <p>CEJ : 19 923,62€</p> <p>Baisse de l'activité</p>
---	--	--	--

Activités	2018	2019	2020	Activités	2018 (association)	2019	2020	Activités	2018	2019	2020	Activités	2018	2019	2020
Périscolaire	37 320	35 071	39 989	Périscolaire	3 819	4 482	6 207	Périscolaire	5 031	4 836	5 885	Périscolaire			
Extrascolaire	11 228	10 744	10 740	Extrascolaire	16 753	18 617	23 497	Extrascolaire	8 135	7 968	7 498	Extrascolaire			
<b>Total</b>	<b>48 548</b>	<b>45 815</b>	<b>50 729</b>	<b>Total</b>	<b>20 572</b>	<b>23 099</b>	<b>29 704</b>	<b>Total</b>	<b>13 166</b>	<b>12 804</b>	<b>13 383</b>	<b>Total</b>		12 831	10 602

<p><b>ALSH Enfants – Site de Varenne St Germain</b>                  Gestion CC LGC                  Données 2020</p> <p><b>Extrascolaire</b>                  Activité: 4 265 H/E                  Nombre d'enfants différents : 83                  Prix de revient : 4,12 H/E                  PSO: 2 294,66 €                  Aide locale CAF 71: 1755€</p> <p>CEJ : 1 878,83€</p> <p>Baisse constante des effectifs</p>
---

↓

Activités	2018	2019	2020
Périscolaire			
Extrascolaire	10 910	6 210	4 265
<b>Total</b>			

Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

ALSH PERI 2021	Gestion	Nbre de places	Activité	H/E Matin/soir	H/E Mercredis	Part des Moins de 6 ans sur les mercredis	Nbre d'enfants différents inscrits	Nombre d'enfants en situation de handicap	Tarif moyen horaire des familles	Prix de revient
DIGOIN	Commune Digoin		42343	32714	9629	46,40%	263	9	0,92 €	4,60 €
PARAY	CC LGC		10348	0	10348	40,31%	60	0	1,61 €	6,30 €
CHAROLLES	CC LGC		7466	0	7466	21,11%	102	1	1,40 €	4,69 €
MOLINET	Commune Molinet			0						

ALSH EXTRA 2021	Gestion	Ouverture	Activité	Part des Moins de 6 ans	Nbre d'enfants différents inscrits	Nombre d'enfants en situation de handicap	Tarif moyen horaire des familles	Prix de revient
DIGOIN	Commune Digoin	Hors Noël et partie Août	10978	51,07%	127	2	1,18 €	4,18 €
PARAY	CC LGC	Hors Noël et partie Août	28075	35,01%	116	0	1,45 €	6,02 €
CHAROLLES	CC LGC	Hors Noël et partie Août	13071	25,12%	170	1	1,47 €	4,19 €
VARENNE ST GERMAIN	CC LGC	Juillet/Août	7183	38,77%	122	0	1,50 €	5,62 €
MOLINET	Commune Molinet	Hors Noël et partie Août						

	Nbre d'ETP ALSH
CC LGC	Nombre d'ETP permanents = 4,5 et Nombre d'ETP non permanents = 24
Digoin	10,3

ALSH MOLINET-REEL 2021	Activité	Nombre d'enfants différents	Nombre d'enfant AEEH :	Prix de revient	PSO	CEJ
Périscolaire	13 632	41	0	4,19 €/h	7 184,61 €	20 040,28 €
Extrascolaire	6 563	180	1	3,97 €/h	3 674,66 €	

On peut noter les points suivants :

- Trois gestionnaires organisent les accueils de loisirs sur territoire, avec une couverture plutôt accès sur le Nord du territoire ;
- Les fréquentations sont en hausse et répondent aux engagements contractuels ;
- Les structures évoluent dans des locaux spécifiques adaptés, avec deux sites à réinterroger
  - Les locaux de Charolles devenus exigus avec l'augmentation de l'activité et des tranches d'âge accueilli
  - Les locaux de Varenne Saint Germain vendus et ne pouvant plus accueillir d'enfants dès l'été 2023 ;
- Des structures de Saône-Et-Loire ayant contractualisé des dossiers bonification qui demandent à être confortés
- Une structure de l'Allier qui, à compter du 01/01/2023, intégrera les dispositifs de la Saône-et-Loire (PSO, fonds locaux) et devra faire évoluer notamment sa tarification extrascolaire (initialement organisée en fonction de fonds locaux de l'Allier)

## La jeunesse

DIGOIN				
Gestion: Commune de Digoin				
Accueil Ados et Accueil Jeunes				
	2018	2019	2020	Prévi 2021
AJ	1220	738	1569	347
Accueil Ados	11920	19670	20 826	13812
PSO	6 308,06 €	10 979,91 €	12 048,95 €	11 905,45 €
PS CEJ	39 941,62 €	41 836,80 €	44 778,32 €	44 778,32 €

Camps ados sur Digoin

Mission locale du Charolais  
 Brionnais active sur le territoire



**PARAY-LE-MONIAL**  
 Gestion: Foyer Parodien  
 • FJT avec suspension d'agrément

**PARAY-LE-MONIAL**  
 Gestion: Espace socio culturel  
 • PS Jeunes à 1 ETP (ouverture septembre 2020)

Maison des Ados ( Point  
 d'Accueil et d'Ecoute Jeunes)  
 basée à Paray-Le-Monial

ALSH Ados 2021	Gestion	Nbre de places	Activité	Part des Moins de 6 ans	Nbre d'enfants différents inscrits	Nombre d'enfants en situation de handicap	Tarif moyen horaire des familles	Prix de revient	Nbre d'ETP
DIGOIN	Commune Digoin		14943	37,52%	322	8	0,40 €	12,81 €	

On peut noter

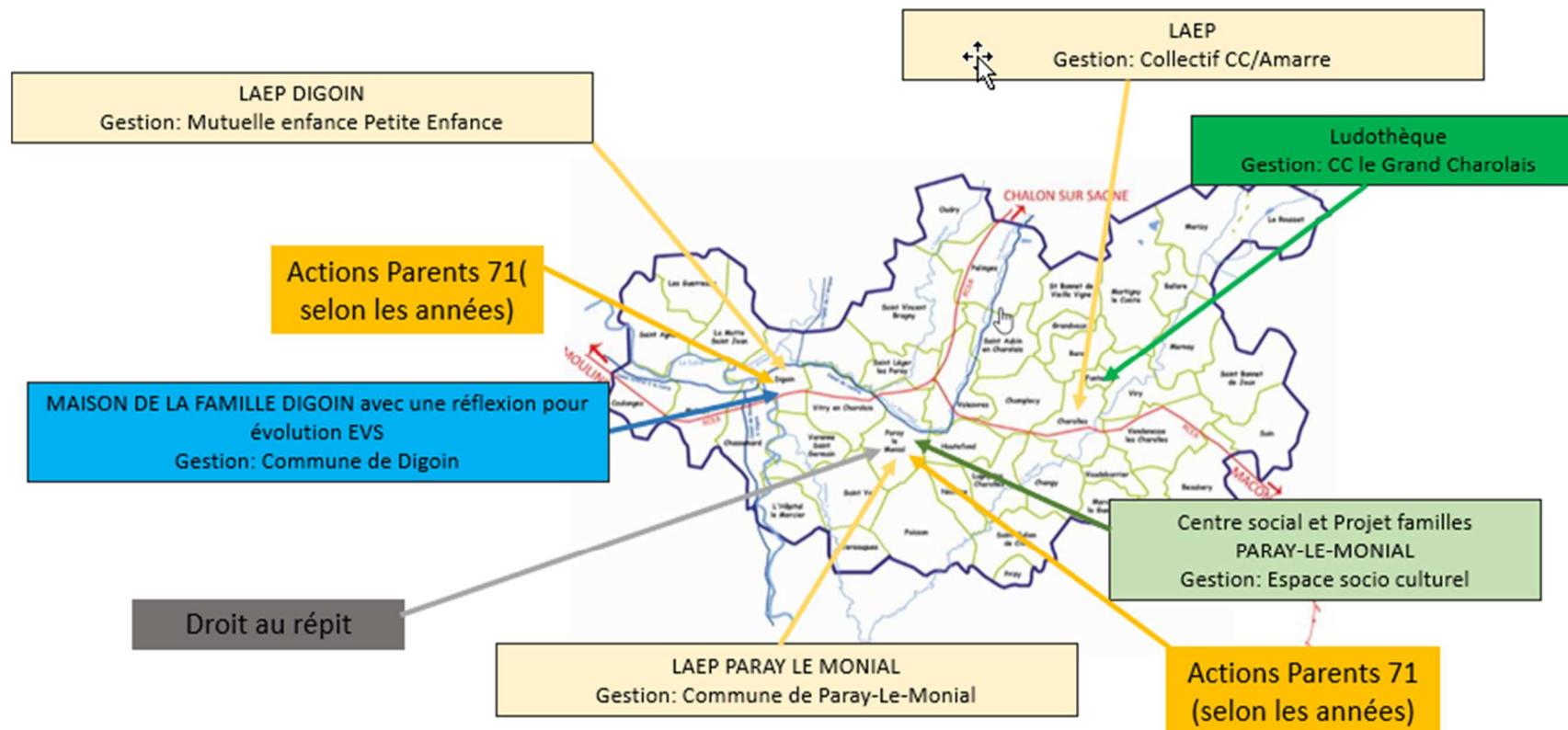
- Une sur représentation des 13/17 ans sur ce territoire par rapport au département ;
- Une offre de loisirs faible sur le territoire ;
- La présence de la Maison des Ados ( PAEJ) demandant à être développée.

## 2.4 L'animation de la vie sociale



Un seul équipement de l'animation de la vie sociale sur Paray-le Monial géré par une association, fragile en organisation par ailleurs.

## 2.5 La Parentalité



A noter la présence de deux réseaux VIF

- Sur Digoin pour les communes de Digoin, Les Guerreaux, Varenne Saint Germain, Saint Agnan, Molinet, Chassenard, Coulanges ;
- Sur Charolles pour Charolles et les communes limitrophes.

Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

2020	Nombre d'heure de fonctionnement	Nombre de séances ouvertes au public	Nombre d'accueillants	Nombre de familles différentes	Nombre de parents différents accueillis	Nombre d'enfants différents	Prix de revient	Montant aide CAF (PSO + CEJ)
LAEP Digoin	116	35	9	16	17	18	23,269 €/h/e	2591,64 €
LAEP Paray –Le-Monial	60	20	5	24	28	25	31,63 €/h/e	767,89 €

2020	PSO AVS	PSO référent familles
Centre social Paray le Monial	53 762,43 €	22 988 €

2020	
Maison de parentalité	10 000 €

2020	
3 projets Parents 71	3 500 €

2020	
Droit au répit Association EN Jeux	5600 €

On peut noter :

- Des actions parentalité essentiellement sur Digoin et Paray-le-Monial, dans une moindre mesure Charolles ;
- Une ludothèque sur Charolles peu exploitée ;
- Présence d'un réseau local Parents 71 sur le territoire du Charolais-Brionnais animé entre autres par la directrice du centre social de Paray-Le-Monial, représentant par ailleurs le réseau au réseau départemental ;
- Un CLAS sur la commune de Paray-Le-Monial
- Les attendus d'un Panier parentalité sur l'EPCI sont atteints

Extrait de la circulaire Cnaf 2019 – 012 : « Le financement d'actions et de lieux ressources dédiées à la parentalité via le Fnp est un levier central pour atteindre l'objectif d'offrir aux parents, d'ici 2022, sur chaque territoire intercommunale (Epci), un panier de service « parentalité », constitué d'au moins une action Reaap, une action Clas et d'un Laep. »

## 2.6 Les aides sociales

- **Les Maisons Départementales du Conseil Départemental**

Le Conseil Départemental a trois antennes sur les communes de Digoin, Paray et Charolles permettant de mailler le territoire.

Pour les trois communes de l'Allier, les maisons des solidarités les plus proches sont Dompierre-Sur-Besbre (23 km de Molinet) et Lapalisse (40 km de Molinet).

- **Les CCAS et CIAS**

Le territoire est maillé par les CCAS des communes avec des actions très diverses selon la taille des communes : repas ou panier pour les anciens, soutien aux publics les plus vulnérables.

- **Les associations caritatives**

Le territoire est maillé par de nombreuses associations caritatives qui œuvrent en proximité auprès des habitants les plus vulnérables (Les restos du Cœur, Secours populaire, Secours Catholiques, ...) en développant des services d'accompagnement des personnes dans le besoin dans le domaine de l'alimentation, vestimentaire et organisation d'évènements à destination des personnes plus vulnérables.

## 2.7 Les prestations familiales

NOM	Montant mensuel moyen des prestations périodiques versées/ allocataire
CC LE GRAND CHAROLAIS	454,59 €
MOLINET	496,35 €
CHAROLLES	511,09 €
DIGOIN	432,18 €
PARAY LE MONIAL	488,31 €
SAONE ET LOIRE	461,95 €

Le montant mensuel moyen des prestations est inférieur à celui du département pour Digoin, alors que la population est plus fragile, le montant est élevé sur Charolles.

## 2.8 L'intervention CAF action sociale

Afin de renforcer son action, la Caf a découpé le département en deux territoires, avec la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire (cadre technique territorial, travailleurs sociaux, assistante de

territoire), supervisé par un responsable de territoire. Le Territoire Le Grand Charolais fait SLOW  
 territoire Sud (secteurs Charolais Brionnais, Mâconnais Tournugeois et Brionnais)  
 Cette organisation a pour but de renforcer l'intervention Caf au plus près des besoins des familles  
 avec :

- Un responsable de territoire, basé à Mâcon, avec pour objectif de concourir à la réalisation des objectifs fixés par sa hiérarchie et/ou la direction en assurant le management de l'équipe pluridisciplinaire sur le territoire dont il a la charge ;
- Un assistant de territoire, basé à Digoin, ayant pour mission de faciliter la réalisation des missions et activités d'un responsable et de l'équipe pluridisciplinaire d'un territoire ;
- Un conseiller technique territorial (CTT), basé à Digoin, ayant pour mission de contribuer au développement social du territoire, par la promotion et la construction avec les partenaires de services adaptés aux territoires et aux besoins locaux de la population ;
- Deux travailleurs sociaux, basés sur Digoin et Paray-Le-Monial ayant pour mission de contribuer au développement du lien social et à la prévention des risques d'exclusion sociale, par une démarche de valorisation et d'implication des familles.

## 2.9 L'accès aux droits

De manière générale, le territoire est pourvu de sites d'accueils permettant de mailler le territoire.

Au niveau de la Caf :

Une antenne Caf située à Digoin propose un accueil de premier niveau tous les amrdis et jeudis, un accueil sur rendez-vous un mardi tous les 15 jours. Les contacts Caf peuvent aussi s'effectuer par téléphone ou via les différents sites : caf.fr, monenfant.fr, blog caf 71,...

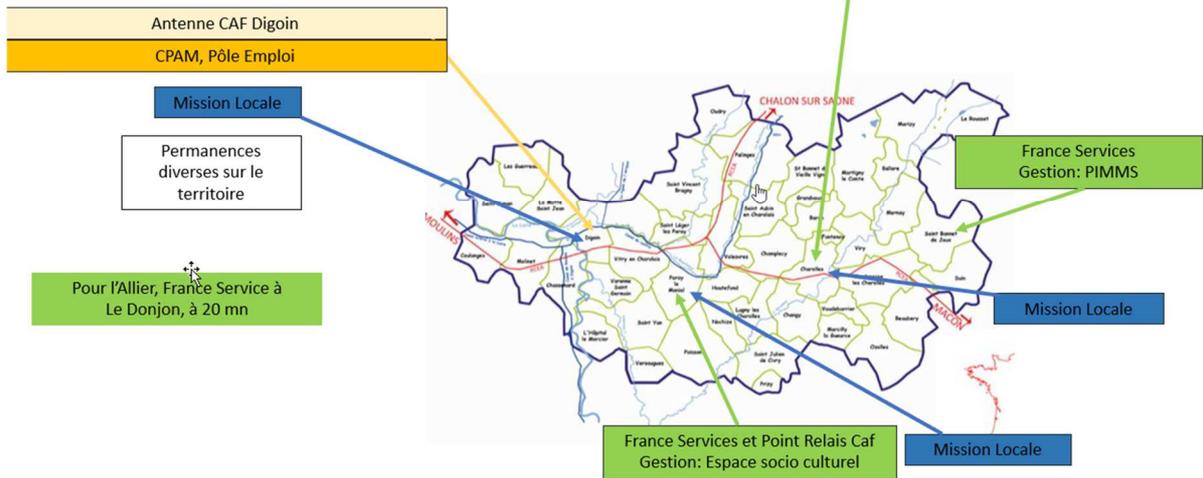
Les accueils partenaires

Des partenaires alternatifs tels que les Maisons France Service proposent des accompagnements.

Au niveau des autres partenaires

Pôle Emploi ,CPAM ont leurs bureaux basé à Digoin. La Mission Locale a trois sites identifiés sur Charolles, Paray et Digoin.

A noter que de nombreuses permanences sont proposés sur le territoire, avec cependant une lisibilité à conforter. De plus, pour les communes de l'Allier, les habitants doivent se rendre au Donjon ( 20 mn) pour avoir un premier accès, seule une agence postale existe sur Molinet.



La dématérialisation de nombreuses prestations est aussi à accompagner sur ce territoire où le débit internet est à certains endroits limités.

## 2.10 Les équipements sportifs et culturels

Le territoire est maillé par des équipements de proximité tels que bibliothèque, médiathèque, piscines d'été et d'hiver...

Des saisons culturelles sont proposées par les collectivités selon leur compétence.

On dénombre de nombreuses actions culturelles, sportives.

### **3. Les besoins exprimés**

#### **3.1 La réflexion des élus référents**

Les trois élus référents de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, Digoin et Paray-le-Monial se sont rencontrés lors d'un temps d'échanges afin de

- Construire une vision partagée du territoire
- Etablir une cartographie du territoire à moyen terme, permettant de flécher les axes stratégiques du projet de territoire

## La vision du territoire

**Un territoire vaste avec des villes pivots** mais avec une mobilité pouvant être compliquée

**Différences territoriales** pouvant entraîner une réflexion globale complexe mais avec une sensibilité de l'intérêt de faire ensemble

### **Un territoire en développement et en structuration (pas un territoire qui se meurt) avec**

- .. L'augmentation de la population sur la CC (surtout commune de Charolles)
- .. Du plein emploi avec une dynamique de développement économique, accompagnement des entreprises, accompagnement de l'installation de nouvelles entreprises avec une maîtrise du foncier
- .. Une structuration du territoire par la RCEA permettant de se rapprocher des pôles plus urbains
- .. Des élus ambassadeurs qui connaissent leur territoire
- .. Une capacité d'aller chercher des ressources en externe

**Plein emploi** actuellement sur le territoire avec une recherche active des entreprises et des propositions de formation pour pouvoir se développer)

### **Une offre de services existante mais**

- .. un équilibre à trouver entre la part économique et la part avec le développement territorial (services à la population)
- .. un déficit de l'offre pré ados
- ... des difficultés de recrutement
- .. une pénurie à venir pour l'accueil individuel
- ... des budgets contraints

### **Un territoire attractif avec**

- .. une volonté d'améliorer le cadre de vie pour mobiliser une nouvelle démographie (aussi bien en terme de voirie, services, culture, santé..)
- .. une volonté de conforter cette notion de territoire « vert » (tourisme, jardins, circuits courts,...)
- .. Une arrivée de nouvelles familles originaires ou non du territoire

### **Mais**

- .. Une population vieillissante
- .. Une répartition de la population amenant que près d'un habitant sur 2 réside sur l'une des 3 villes centres représentent près
- .. Une précarité d'une population sur certains secteurs
- .. Un parc immobilier ancien, passoires énergétiques (crainte de « friche des bâtiments 70 »)

**Une forte mobilisation** des différents acteurs (élus, partenaires,..) avec un tissu associatif important

**Ressources partenariales importantes avec un maillage à renforcer**

## Que voudriez-vous voir changer sur le territoire ?

### Avoir le sentiment d'appartenance à un même territoire et de faire sens ensemble

- changer le « chacun pour soi »,
- la réflexion commune serait une priorité
- concertation des différentes collectivités pour l'élaboration d'un projet
- plus de cohérence entre les différentes collectivités
- je souhaite une vraie mutualisation, un esprit coopératif
- je souhaite aller vers plus d'échanges avec des objectifs clairement affichés
- j'aimerais avoir une vraie mutualisation des moyens ou personnes

### Avoir un renforcement une amélioration des services à la population

- une réflexion poussée sur les possibilités d'accueil et les services proposés à la population ( AssMat, ALSH péri et extra scolaire,...)
- Renforcement et développement des accueils de loisirs
- Une offre petite enfance
- Mode de garde pour les horaires atypiques
- Une équipe de remplaçants à l'échelle communale, inter-communale ?
- Réflexion sur une forme de « mutualisation » des équipes de professionnels de l'éducatif
- De la place pour tous dans les équipements sans avoir à « choisir/prioriser »( organisation interco et non « parentale » pour des coûts à affecter)
- Des temps de restauration agréables et confortables pour tous (enfants et adultes)
- Offre pré-ado à développer

### Avoir un déploiement territorial de l'offre culturelle, sportive et collective

- Activités sportives et culturelles pour l'ensemble du territoire
- Plus de propositions d'actions collectives dans le territoire pour les enfants
- Élan à une culture accessible à tous
- Ne pas laisser de côté les communes excentrées

**Avoir un axe fort de soutien et lien aux parents**

- Développer le soutien à la parentalité
- Accompagnement à la fonction parentale plus variée et augmentée

Avoir une offre sociale

- Développement d'un accompagnement social plus global

Avoir une démarche évaluative

- Développer l'évaluation
- Que les temps d'échanges entre les parents et les professionnels soient plus nombreux pour aboutir à des propositions d'activités plus adaptées
- Améliorer les formations des différents personnels

Avoir une démarche de communication

- Meilleure visibilité des services pour la population

Avoir une amélioration du quotidien des habitants

- Organisation fluide de la mobilité
- Meilleure accès à la santé ( para médicaux

### 3.2 La réflexion des partenaires

Plus de 30 partenaires du territoire se sont rencontrés lors d'un séminaire avec un triple objectif :

- Se connaître pour en perspectives faire réseau ;
- Compléter la réflexion des élus (en complémentarité ou divergence)
- Développer une réflexion commune :
  - Construire une vision partagée du territoire ;
  - Définir les besoins prioritaires du territoire ;

## La vision du territoire

### Un territoire rural vaste

- .. Avec des communes pivots
- .. Avec une bonne qualité de vie non perçue par l'extérieur
- .. Avec un manque de sentiment d'appartenance à un territoire commun
- .. Avec Cloisonnement, frontière entre les trois anciennes CC

### Une mobilité compliquée

- .. De façon générale même intra muros dans une même ville et entre les 4 grands pôles
- .. Entraînant un problème accès aux services
- .. Avec un paradoxe : Facilité de venir dans le Charolais ( RCEA, Autoroute,..) mais difficultés de se transporter à l'intérieur

### Un renouveau dans l'emploi

- .. Une vraie dynamique positive au niveau emploi
- .. Un développement des entreprises
- .. Une volonté des entreprises d'ouvrir à l'alternance

#### Mais

- .. Des emplois peu rémunérés et peu qualitatifs
- .. Une inadéquation entre l'offre et la demande
- .. Une interrogation sur les métiers d'aide à domicile

### Des carences au niveau santé

- .. Un accès aux soins compliqué notamment sur le suivi enfants ( CMPP, pédiatrie, orthophoniste)
- .. Peu d'offres de soin psychique et physique

### Un secteur du logement actif

- .. Avec un développement de nouvelles offres OPAC
- .. Mais une OPAH suffisante ?

### Une diversité de population

- .. Une population vieillissante mais une jeunesse existante
- .. Une augmentation des familles monoparentales et en précarité
- .. Une précarité des personnes seules sans enfants

### Problématique des violences intrafamiliales

- ..relativement importante sur le territoire

### Accès au numérique compliqué

### Un accompagnement des jeunes compliqué

- .. Une difficulté à trouver des stages
- .. Une problématique de mobilité pour les jeunes qui peut être aussi un frein financier selon les familles
- .. Une problématique de mobilité « psychologique » qui ne veulent pas se déplacer sur d'autres secteurs
- .. Une obligation d'être véhiculé, d'avoir un transport pouvant freiner la participation et l'accès aux services
- .. Une autonomie limitée dans les démarches administratives mêmes simples (prise de paroles dans un groupe, demander un stage, faire un courrier,..)
- .. Une offre de loisirs peu développée et peu lisible auprès des familles

### Une offre existante riche avec

- .. Une richesse associative importante
- .. Une richesse d'activités proposées sur le territoire
- .. Une présence de services soutien de parentalité
- .. La présence de nombreux partenaires sur le territoire
- .. Un travail en réseau existant à plusieurs niveaux selon le secteur d'intervention et géographique

### Mais

- .. Un manque de lisibilité, de complémentarité, de visibilité, qui mériterait une meilleure coordination
- .. Une difficulté de lisibilité des compétences ( qui fait quoi ?)
- .. Des organisations différentes sur des champs similaires entraînant des interrogations des familles du territoire (exemple: ALSH)
- .. Une offre culturelle/sportif/loisirs limitée obligeant d'aller en dehors du territoire pouvant être limitant au niveau mobilité/ financier
- .. Une disparité du territoire en terme d'offres de services
- .. Une méconnaissance des services existants sur le territoire ( exemple Maison France Services) .. Un sentiment d'isolement de certains professionnels renforcé par la période Covid-19
- .. Un manque de places petite enfance mettant en difficulté les familles
- .. Un équilibre vie familiale/vie professionnelle qui évolue avec une organisation des services différentes à trouver

### Une offre de services existante mais

- .. Une interrogation sur la mixité dans les services ( pas effective partout)
- .. Un sentiment que le social n'est pas prioritaire dans les politiques locales
- .. Une difficulté d'accès aux services pour les résidents du CADA
- .. Une disparité entre les villes et le territoire rural sur l'emploi, les offres de loisirs, services

## Que voudriez-vous voir changer ?

### Renforcer l'offre petite enfance sur le territoire

#### Constats:

- Une demande plus forte que de places en accueil
- Répondre aux attentes des familles : plus de demandes qu'avant non pourvues
- Manque de capacité d'accueil des 0-6 ans, en fonction des territoires
- Les parents adaptent leur travail en fonction des possibles de garde
- L'accès aux modes de garde compliqué
- Les Ams sont en diminution, avec un besoin de remobiliser les vocations AM
- Faire évoluer l'existant pour augmenter les horaires d'accueil sur les horaires atypiques
- Besoin de création de places supplémentaires sur les communes limitrophes
- Besoin de rendre plus accessible les structures d'accueil aux familles précaires pour une plus grande mixité sociales au niveau des usagers
- Besoin de garde à domicile

#### Pistes:

- Crèche familiale
- Développer une offre de réponse aux horaires atypiques
- Développer une offre collective sur les communes hors communes centres
- Développer Crèches inter-entreprises ( notamment hôpital- solution clé en main, marque employeur)

## Améliorer l'offre enfance sur le territoire

### Constats:

- Manque de places sur 3/5 ans ALSH et 6/12
- Interrogation sur le maillage du territoire en termes de mode d'accueil ALSH
- Manque d'animateurs, difficulté de recrutement
- Manque de transporteurs alors qu'il y a des besoins de sorties extérieures
- Manque d'offres sur les horaires atypiques notamment pour les enfants scolarisés
- Renforcer l'accessibilité

### Pistes:

- Développer le partenariat avec le groupe LaSalle qui propose des formations BAFA à leurs étudiants pour pallier au manque d'animateur
- Adapter les horaires d'accueil en périscolaire
- Développer de places d'accueil

## Développer l'offre jeunesse sur le territoire

### Constats:

- Une absence d'offre de loisirs pour les plus de 11 ans hormis Digoin et Paray
- Offre d'accueil et d'écoute et de soins peu développée
- Manque d'accompagnement à l'insertion à la vie adulte de manière à être autonome ( 15/25)
- Plus de liberté dans les structures, besoin d'aller hors les murs
- Besoin d'accompagnement à l'orientation ( pression sur les familles pour l'orientation de plus en plus tôt)
- besoin d'aide au permis ( contre engagement ), pas forcément précaire mais aussi familles moyennes
- besoin de lieux d'hébergement adaptés pour les alternants
- Besoin de soutenir les jeunes en situation de handicap et accompagner les jeunes à aussi faire avec leurs possibles

### Pistes:

- Développer l'offre de loisirs pour les 11/17 ans et les 18/25 ans
- Développer l'offre d'accueil, d'écoute et de soin pour la jeunesse

## Développer l'animation de la vie sociale

### Constats:

- Peu d'actions à destination des personnes seules sans enfants.
- Peu de liens intergénérationnels : développer les projets dans ce sens
- Offre culturelle insuffisante

## Renforcer l'offre parentalité sur le territoire

### Constats:

- Besoin d'accompagner à la parentalité les parents (écoute, réassurance,..)
- Beaucoup d'échanges avec les familles, difficultés de compréhension par rapport aux besoins des enfants, pratique de vie sociale et vie familiale, plus grande fragilité des familles (plus d'isolement, moins d'accompagnement des tiers professionnels, pression supplémentaire de la société « mère parfaite », solidarité familiale moins présente)
- Besoin de trouver de nouvelles formes d'échanges avec les familles (les conférences, réunions publiques,.. ne trouvent plus écho)
- Besoin de développer l'offre de service à domicile (TISF) pour soutien parentalité avec un manque de recrutement

### Pistes:

- Mieux communiquer sur les LAEP
- Pour les futurs parents, transmettre les infos des possibles ( en amont de l'accouchement), travail avec la maternité

## Renforcer l'accompagnement administratif et numérique

### Constats:

- Manque d'autonomie des familles au niveau administratif, complexité au niveau numérique

## Concourir à l'accès à l'emploi

### Constats:

- Augmentation de familles sur le territoire qui ont des besoins ponctuels pour le parcours en insertion professionnelle
- Adultes qui retournent à l'emploi avec des besoins en périscolaire, ALSH,
- Besoin de garde à domicile mais manque d'argent

## Améliorer la communication

### Constats:

- Méconnaissance des habitants des différents services proposés sur le territoire, n'ont pas l'information, manque de communication
- Besoin de mieux communiquer sur l'existant
- Besoin d'une meilleure connaissance et d'une meilleure lisibilité des services/actions
- Besoin d'une meilleure communication de l'offre

### Pistes:

- Information, centralisation et communication à destination des usagers, des habitants du territoire
- Communiquer sur l'attractivité du territoire auprès de la population
- Etablissement d'une liste des partenaires

## Développer les réseaux

### Constats:

- Manque de lien et connaissance des autres entre les différentes structures
- Manque d'harmonisation des fonctionnements des équipements et de lisibilité des compétences communales et intercommunales
- Méconnaissance des élus

### Pistes:

- Développer la transversalité et les échanges entre les structure des différentes collectivités
- Renforcer l'harmonisation
- Interconnaissance = créer des rencontres-système d'information commun-« le petit dèj de l'actu »
- Faire découvrir les services existants aux profs, aux habitants, aux élus

### 3.3 Les besoins vus par les habitants

3 questionnaires ont été diffusés par l'intermédiaire des 3 collectivités hors Molinet avec :

- Un axe commun sur la vision du territoire et les manques
- Un axe spécifique à chaque collectivité en fonction de leurs interrogations si besoin

Les résultats complets à chaque collectivité est intégrée en annexe 9.

Les manques pointés par les habitants ayant répondu aux questionnaires sont en priorité :

- Mode de garde pour les enfants de moins de 6 ans
- Mode de garde des 6-11 ans
- Loisirs pour les 12-17 ans
- Les loisirs
- Un lieu pour se rencontrer ouvert à tous
- Un accompagnement administratif
- Des actions pour créer, imaginer, proposer, mettre en place des projets

#### 4. Les enjeux partagés

##### Cinq enjeux partagés



**Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau petite enfance ?**



**Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau enfance ?**

**Comment renforcer l'offre jeunesse sur le territoire ?**

**Comment aider et accompagner les parents dans leur rôle et dans l'exercice de leur fonction parentale ?**

**Comment développer le lien social sur le territoire en contribuant à l'accompagnement global des populations ?**

## PROJET DE TERRITOIRE

Pour chaque enjeu, des objectifs transversaux et des objectifs spécifiques à chaque signataire

Trois pistes de travail pour chaque enjeu

La feuille de route avec échéances et pilotes des actions est en annexe 6



Piste 1

- Amélioration de l'existant



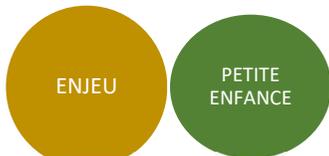
Piste 2

- Développement d'actions



Piste 3

- Création d'équipement



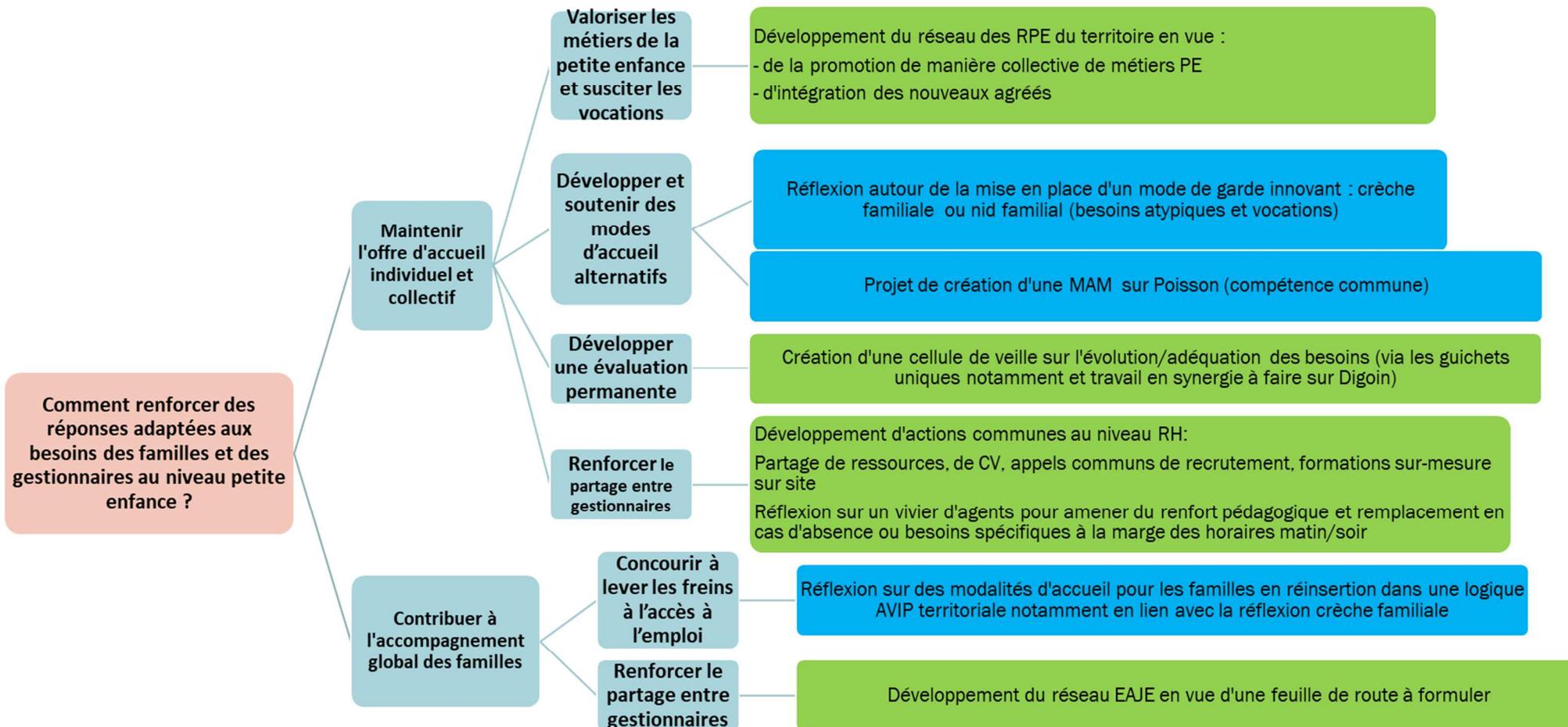
**Rappel des éléments du diagnostic partagé**

PARTAGES	SPECIFIQUES			
	DIGOIN	MOLINET	PARAY	CC LGC
<p>.. Fort taux de natalité sur le territoire ( 12,60 % contre 9,6 département)</p> <p>.. Territoire plutôt en plein emploi, le chômage restant est le chômage dit structurel</p> <p>.. Fragilité des familles monoparentales sur l'ensemble du territoire</p> <p>.. 836 enfants allocataires de 0 à 2 ans répartis sur le territoire</p> <p>.. 7 EAJE et 6 MAM représentant 156 places</p> <p>Malgré un ralentissement lié à la crise sanitaire, des fréquentations répondant globalement aux engagements contractuels, avec des équipements collectifs qui maillent le territoire, avec une interrogation sur le secteur Digoin-VSG-La Motte-Allier</p> <p>Des locaux d'équipements récents ou régulièrement renouvelés permettant un accueil de qualité</p> <p>.. 3,5 ETP pour 3 RPE ( 3 gestions) pour 197 assistants maternels ( AMs) agréés en activité au 31/12/2020, soit 1 ETP pour 56 AMs, au-dessus des préconisations CNAF avec des configurations d'organisations propres à chaque gestionnaire</p> <p>Un vieillissement et une diminution de la population d'assistant maternel avec un faible renouvellement</p> <p>.. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Une demande plus forte que de places en accueil</li> <li>-- Plus de demandes qu'avant non pourvues</li> <li>-- Manque de capacité d'accueil des 0-6 ans, en fonction des territoires</li> <li>-- Adaptation des parents de leur travail en fonction des possibles de garde</li> <li>-- Problématique d'horaires atypique et de garde à domicile</li> <li>-- Besoin de rendre plus accessible les structures d'accueil aux familles précaires pour une plus grande mixité sociale au niveau des usagers</li> </ul>	<p>..Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département</p> <p>..Taux de couverture petite enfance inférieur à celui du département</p> <p>..Fragilité importante des familles monoparentales</p> <p>..Une sur représentation des 0/3 sur Digoin</p> <p>..Diminution forte du nombre d'Ams mais plutôt jeunes</p>	<p>..Taux de familles allocataires supérieur au taux départemental 03 , avec un nombre moyen d'enfants par famille dans la moyenne départementale 03</p> <p>..Stabilité des Ams sur la commune sans problématique de vieillissement</p>	<p>..Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département</p> <p>..Diminution comparable du nombre d'Ams à celle du département mais vieillissante (près d'une sur deux ont plus de 55 ans)</p>	<p>..Diminution comparable du nombre d'Ams à celle du département mais vieillissante (près d'une sur deux ont plus de 55 ans)</p> <p>..Une sur représentation des 0/3 sur Charolles</p> <p>..Locaux du MA de Charolles exigus ne permettant par un accueil optimum et un développement de capacité d'accueil</p>

Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL



## Partagés





## DIGOIN

Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau petite enfance ?

Conforter l'offre d'accueil des 0/6 ans

Renforcer la collaboration éducative parents-équipe

Renforcement des formations régulières et partagées, actualisation -évolution- remise en cause des pratique

Renforcer les compétences professionnelles

Plan de Formation adapté aux besoins

Poursuivre l'enrichissement des propositions éducatives faites aux enfants

Accompagnement des professionnels dans leur réflexion pédagogique

Accentuer l'investissement des familles dans la structure

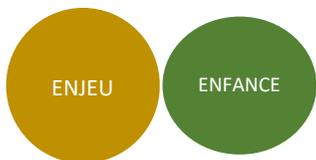
Diversification et réajustement de la forme des projets proposés et la communication avec les familles

## PARAY

Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau petite enfance ?

Continuer à proposer un accueil de qualité garantissant un accompagnement ajusté aux besoins des familles

## CC LGC

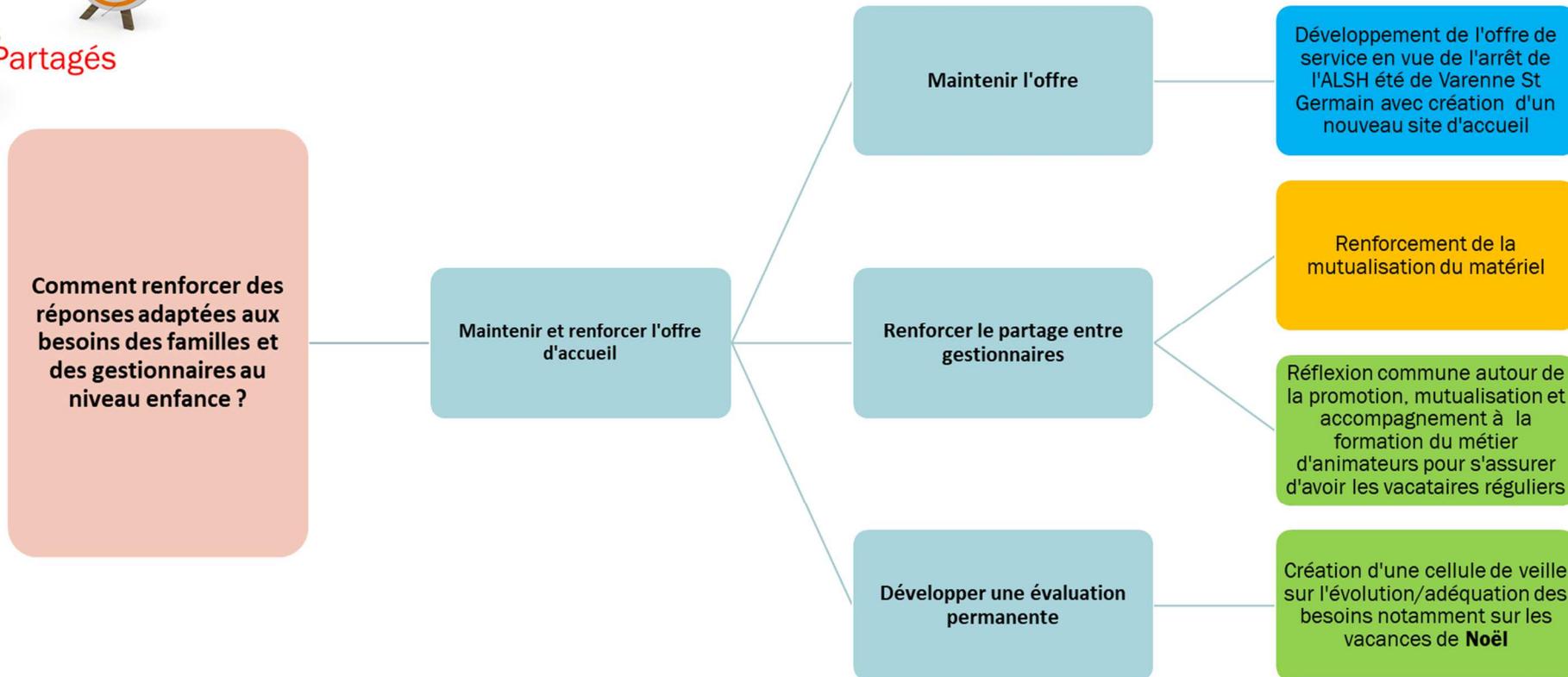
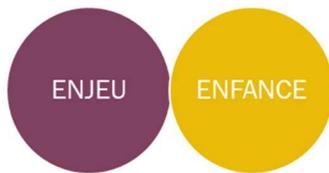


**Rappel des éléments du diagnostic partagé**

Envoyé en préfecture le 12/12/2022  
 Reçu en préfecture le 12/12/2022  
 Publié le   
 ID : 071-200071884-20221208-DEL2022\_116-DE

PARTAGES	SPECIFIQUES			
	DIGOIN	MOLINET	PARAY	CC LGC
<p>.. Territoire plutôt en plein emploi, le chômage restant est le chômage dit structurel</p> <p>.. Fragilité des familles monoparentales sur l'ensemble du territoire</p> <p>.. 2351 enfants de 4 à 10 ans et 702 enfants de 11 à 12 ans sur le territoire</p> <p>.. 4 équipements permanents ( périscolaire et extra scolaire) et 1 équipement complémentaire en été avec une couverture territoriale plus sur le Sud du territoire</p> <p>..Des fréquentations répondant globalement aux engagements contractuels</p> <p>.. Une montée en charge sur les dossiers bonification ALSH à effectuer</p> <p>.. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires</p> <p>++ Manque de places sur 3/5 ans ALSH et 6/12</p> <p>++ Manque d'animateurs, difficulté de recrutement</p> <p>++ Manque de transporteurs alors qu'il y a des besoins de sorties extérieures</p> <p>++ Manque d'offres sur les horaires atypiques notamment pour les enfants scolarisés</p>	<p>Besoins de garde d'enfants en hausse sur</p> <p>.. les temps périscolaires , sur plusieurs sites</p> <p>..les mercredis et vacances scolaires pour les plus de 6 ans, jusqu'à 14 enfants sur liste d'attente l'été 2022</p> <p>..Des limites de capacités d'accueil pouvant conduire ponctuellement à des impossibilités d'accueil (avec des critères "de sélection" parents qui travaillent, famille monoparentale... ) et une inégalité d'accès (commune sans équipement)</p>			<p>.. Fermeture du site complémentaire fin été 2022 en raison de la vente des locaux</p> <p>.. Une augmentation de l'offre sur le site de Charolles entraînant des interrogations sur l'usages des locaux</p> <p>.. Refus d'enfants sur les vacances scolaires</p>

Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL





**DIGOIN**

Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau enfance ?

Conforter la qualité de l'accueil des 3/12 ans

Renforcer l'offre

Réflexion sur la prise en compte des demandes supplémentaires des enfants

**MOLINET**

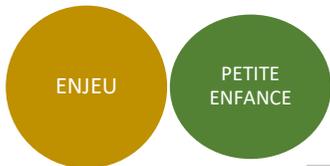
Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau enfance ?

Conforter la qualité de l'accueil des 3/12 ans

Renforcer l'offre

Réflexion sur l'évolution des amplitudes d'ouverture  
Mise en place de la bonification ALSH

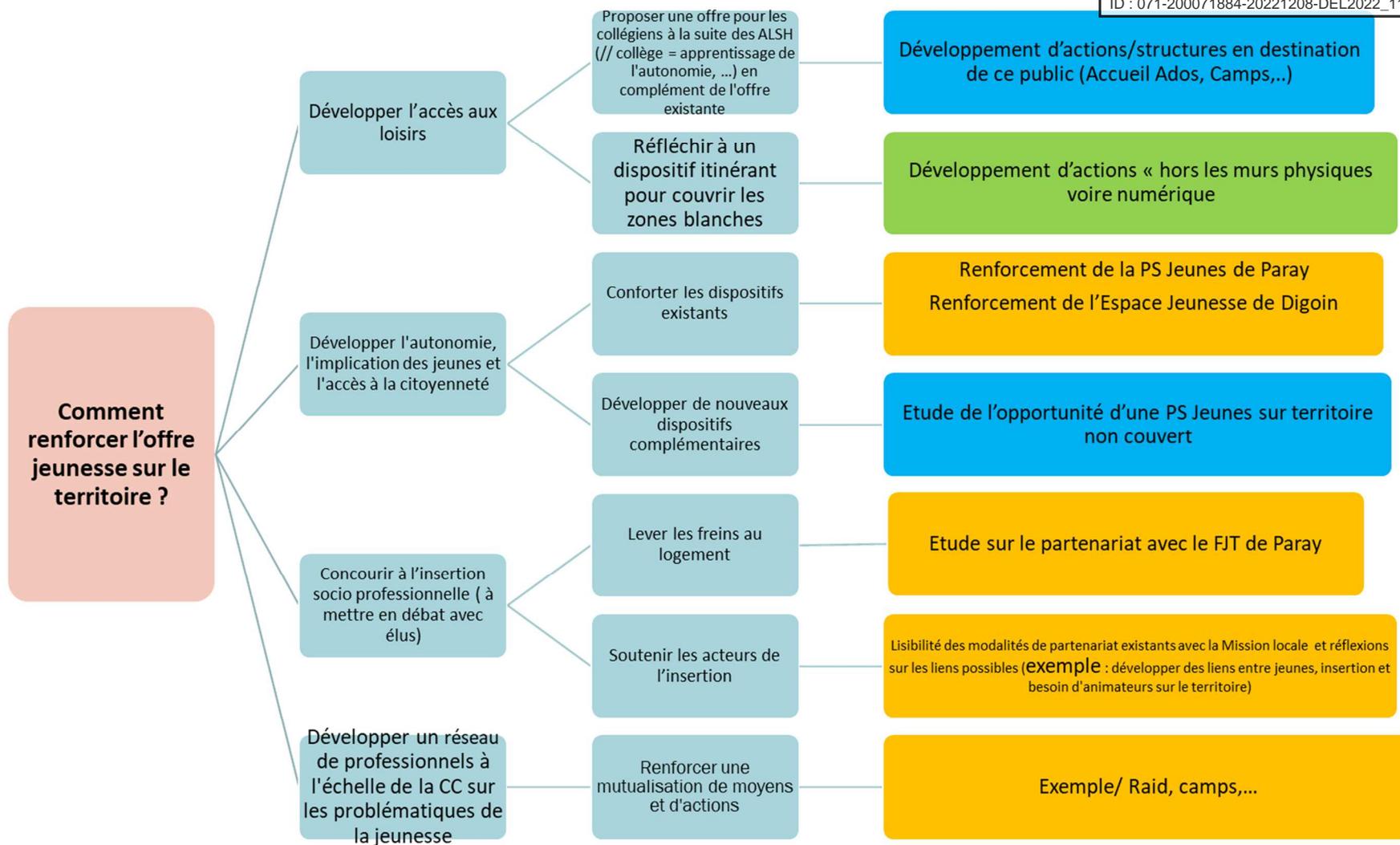
**CC LGC**

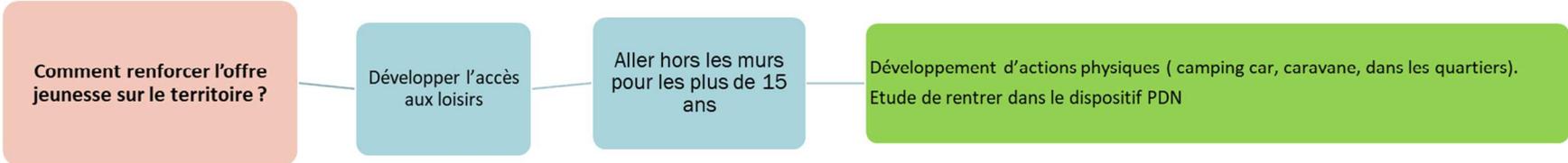
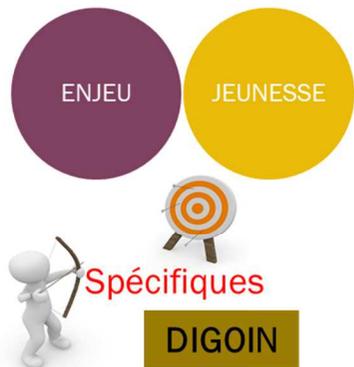


**Rappel des éléments du diagnostic partagé**

PARTAGES	SPECIFIQUES			
	DIGOIN	MOLINET	PARAY	CC LGC
.. Une sur représentation des 13/17 ans sur ce territoire par rapport au département .. Un défaut d'offre de loisirs sur le territoire .. Présence de la Mission locale et de la Maison des ados .. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires ++ Une absence d'offre de loisirs pour les plus de 11 ans hormis Digoin et Paray ++ Une offre d'accueil et d'écoute et de soins peu développée ++ Manque d'accompagnement à l'insertion à la vie adulte de manière à être autonome ( 15/25) ++ Besoin d'aller hors les murs ++ Besoin d'accompagnement à l'orientation ( pression sur les familles pour l'orientation de plus en plus tôt) ++ Besoin d'aide au permis ( contre engagement ), pas forcément précaire mais aussi familles moyennes ++ Besoin de lieux d'hébergement adaptés pour les alternants ++ Besoin de soutenir les jeunes en situation de handicap et accompagner les jeunes à aussi faire avec leurs possibles	.. Présence d'un espace jeunesse ( manque de visibilité au niveau de l'information jeunesse) .. Nécessité de travailler une offre différente sur les jeunes de plus de 14 ans, "aller vers", avec équipe et équipement mobile. .. Réflexion sur les freins à l'accès: la mobilité, l'information, le tarif, la capacité des équipements...		.. PS jeunes porté par le centre social	

Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

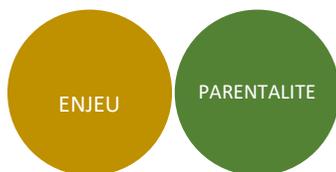




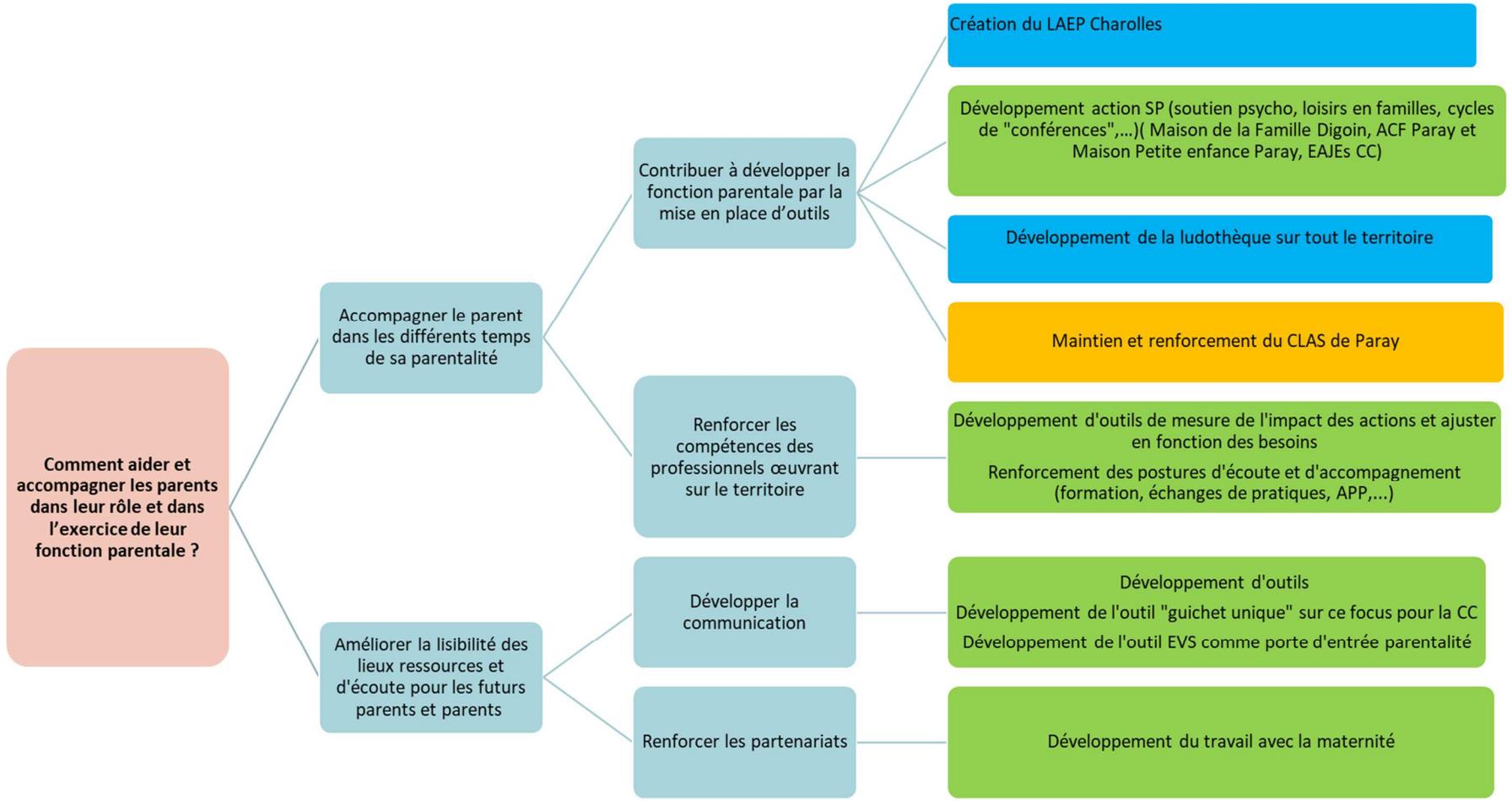
DIGOIN et PARAY



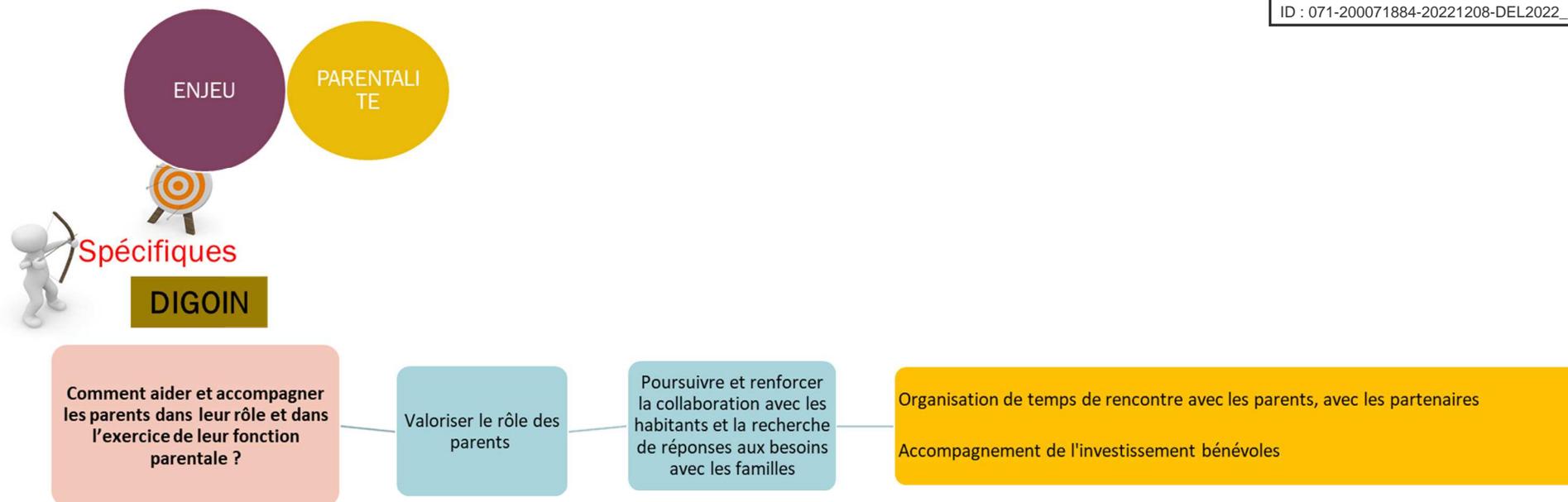
**Rappel des éléments du diagnostic partagé**



PARTAGES	SPECIFIQUES			
	DIGOIN	MOLINET	PARAY	CC LGC
.. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires ++ Besoin d'accompagner à la parentalité les parents (écoute, réassurance,...) ++ Beaucoup d'échanges avec les familles, difficultés de compréhension par rapport aux besoins des enfants, pbématique de vie sociale et vie familiale, plus grande fragilité des familles (plus d'isolement, moins d'accompagnement des tiers professionnels, pression supplémentaire de la société « mère parfaite », solidarité familiale moins présente) ++ Besoin de trouver de nouvelles formes d'échanges avec les familles (les conférences, réunions publiques, ne trouvent plus écho) ++ Besoin de développer l'offre de service à domicile (TISF) pour soutien parentalité avec un manque de recrutement	..Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département ..Fragilité importante des familles monoparentales ..Présence d'un LAEP et d'une maison de la Famille		..Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département .. Présence d'un LAEP et d'un Centre social avec référent familles .. actions parentalité développées à la maison de l'enfance et de la famille et au centre social	.. Création d'un LAEP en janvier 2022



Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL



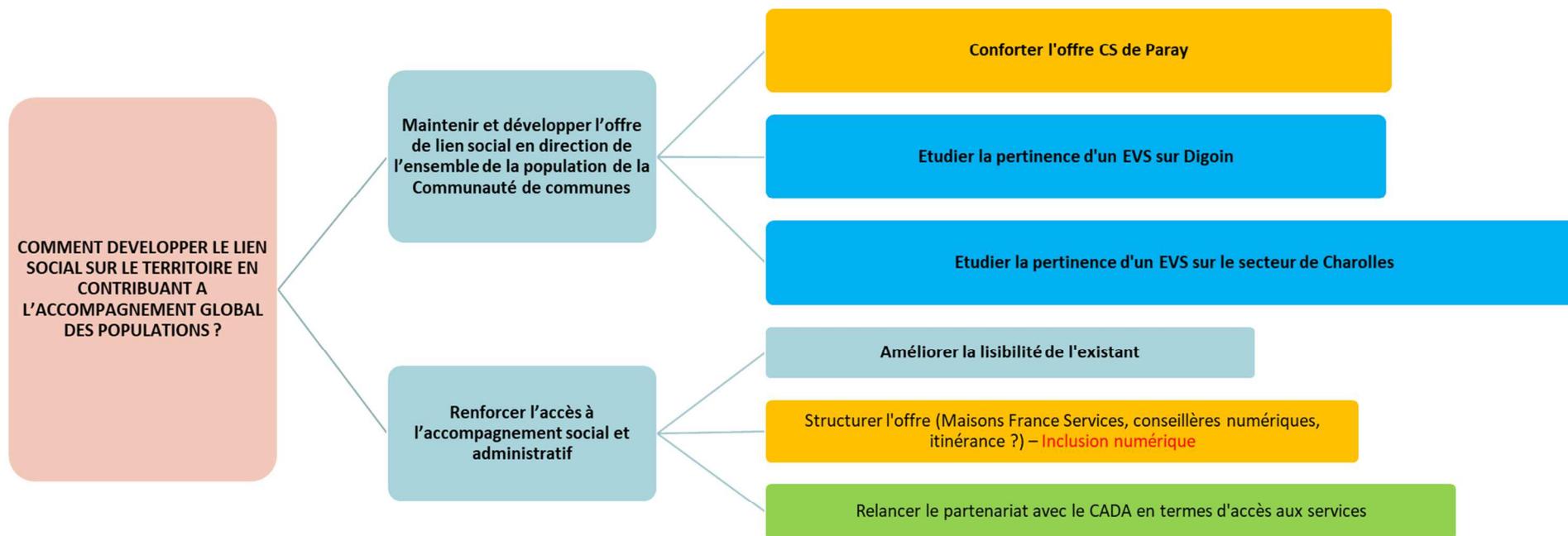


**Rappel des éléments du diagnostic partagé**

Envoyé en préfecture le 12/12/2022  
 Reçu en préfecture le 12/12/2022  
 Publié le   
 ID : 071-200071884-20221208-DEL2022\_116-DE

PARTAGES	SPECIFIQUES			
	DIGOIN	MOLINET	PARAY	CC LGC
..Une répartition de la population non homogène sur le territoire avec concentration des "populations plus fragiles" sur les villes ( familles isolées, personnes âgées) ..Présence de femmes seules supérieure à la moyenne départementale notamment sur Paray .. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires ++ Peu d'actions à destination des personnes seules sans enfants. ++ Peu de liens intergénérationnels : développer les projets dans ce sens ++ Offre culturelle insuffisante	optimiser l'offre existante: cohérence-info-accès et la veille sociale accompagnement au numérique adapter l'offre aux besoins favoriser le vivre ensemble-le bien vivre ensemble: animations locales-intergénérationnel...Valorisation des compétences et de l'investissement des habitants favoriser la dynamique des acteurs locaux d'animation, les réseaux		.. Centre social et projet familles	
PARTAGES	SPECIFIQUES			
	DIGOIN	MOLINET	PARAY	CC LGC
.. Présence de nombreux opérateurs sur le territoire .. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires: ++ Manque d'autonomie des familles au niveau administratif, complexité au niveau numérique ++ Méconnaissance des habitants des différents services proposés sur le territoire	..Services portés par les institutions ( CAF, Pôle Emploi, CPAM) .. Nombreuses permanences		.. France Services porté par le centre social	.. France services porté par la MSA à Charolles .. France Services porté par le Pimms à St Bonnet de Joux

Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL



## DESCRIPTION DE 4 FICHES ACTIONS

Quatre fiches actions ont été travaillées avec les partenaires dans le cadre d'un séminaire « world café »

Le descriptif de ces 4 actions est en annexe 7



Quelle promotion des métiers de la petite enfance ?



Comment promouvoir, mutualiser et accompagner à la formation du métier d'animateurs pour s'assurer d'avoir les vacataires réguliers ?



Quelles actions « hors les murs » physiques voire numériques en direction des jeunes ?



Quelles actions innovantes en direction des familles ?

## GOUVERNANCE DU SUIVI DE LA CTG

### 1. Les organes de pilotage

Afin d'assurer le suivi du projet de territoire, les instances de pilotages mis en place initialement sont maintenues avec :

- un comité de pilotage annuel CC/Collectivités signataires/CAF ;
- un comité de suivi partenarial ;
- un groupe référents, garant de la démarche, composés des chargés de coopération de chaque collectivité ( Digoin, Paray-le-Monial et Cc Le Grand Charolais) ;
- des groupes de travail en fonction des fiches actions avec un pilote nommé par action.

### 2. La coordination

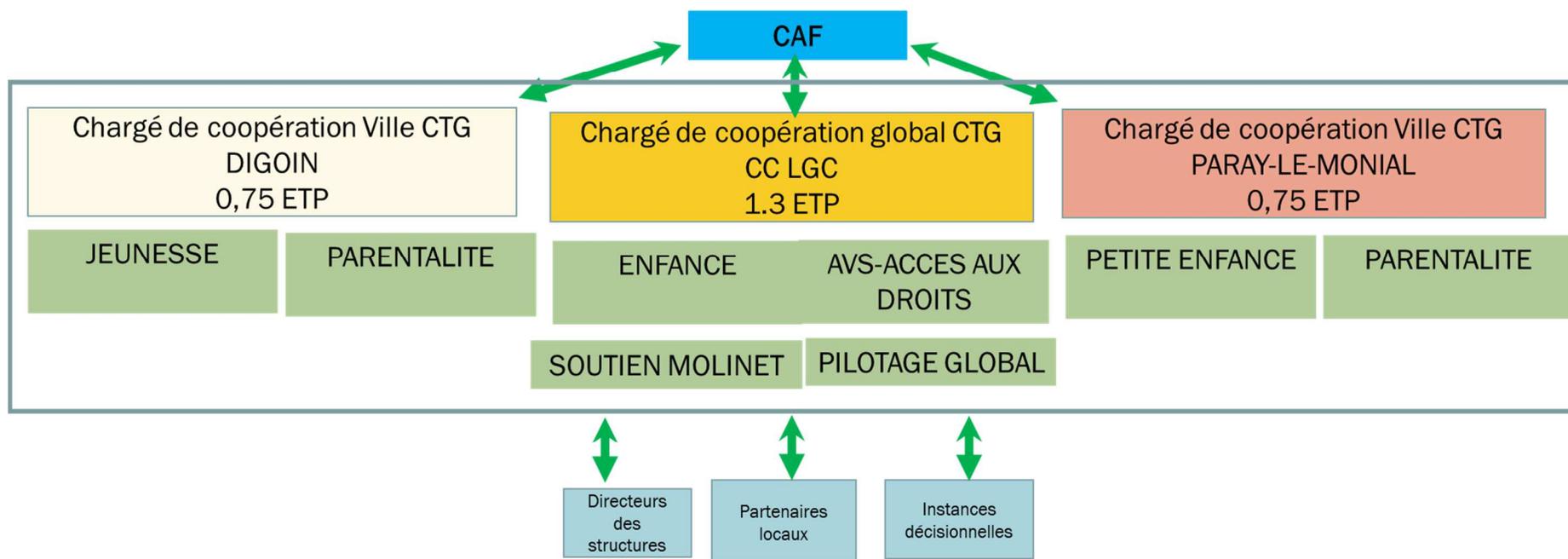
La fonction de coordination a été travaillée afin que celle-ci réponde aux attendus d'un poste de chargé de coopération CTG. L'enjeu est de structurer cette fonction afin qu'elle soit pleinement mobilisée sur l'atteinte des objectifs de la CTG. Il a été tenu compte des compétences des différentes collectivités.

Le pilotage cible de la CTG sur le territoire a été pensée comme suit :

# SCHEMA D'ORGANISATION PILOTAGE CIBLE AU PLUS TARD 01/01/2024

SCHEMA  
VALIDE

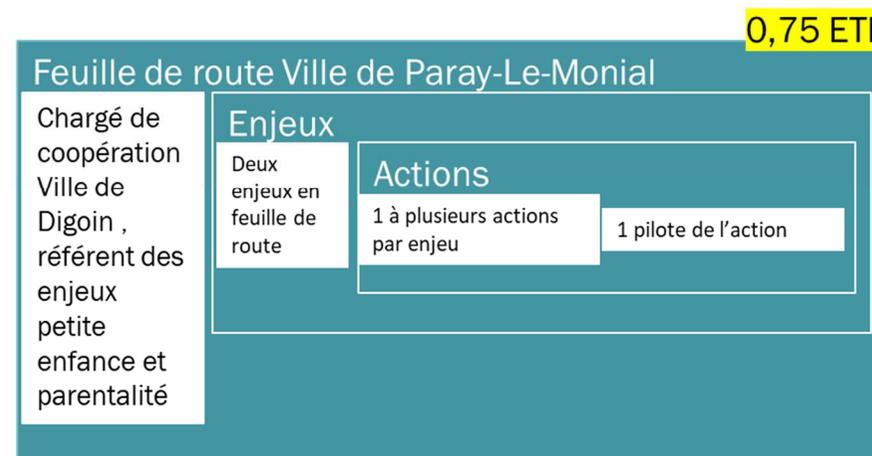
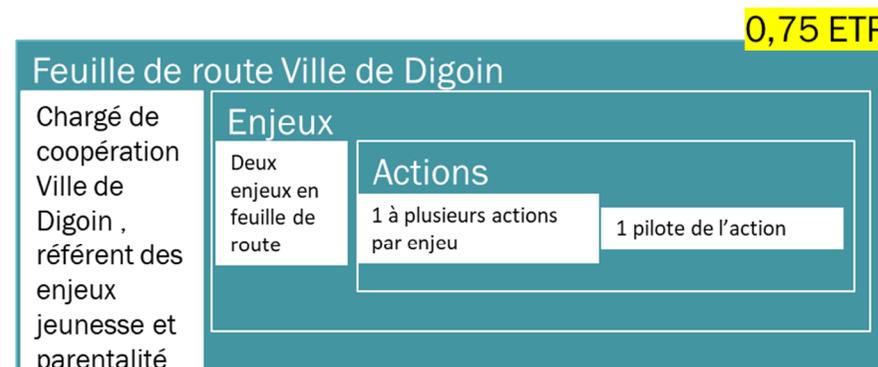
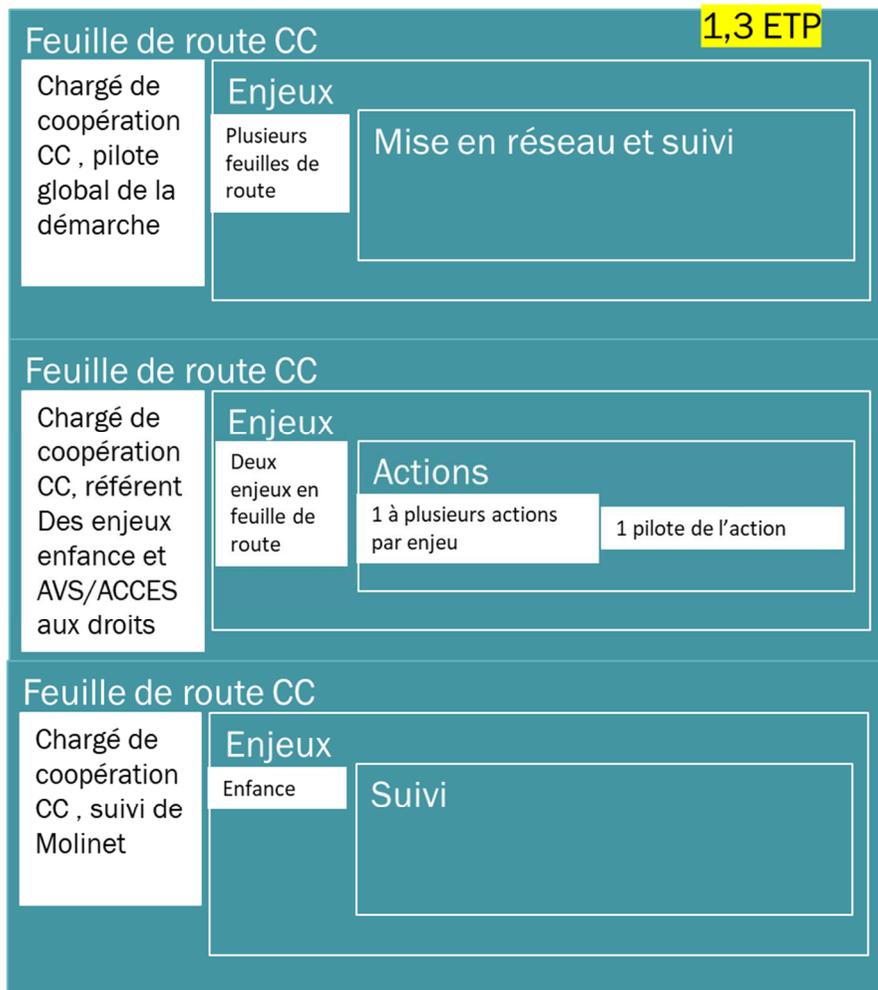
Chaque collectivité reste employeur mais mutualise une partie des postes au profit du territoire  
 Mutualisation des montants affectés CEJ et réaffectation en fonction des ETP de chaque collectivité



Pour chaque enjeu, à l'échelle de la CC

Convention territoriale globale 2022/2026  
 Caf 71– CC COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS  
 COMMUNES DE DIGOIN, MOLINET ET PARAY-LE-MONIAL

## SCHEMA D'ORGANISATION PILOTAGE CIBLE AU PLUS TARD 01/01/2024



### 3. L'évaluation

Garantir une évaluation pertinente de la CTG est un enjeu majeur de la démarche globale.

Pour se faire, il est proposé de

- Se donner une culture commune de l'évaluation par
  - La formation de la coordination à l'évaluation ;
  - La formation des pilotes des actions sur l'évaluation ;
  - Des temps d'échanges réguliers entre pilotes et coordination sur les actions menées (évaluation régulière).
- Se doter d'outils partagés :
  - Le recensement des outils d'évaluation actuelle ;
  - La création d'un outil commun ;
  - La création d'un tableau de bord global partagé ;
  - Une dématérialisation à envisager.
- Se doter de comités d'évaluation :
  - Comité technique CAF/Collectivités, garant de la démarche CTG ;
  - Réunions de Pilotes ;
  - Rencontres/Retour Habitants ;
  - Journée Annuelle Réseau CTG, supervise l'évaluation et propose des évolutions ;
  - Temps de présentation conseils des collectivités qui valident.

Ces évaluations seront réalisées à minima sur la base d'indicateurs :

- Indicateur 1 : réalisation ou non des actions
- Indicateur 2 : effets des actions sur le territoire
- Indicateur 3 : taux et nombre de personnes couvertes
- Indicateur 4 : satisfaction des habitants

Les modalités d'évaluation continue seront travaillées dès le début de la démarche.



**PORTRAIT DE TERRITOIRE**  
**CC LGC, Communes de Charolles, Digoin, Paray-Le-Monial et Molinet**

25/03/2022

INSEE 2018		CC LGC	CHAROLLES	DIGOIN	MOLINET	PARAY-LE-MONIAL	SAONE ET LOIRE	ALLIER	Analyse	
<b>TERRITOIRE</b>	Nbre de communes	44	1	1		1	565	320		
	Superficie (km²)		19,92	34,72		25,2	8575	7340		
	Densité (hab/km²)	42,6	140,6	223/km2 +/-	43,8	365,4	64,4	45,9		
<b>POPULATION</b>	<b>REPARTITION</b>	Population totale	40 695	6	7811	1161	9209	552 185	337171	
		Moins de 14 ans	15,80%	12,80%	13,70%	16,60%	12,60%	16,30%	15,10%	
		15/29 ans	14,40%	15,00%	14,00%	13,40%	14,10%	14,10%	14,10%	
		30 à 59 ans	40,30%	33,50%	34,40%	37,30%	31%	36,90%	36,20%	
		Plus de 60 ans	29,50%	38,70%	38,00%	32,70%	42,20%	32,70%	34,60%	
		Taux de natalité de 2012 à 2017	12,60%	8,10%	9,20%		8%	9,60%	9%	Fort taux de natalité sur le territoire
		<b>Composition des ménages</b>	Ménage d'1 personne H	15,70%	18,60%	17,60%		18,20%	16,20%	17,20%
	Ménage d'1 personne F	23,10%	27,90%	26,30%		33,60%	21,30%	23,80%		
	Couple sans enfants	32,40%	33,20%	29,50%		25,90%	30,90%	29,50%		
	couple avec enfant	21,60%	13,80%	16,60%		14,60%	22,60%	20,20%		
	famille monoparentale	6,20%	4,90%	8,60%		6,90%	7,90%	8,00%		
	autres ménages(*)	1,80%	1,50%	1,40%		0,70%	1,30%	1,30%		
	<b>EMPLOI</b>	<b>CATEGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES</b>	Agriculteurs exploitants	2,70%	0,40%	0,40%		0,40%	1,90%	1,80%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise			4,30%	3,40%	3,00%		2,60%	4,40%	3,40%	
Cadres et professions intellectuelles supérieure			4,80%	4,20%	2,10%		4,30%	6,40%	4,50%	
Professions intermédiaire			10,60%	13,00%	7,10%		8,90%	13,10%	11,10%	
Employés			14,90%	13,70%	13,60%		16,30%	14,70%	15,80%	
Ouvriers			17,10%	16,80%	18,20%		9,90%	17,60%	13,00%	
Retraités			40,90%	43,10%	41,80%		41,90%	37,20%	36,50%	
<b>Chômage</b>		Autres sans activités	4,70%	5,30%	13,90%		15,70%	4,70%	14,00%	
Taux de chômage		12,10%	12,00%	21,00%	10,40%	16,30%	12,00%	13,70%	Les chiffres 2018 sont à relativisés, les données ont fortement évolué depuis . Avec un taux de 6%, le territoire est plutôt en plein emploi, le chômage restant est le chômage dit structurel. Les personnes en recherche d'emploi sont donc des personnes vraiment éloignées de l'emploi qui nécessiterait plus d'accompagnement. Les personnes hors catégorie A sont souvent avec des temp partiels contraints pouvant les fragiliser	
Taux de chômage H		11,10%	12,20%	19,60%	11,20%	17,40%	11,30%			
Taux de chômage F		13,30%	11,90%	22,50%	9,60%	15,10%	12,80%			
Part des femmes parmi les chômeurs		52,50%	49,60%	50,20%	43,10%	46,90%	51,50%			
<b>LOGEMENT</b>		<b>Nature</b>	Résidences principales	81,60%	78,20%	83,00%		87,60%	82,20%	78,20%
	Résidences secondaires et occasionnels		6,90%	4,80%	1,60%		3,20%	7,50%	7,20%	
	Logements vacants		11,60%	17,00%	15,40%		9,30%	10,30%	14,60%	
	<b>Ancienneté</b>	avant 1919	22,70%	29,40%	11,00%		11,80%	21,70%	20,50%	Plutôt sur du logement ancien
		de 1919 à 2005	68,50%	64,60%	85,30%		80,40%	69,20%	71,40%	
		de 2005 à 2015	8,80%	6,00%	3,60%		7,70%	9,10%	8,10%	
	<b>Statut d'occupation</b>	propriétaire	64,00%	47,30%	53,00%		48,00%	64,10%	65,00%	Propriétaire sur la CC, moitié/moitié sur les 3 communes principales
locataire		34,20%	48,90%	45,50%		50,40%	34,10%	33,00%		
logé gratuitement		1,80%	3,80%	1,50%		1,60%	1,80%	2,00%		
<b>MOBILITE</b>	<b>Equipements automobile</b>	au moins une voiture	86,30%	83,70%	78,40%		79,40%	87,20%	85,00%	Parc automobile important. Pour autant, près de 15 % qui peuvent avoir des difficultés de mobilité
<b>"RICHESSSE "</b>	<b>REVENUS FISCAUX</b>	Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	20180	20280	18500		19810	20850	20570	Dans la moyenne départementale, avec une fragilité plus forte sur Digoin et Paray
		Part des ménages fiscaux imposés	42,20%	42,00%	41,00%		45,00%	47,20%	49,00%	



**PORTRAIT DE TERRITOIRE**  
**CC LGC, Communes de Charolles, Digoin, Paray-Le-Monial et Molinet**

Mise à jour	25/03/2022
-------------	------------

DONNEES CAF		CC LGC	CHAROLLES	DIGOIN	MOLINET	PARAY-LE-MONIAL	SAONE ET LOIRE	ALLIER	Analyse
DONNEES CAF 71 -2019 DONNEES CAF 03-2020	Nombre d'allocataires	6 823	608	1 615	168	1 991	99 041	66 652	
	taux de couverture	40,00%	42,60%	40,60%	39,20%	43,00%	43,30%	43,20%	
	Part des allocataires- de 24 ans	9,30%	11,90%	8,81%	6,55%	12,02%	10,01%	12,10%	Allocataires plutôt agés
	Part des allocataires 25/39 ans	33,73%	30,34%	29,76%	37,50%	28,92%	36,63%	34%	
	Part des allocataires 40/59 ans	41,67%	38,62%	38,94%	42,26%	39,55%	40,48%	39,90%	
	Part des allocataires + de 60 ans	15,30%	19,14%	22,49%	13,69%	19,52%	12,89%	0,14	
	Part des allocataires avec enfants	46,90%	32,40%	36,22%	57,74%	34,15%	50,30%	43,54%	
	taux monoparentalité	23,91%	31,98%	37,78%	24,74%	33,53%	27,47%	14,80%	Une monoparentalité essentiellement présente sur les communes concentrant les services de proximité
	Nbre total d'enfants ( 0/17)	5912	355	1014	184	1271	92505	51 623	
	Part des 0/3ans	18,93%	22,25%	21,60%	19,02%	19,04%	19,71%	13,30%	
	Part des 4/6 ans	16,53%	17,18%	16,77%	18,48%	15,50%	16,62%	14,20%	
	Part des 7/10 ans	23,24%	21,41%	21,50%	25,00%	22,42%	24,04%	32,80%	
	Part des 11/12 ans	11,87%	10,70%	10,65%	9,24%	11,33%	11,90%	21,90%	
	Part des 13/17ans	29,43%	28,45%	29,49%	34,24%	31,71%	27,73%	16%	
	Nombre de 18/24 ans	499	41	89	19	113	7305	1,80%	
	Nbre moyen d'enfts/famille	1,85	1,80	1,73	1,90	1,87	1,86	1,9	
	taux allocataire à bas revenu	30,20%	36,30%	41,70%	28,30%	33,80%	30,20%	22 052	60% du revenu médian, 2005€ en 2020 soit 1203€
	taux famille monoparentale à bas revenu	55,40%	54,00%	66,10%	41,70%	57,90%	52,30%	58,63%	
	Taux allocataires en couple avec enfants à bas revenus	13,60%	21,60%	24,70%	12,30%	19,00%	15,40%	19,18%	
	Part d'enfants vivant dans une famille à bas revenu	23,50%	32,70%	41,10%	23,20%	32,90%	26,30%	32,70%	
taux allocataires dont les ressources sont à + de 50% par Caf	21,59%	31,74%	25,76%	18,45%	27,62%	20,37%	30,57%		
taux allocataires à bas revenus dont les ressources sont à + de 50% par Caf	56,09%	54,59%	60,79%	55,81%	57,85%	54,68%	63,37%		
Part allocataires AAH (handicap)	12,79%	19,41%	9,78%	11,31%	18,94%	11,55%	12,60%		
QF moyen familles allocataires							966,15		
Potentiel financier	539	799	942	939	818		597		
DONNEES OPEN DATA ( au 18/01/2021) -National: 59,3%	taux de couverture globale PE	84,20%	114,80%	71,50%	89,70%	98,10%	76,90%	61,30%	

(\*)Un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale)

Naissances Domiciliées par an	CC LGC	CHAROLLES	DIGOIN	MOLINET	PARAY-LE-MONIAL	SAONE ET LOIRE	ALLIER
2017	314	17	64	10	67	4949	2877
2018	310	27	57	8	63	4854	2742
2019	303	24	64	6	69	4742	2777
2020	285	12	65	8	66	4655	2594
Dernier pourcentage d'évolution annuelle	-5,90%	-50%	1,60%	33,30%	-4,30%	-1,80%	-6,60%



**ANNEXE 3 - CTG LGC  
2022/2026  
Focus territoire  
Commune de Molinet**

**Situation géographique :**

Molinet commune du département de l'Allier, dans le canton de Dompierre sur Besbre, de l'arrondissement de Moulins. Une superficie de 2598 hectares. Altitude 242 mètres. En région Auvergne Rhône Alpes et limitrophe de la région Bourgogne Franche Comté (Pont de la Loire à Digoin servant de limite). Molinet fait partie de la communauté de commune le Grand Charolais

A proximité de l'A 79 mise en service récemment.

**Population :** 1164 habitants

**Profil des ménages :**

Retraités, couples jeunes actifs, familles monoparentales. La population de Molinet se renouvelle grâce au locatif existant et vente de biens immobiliers

**Vie économique :**

Molinet est une commune rurale avec une vingtaine d'exploitations agricoles.

3 importantes entreprises (Canard SA, Séfic, Essieux de Bourgogne AMB), petites et moyennes entreprises artisanales

Commerces : 1 multiservice, 1 salon de coiffure, 1 bar tabac presse

Médical : docteur, pharmacie, une antenne de soins infirmiers une fois par semaine dans local mis à disposition par la municipalité

Une thérapeute manuelle.

**Emploi :** environ 400 emplois

**Mobilité :**

La population occupe des emplois sur la commune et se déplace dans les villes environnantes (Digoin, Paray le Monial, Gueugnon, Bourbon -Lancy, Dompierre sur Besbre, Moulins)

**Logement :**

49 logements dits sociaux

Résidences principales et secondaires

**Seniors :**

12 logements spécifiques pour seniors (personne seule et couple)

Les personnes désireuses du portage de repas sont livrées par l'hôpital de Digoin et traiteur de Saligny sur Roudon qui livre également notre cantine municipale.

**Enfance :**

La commune est dotée d'un groupe scolaire de 5 classes (95 élèves pour 67 familles) de la maternelle au CM2.

Un centre de Loisirs sans hébergement périscolaire, mercredis et vacances) d'une capacité d'accueil de 20 enfants par jour (8 maternelles et 12 primaires)

3 animateurs permanents et 2 occasionnels remplaçants.

Des stagiaires y sont accueillis régulièrement.

La priorité est donnée aux familles de Molinet, si places disponibles les enfants des communes avoisinantes sont accueillis .

Une cantine municipale au service des familles



## ANNEXE 4\_C TG LGC 2022/2026 FOCUS PARAY-LE-MONIAL

### 1. Historique

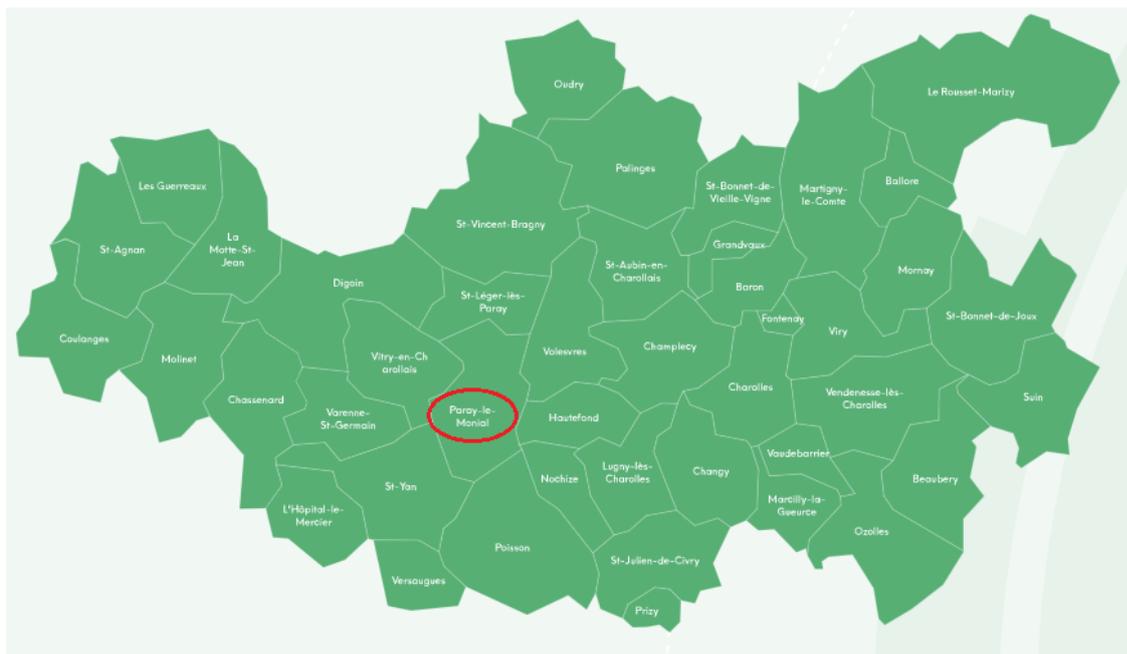
La ville s'est développée dès la fin du Xe siècle avec la fondation du premier monastère. Elle possède un patrimoine exceptionnel constitué de la Basilique du Sacré Coeur du XIe siècle, chef d'œuvre de l'art roman clunisien et par les autres monuments dont 7 sont classés ou protégés au titres « Monuments historiques » : Maison Jayet, Tour Saint-Nicolas, Musée du Hiéron, Chapelle la Colombière...

Paray-le-Monial puise sa richesse dans ses atouts variés. A la fois cité de la mosaïque grâce à l'héritage du passé industriel de la ville conservé par la Musée Paul Charnoz et vivant toute l'année à la Maison de la Mosaïque contemporaine, et connaissant son point d'orgue lors de l'exposition annuelle internationale. Et aussi cité du Sacré-Coeur, depuis les apparitions au XVIIe siècle du Christ à sainte Marguerite-Marie, qui en fait un lieu de pèlerinage catholique incontournable.

### 2. Situation géographique

Paray-le-Monial est une ville qui se situe dans la partie sud-ouest de Saône-et-Loire, au cœur du Charolais, dans une plaine que forment au nord-ouest des monts du Brionnais, la Loire, l'Arroux et la Bourbince.

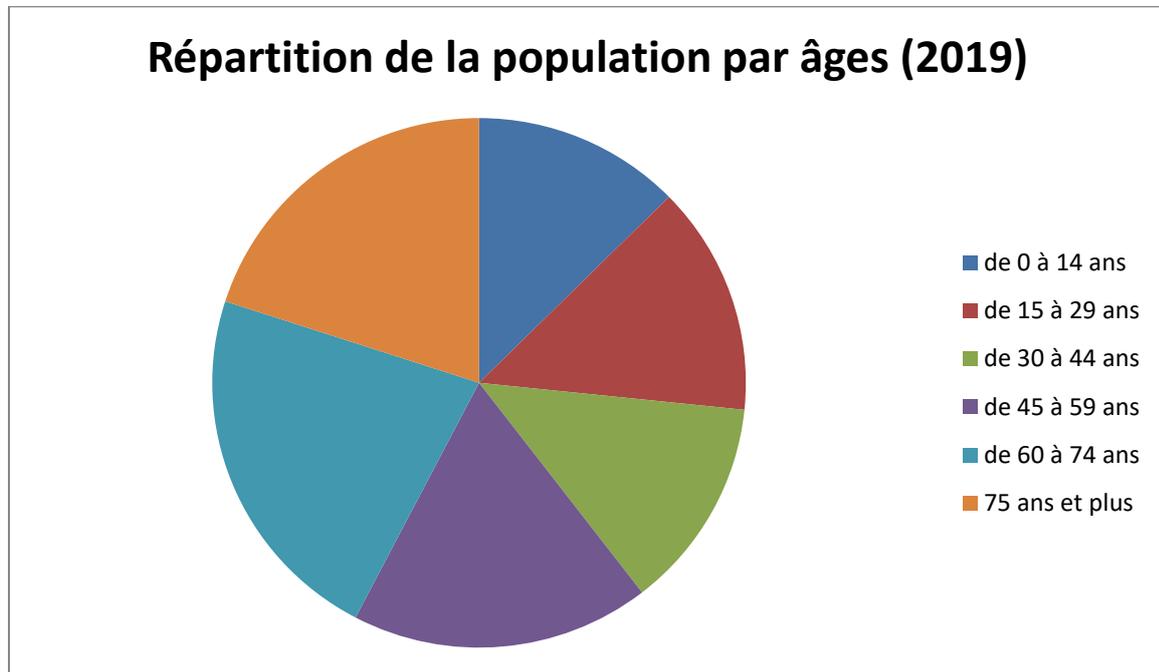
Paray-le-Monial est donc situé dans un espace naturel préservé, au sud de la Bourgogne et au cœur du Charolais-Brionnais.



La ville est traversée par la Bourbince et le canal du Centre.

### 3. Population

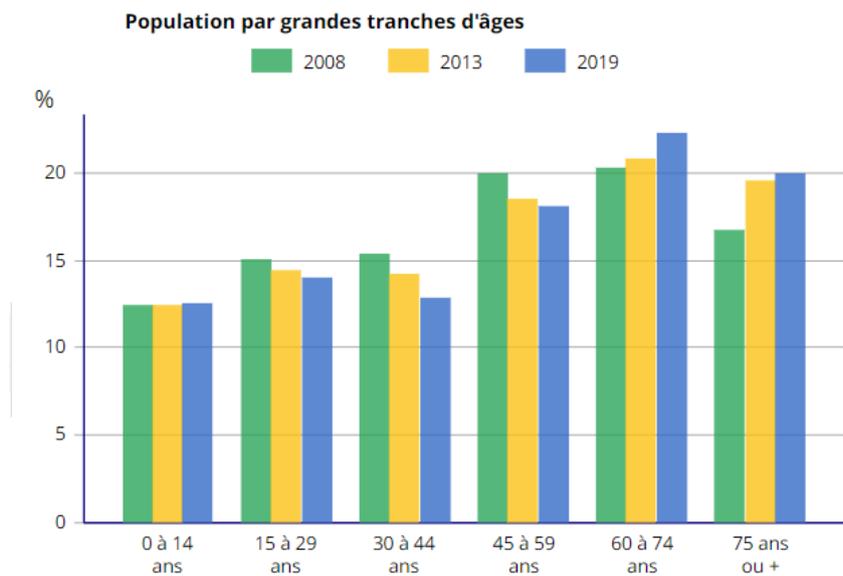
Paray-le-Monial compte près de 10 000 habitants : 9214 habitants en 2019.



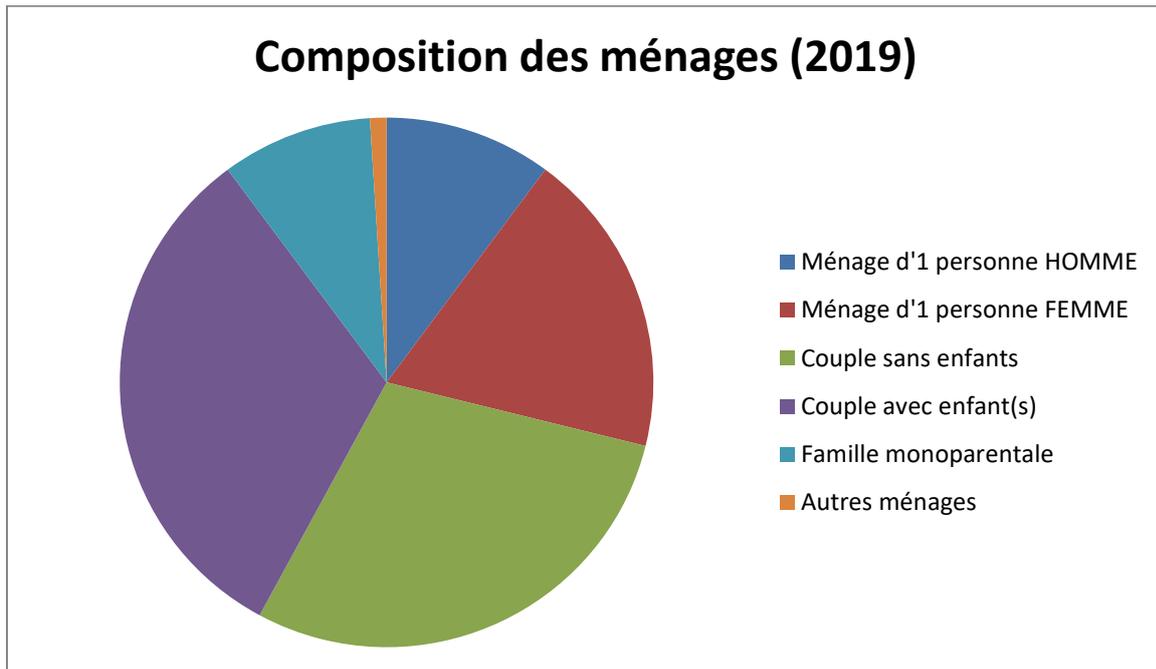
Certes, Paray-le-Monial a une population vieillissante : 22% de la population à plus de 60 ans. Mais ce taux est inférieur au taux départemental.

De plus, il est à souligner que la ville a une population jeune importante : plus de 12% de la population à moins de 14 ans.

Le taux de natalité pour la période 2013 / 2019 est de 7.8‰



#### 4. Profil des ménages



Paray-le-Monial présente un taux de familles monoparentales important, supérieur à la moyenne du département : 14.9% en 2019.

On observe une concentration des "populations plus fragiles" : familles isolées, personnes âgées.

#### 5. Vie économique

Concernant le développement économique, 90 entreprises de toutes activités se sont installées à Paray-le-Monial de 1995 à ce jour.

Deux parcs d'activités économiques, «Le Champ Bossu» et «Les Charmes», (130 hectares), ont accueilli, et peuvent accueillir encore, toute sorte d'entreprise. Ces parcs sont sous la gestion de la SEMA.

Rappelons que Paray-le-Monial est situé au croisement de la branche nord et sud de la RCEA, avec vue directe et accès rapide sur cette RCEA.

Deux gares TGV (Le Creusot et Mâcon) sont situées à 40 minutes de Paray-le-Monial qui possède une gare SNCF pour les TER en direction de Lyon et un service de navettes pour les liaisons entre toutes ses gares.

La ville est dans une dynamique de développement économique avec un tissu commercial important (enseignes indépendantes et nationales) et une économie touristique forte.

## 6. Emploi

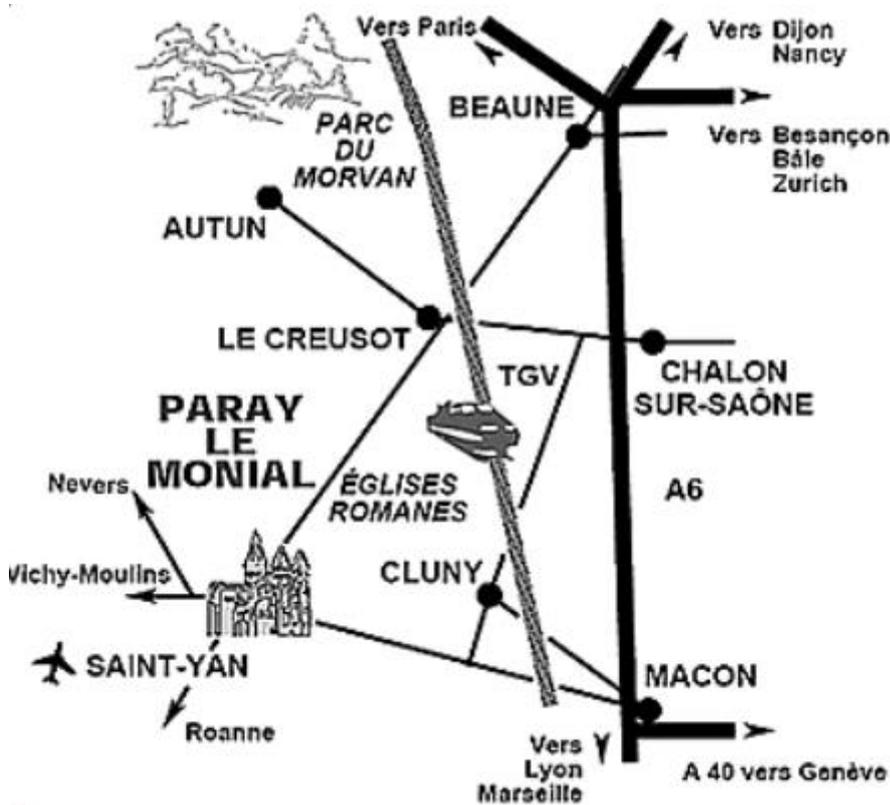
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2019 70,1%

Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2019 13,9%

Un relatif plein emploi est observé : le chômage restant est dit « chômage structurel ».

## 7. Mobilité

La ville de Paray-le-Monial bénéficie d'une situation privilégiée en matière d'accessibilité et de transport car placée sur un nœud ferroviaire et routier important.



### Voies routières

L'accès se fait par la Route Centre Europe Atlantique (Mâcon-Moulins) (Chalon sur Saône - Moulins)

A6 - Sortie Chalon Sud ou Mâcon

E 62 (Montluçon -Digoin)

Au centre de projets routiers essentiels, comme la concession autoroutière RCEA (branche sud) ou bien la diagonale Chalon sur Saône, Roanne, Saint Etienne, elle devrait renforcer sa position avec des projets d'axes majeurs dans les années à venir.

### Desserte ferroviaire

Gare de Paray-le-Monial

TGV Paris - Le Creusot (1h30) Correspondance: Navette SNCF vers Paray-le-Monial (35 mm)

TGV Lyon – Le Creusot (0h30) Correspondance: Navette SNCF vers Paray-le-Monial (35 mm)

Paris - Paray-le-Monial (via Moulins)

Lyon - Paray-le-Monial: TER direct (2h)

La gare SNCF de Paray-le-Monial est un carrefour ferroviaire secondaire à l'écart de la liaison Lyon-Nantes ; elle est située sur :

- La ligne TER Lyon - Paray
- La ligne TER Dijon - Moulins (via Beaune, Montceau-les-Mines, Paray)
- L'ancienne ligne Roanne - Paray-le-Monial, aujourd'hui déferrée jusqu'à Pouilly-sous-Charlieu.

### Autocars

Paray-le-Monial est desservi par le réseau Mobigo qui dépend de la Région

On trouve aussi deux lignes de cars TER:

- Les dessertes complémentaires à la ligne ferroviaire Paray - Lyon
- La ligne Le Creusot TGV - Paray - Roanne

### Avion

À 15 minutes de l'aéroport Saint Yan Charolais Bourgogne du Sud.

Deux pistes revêtues (2030 mètres et 1500 mètres). Balisage diurne, balise MF. ILS complet. Tour de contrôle.

### Transports urbains

Depuis septembre 2008, un service de transports urbains nommé PLM dessert les différents quartiers et pôles d'activité de la ville, à raison d'un bus par heure de 7h à 19h. Ce bus, circule toute l'année, du lundi au samedi (hors jours fériés) et dessert pas moins de 39 points d'arrêt sur tout le territoire communal. Il fonctionne de 7h00 à 19h00 selon deux tournées, une première boucle quartier Sud puis une deuxième boucle en centre-ville et quartier Nord, avec un passage toutes les heures en moyenne. Le bus répond entièrement aux normes de confort et de sécurité modernes, il est climatisé et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

## 8. Logement

Catégories et types de logements (2019)

Ensemble	5 489
Résidences principales	87.17%
Résidences secondaires et occasionnels	3.27%
Logements vacants	9.56%

Maisons	47.8%
Appartements	50.7%

Ancienneté	avant 1919	11,80%
	de 1919 à 1945	12.00%
	De 1946 à 1970	26.7%
	De 1971 à 1990	29.4%
	De 1991 à 2005	12.30%
	de 2006 à 2015	7,70%

Statut d'occupation	propriétaire	48,00%
	locataire	50,40%
	logé gratuitement	1,60%

La ville de Paray-le-Monial est un territoire essentiellement à résidences principales.  
Peu de logement sont vacants.

## 9. Seniors (portage de repas, RPA)

Deux services communaux s'adressent tout particulièrement aux seniors :

### 1- Centre communal d'action social (CCAS)

Les actions menées par le CCAS sont :

- Dossiers d'aides sociales pour les personnes âgées entrant en établissement ou pour toute demande d'aide sociale
- Mise en place d'appels téléphoniques pour les personnes inscrites au registre nominatif (plan canicule, grand froid...déclenché par le Préfet)
- Convention avec l'Espace Socio Culturel pour aider les seniors ("seniors connectés") qui ont des difficultés avec l'outil informatique
- Festivités de fin d'année : distribution, pour les personnes de plus de 70 ans ayant fait la démarche d'inscription, d'un colis de Noël ou participation au repas de fin d'année

### 2- Résidence Personnes Agées de Verneuil (RPA)

Elle est située avenue de Bethléem à Paray-le-Monial.

Le fonctionnement de la Résidence (labélisée Résidence autonomie) est conçu pour lutter contre la solitude et l'isolement des locataires, tout en leur laissant la possibilité d'organiser leur propre vie avec la même liberté que dans un appartement classique. La résidence offre un accès facilité à certains services et des animations

Il existe sur la commune d'autres établissements pour personnes âgées :

- Résidence Le Domaine du Château de Paray le Monial - EHPAD - Maison de retraite médicalisée - Pavonis Santé

49 Rue de Bourgogne, 71600 Paray-le-Monial

- Résidence Le Clos des Lys

1 Rue Parmentier, 71600 Paray-le-Monial

- EHPAD Bethléem

15 Av. de Bethléem, 71600 Paray-le-Monial

- Résidence Les Charmes

Bd des Charmes, 71600 Paray-le-Monial

- Les Jardins de Cybèle

Boulevard des Combes, 71600 Paray-le-Monial

- Résidence Services Séniors Villa Médicis Paray-le-Monial

15 Rue Pasteur, 71600 Paray-le-Monial

- Béguinage de Paray-le-Monial

5 Rue des Miquets, 71600 Paray-le-Monial

Le portage de repas, sur la commune de Paray-le-Monial, est assuré par l'ASSAD, Le Clos des Lys et l'ADMR de St YAN.

## 10- Santé

Son Centre Hospitalier (Centre Hospitalier du Pays Charolais-Brionnais) inauguré en 2005, offre un plateau technique (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) de qualité et un pôle d'imagerie médicale performant (scanner, IRM) auxquels s'ajoute un Service des Urgences.

On retrouve, sur la commune, différents professionnels de santé, médicaux et para-médicaux :

- A la Maison de Santé, 13 rue de Bourgogne
- Au centre de Soins, 3 rue du Pré des Angles.



Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le

ID : 071-200071884-20221208-DEL2022\_116-DE

## ANNEXE 5\_C TG LGC 2022/2026 FOCUS DIGOIN

### Historique du territoire

Tous les chemins mènent à Digoin, et les chemins paraissent avoir toujours mené à Digoin...

Que vous partiez sur les traces des vestiges préhistoriques, que vous suiviez les voies romaines, les armées de Pépin le Bref en 765 ou empruntiez le fleuve royal avec Louis XIII, que vous longiez les canaux ou la voie de chemin de fer, ou que vous parcouriez aujourd'hui la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), vous arriverez à Digoin.

Digoin, ville incontournable du Charolais, située à la frontière du Bourbonnais et de la Bourgogne du Sud, est une ville étape qui mérite qu'on lui prête attention.

À bien y réfléchir, Digoin semble née de la rencontre des éléments.

Elle est bien évidemment fille de l'eau. Eau sauvage ou naviguée, eau de Loire, des rivières ou des canaux, l'eau a fait son histoire.

Certains aiment à penser que Digoin devrait son étymologie aux « eaux sacrées » (mais plus vraisemblablement au commerce qu'elle portait).

L'eau a modelé ses paysages, nourri de la richesse des milieux et permis une très grande diversité d'espèces naturelles. Elle a fixé les premiers hommes sur le rivage des cours d'eaux poissonneux : les silex de la Préhistoire à Volgu, tout comme les vestiges gallo-romains, en attestent.

Avec la marine de Loire, elle a assuré le développement du hameau des origines, devenu petite bourgade et port de Bourgogne.

Si les caprices du fleuve ont fini par lasser, l'eau s'est alors laissée cana-liser et dominer par les Canalous.

Digoin y a gagné un magnifique pont-canal, véritable gloire locale, et l'économie locale une renaissance.

L'histoire et le développement économique de la ville ont toujours été étroitement liés à la Loire et aux canaux.

Si l'eau n'est plus le symbole de prospérité, elle offre cependant un patrimoine naturel et historique important.

### Digoin Ville d'eau, au riche passé industriel

Lieu de passage privilégié à l'époque gallo-romaine, Digoin est devenue un carrefour fluvial durant les siècles suivants et a su s'affirmer comme un haut lieu de transit de marchandises.

Au Moyen-âge, Digoin est une petite bourgade habitée par des paysans et des marins, professions symboliques de l'économie de l'époque.

Aux XVème et XVIème siècles, la ville n'échappe pas à l'histoire et subit le revers des guerres de religion perdant ainsi une grande partie de ses habitants. Les siècles suivants,

Digoin vit au rythme du fleuve et devient la cité de la Loire et de la marine.

La plupart des maisons sont construites le long des quais et la population s'accroît.

Les canaux construits au XIXème siècle, constituent un atout essentiel dans le développement de la ville.

Une nouvelle activité, la céramique, apparaît.

Les cités ouvrières sortent de terre. L'activité économique est alors à son apogée, favorisant ainsi l'installation d'entreprises.

L'eau baigne la ville, l'entoure, l'encerclé. Elle qui donne la vie, irrigue les milieux et les cultures, abreuve faune et flore, a su fixer les hommes au bord de son lit. Vive ou canalisée, elle s'est laissée domestiquer et naviguer pour permettre les échanges. Mais elle a toujours gardé sa liberté et ses humeurs changeantes.

Par ailleurs, la commune est traversée par la Loire et a bénéficié de la construction du canal du Centre, du canal latéral à la Loire, le canal de Roanne et d'un pont canal qui a permis avec de tels moyens de transports fluviaux un développement économique important pendant une partie du XXème siècle, notamment dans l'industrie de la céramique avec l'installation de l'Industrie Céramique Sarreguemines, La Poterie, ALLIA.

### Situation géographique

La ville de Digoin est située aux portes de la Bourgogne du Sud, à la frontière entre le Massif Central et la Bourgogne, au confluent de plusieurs rivières et au croisement de canaux le long des bords de la Saône, à la limite de la forêt sauvage d'Europe.

Digoin est connue également pour sa célèbre céramique

L'eau est omniprésente à Digoin, jusqu'à l'encercler, à tel point qu'on ne peut gagner le cœur même de la cité sans traverser un pont, une spécificité qui vaut à Digoin le surnom « d'île Charolaise ».

Proche des voies de communication stratégiques, notre commune est limitrophe de l'Allier, proche de Vichy et de Moulins. Directement connectée à la R.C.E.A., elle est aux portes de la future barrière de péage de l'autoroute A 79. Digoin est située à 1h30 de Lyon, et à 3/4 d'heure de la gare TGV Le Creusot-Montceau qui permet un déplacement sur Paris en 1h30.

### Population (Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022)

Population totale : 7990 habitants au dernier recensement

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Population municipale : 7741

Population comptée à part : 249

### POP T0- Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
<b>Ensemble</b>	8 596	100	8 117	100	7 741	100
<b>0 à 14 ans</b>	1 142	13,3	1 101	13,6	1 042	13,5
<b>15 à 29 ans</b>	1 355	15,8	1 213	14,9	1 081	14
<b>30 à 44 ans</b>	1 506	17,5	1 300	16	1 089	14,1
<b>45 à 59 ans</b>	1 922	22,4	1 687	20,8	1 573	20,3
<b>60 à 74 ans</b>	1 510	17,6	1 591	19,6	1 703	22
<b>75 ans ou plus</b>	1 161	13,5	1 224	15,1	1 253	16

### POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2019

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
<b>Ensemble</b>	3 152	3 579	100	100	100
<b>Agriculteurs exploitants</b>	20	5	0	1	0
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	118	83	1,4	5,3	1,8
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	90	50	0,7	3,9	1,1
<b>Professions intermédiaires</b>	247	227	5,7	14	2,8
<b>Employés</b>	103	812	14,4	26,8	4,8
<b>Ouvriers</b>	943	278	25	34,4	6,2
<b>Retraités</b>	1 220	1 606	0	0,2	77,1
<b>Autres personnes sans activité professionnelle</b>	411	519	52,8	14,4	6,2

### FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages	Population des ménages

	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	4 007	100	3 900	100	3 836	100	8 177	7 691	7 292
Ménages d'une personne	1 512	38	1 591	41	1 696	44	1 512	1 591	1 696
Hommes seuls	611	15	630	16	679	18	611	630	679
Femmes seules	902	23	961	25	1 017	27	902	961	1 017
Autres ménages sans famille	61	1,5	60	1,5	55	1,4	141	147	133
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 434	61	2 249	58	2 085	54	6 524	5 953	5 463
Un couple sans enfant	1 297	32	1 217	31	1 132	30	2 634	2 460	2 297
Un couple avec enfant(s)	839	21	693	18	626	16	3 157	2 628	2 341
Une famille monoparentale	298	7,4	339	8,7	327	8,5	732	864	826

### FAM T3 - Composition des familles

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 434	100	2 264	100	2 098	100
Couples avec enfant(s)	839	34,5	693	30,6	631	30,1
Familles monoparentales	298	12,2	351	15,5	332	15,8
Hommes seuls avec enfant(s)	61	2,5	80	3,5	50	2,4
Femmes seules avec enfant(s)	237	9,8	271	11,9	282	13,4
Couples sans enfant	1 297	53,3	1 220	53,9	1 136	54,1

### FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 434	100	2 264	100	2 098	100
Aucun enfant	1 449	59,5	1 344	59,4	1 308	62,3
1 enfant	479	19,7	451	19,9	384	18,3
2 enfants	336	13,8	341	15,1	325	15,5
3 enfants	146	6	98	4,3	60	2,9
4 enfants ou plus	25	1	29	1,3	22	1

## Vie économique

Depuis quelques années, la commune a engagé un fort investissement dans la réhabilitation de son centre-ville en réaménageant les différents espaces publics et mis en place des opérations à destination des commerçants locaux.

Le secteur commercial est très dynamique avec 30 boutiques ouvertes en centre-ville. Tous les commerces sont représentés, assurances, banques, mutuelles, coiffeuses, parfumeries, ongleries, fleuristes, boucheries, charcutiers-traiteurs, pâtisseries, boulangers, bars, bars à cocktail, tabac presse, épicerie de centre-ville, alimentation bio, vêtements, antiquaire, optique, décoration, informatique, téléphonie, boutique de toilettage pour animaux, restaurants traditionnels et gastronomiques, hôtels, discothèque... Toute l'année, deux marchés hebdomadaires de plein air sont proposés sur la commune, un le vendredi matin en centre-ville devant l'Hôtel de Ville et l'autre le dimanche matin dans le quartier de la Briérette.

"Digoin, cœur de ville", c'est le nom de l'opération de revitalisation du centre-ville décidé par la Municipalité, en lien étroit avec l'UCIA Digoin Avenir. L'enjeu est de mobiliser toutes les énergies pour soutenir l'activité commerciale locale.

La priorité de "Digoin, cœur de ville", c'est bien entendu de soutenir l'activité commerciale et favoriser l'implantation de nouveaux commerces. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé la mise en place de plusieurs dispositifs d'aides (Boutique à l'Essai, aide à la rénovation de façades...)

Une vaste opération de restructuration du centre-ville est à l'étude, au titre du dispositif national « Petite ville de Demain », confiée à la SEMA.

## Emploi

Avec désormais 5.2 % de demandeur d'emploi sur le bassin charolais, l'agglomération digoinaise est dynamique avec de nombreuses entreprises qui recrutent.

Le nombre d'emplois salariés a augmenté depuis 2 ans, conduisant à plus de solutions d'emploi sur le territoire, pour les demandeurs d'emploi

Les organismes de formation le GRETA, l'IFPA et le CCFPPA, atouts majeurs pour faciliter à des formations permettant de répondre aux besoins des entreprises.

Des ateliers code de la route sont dispensés en amont de l'auto-école, des cours de français sont également proposés...

Le Pôle emploi et la mission locale sont des acteurs majeurs du marché de l'emploi où ils s'investissent pour faciliter l'accès et/ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

## Mobilité

Une gare SNCF est implantée à proximité du cœur de ville

Le dispositif départemental de transport routier collectif Buscéphal

Un dispositif de transport à la demande pour les personnes de plus de 70 ans

La plateforme CMOBILE portée par la mission locale, propose des locations de véhicules (scooter, voiture...) en direction des personnes en insertion professionnelle.

## Logement

Le territoire est dynamique avec

- la réception en 2020 des travaux relatifs à une 2<sup>ème</sup> tranche sur le secteur de Neuzy, le Hameau des capucines – 20 lots ouverts en accession à la propriété
- la réception par l'OPAC de 11 nouveaux pavillons sur le secteur du Grand Launay
- un projet de résidence sénior porté par des opérateurs privés

La collectivité a fait le choix de mener une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

## Seniors (portage de repas, RPA)

L'association DOMISOL (Aide à domicile solidaire) assure le portage des repas à domicile aux personnes qui en font la demande.

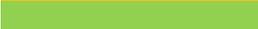


Envoyé en préfecture le 12/12/2022  
 Reçu en préfecture le 12/12/2022  
 Publié le   
 ID : 071-200071884-20221208-DEL2022\_116-DE

CTG CC LE GRAND CHAROLAIS-- DIGOIN--MOLINET--PARAY-LE-MONIAL  
 2022/2026

INFORMATION PRATIQUE UTILISATION DU SUIVI DES ENJEUX

6 enjeux définis avec des axes de travail/objectifs/déclinaisons d'actions  
 Pour chaque enjeu,  
 des constats partagés et des constats spécifiques à chaque signataire  
 un ou plusieurs objectifs transversaux au territoire pouvant être déclinés pour chaque signataire  
 un ou plusieurs objectifs spécifiques à un signataire le cas échéant  
 Trois degrés d'intervention au niveau des actions

-  amélioration de l'existant
-  développement d'action
-  création d'équipement

L'ensemble des actions ne feront pas l'objet d'une fiche action détaillée.

Par contre l'icone 

nécessite l'écriture d'une fiche action détaillée - à définir

Exemple de complétude de tableau

OBJECTIFS GENERAUX SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNEL SPECIFIQUES	ACTIONS SPECIFIQUES		Fiche action
Maintenir l'offre d'accueil individuelle et collective		AMELIORATION DE L'EXISTANT	Maintien des places existantes en levant les freins à la fréquentation ( développement de l'occasionnel, de la communication,..	
	Renforcer les accueils collectifs en adéquation avec les besoins des familles	DEVELOPPEMENT D' ACTIONS		
		CREATION D'EQUIPEMENT	Création d'une MC PSU 10 places sur la commune de ...	



FEUILLE DE ROUTE CTG 2022/2026

PETITE ENFANCE

**ENJEU** Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau petite enfance ?

	OBJECTIFS GENERAUX PARTAGES	OBJECTIFS OPERATIONNELS PARTAGES	N°		PILOTE	ECHÉANCE	FICHE ACTION
TERRITORIAL	Maintenir l'offre d'accueil individuel et collectif	Valoriser les métiers de la petite enfance et susciter les vocations	1	Développement du réseau des RPE du territoire en vue : - de promotion de manière collective de métiers PE - d'intégration des nouveaux agréés	Chargé de coopération Ville de Paray	Début 2023	
		Développer et soutenir des modes d'accueil alternatifs	2	Réflexion autour de la mise en place d'une mode de garde innovant telle que crèche familiale pour répondre notamment aux besoins atypiques et susciter aussi des vocations	Chargé de coopération CC LGC	2024	
			3	Projet de création d'une MAM sur Poisson (compétence commune)	Commune de Poisson	2023	
		Développer une évaluation permanente	4	Création d'une cellule de veille sur l'évolution/adéquation des besoins ( via les guichets uniques notamment et travail en synergie à faire sur Digoïn)	Chargé de coopération Ville de Paray	2023	
		Renforcer le partage entre gestionnaires	5	Développement d'actions communes au niveau RH: - Partage de ressources, de CV, appels communs de recrutement, - sollicitation CNFPT pour organiser des formations sur-mesure sur site - Réflexion sur un pool d'agents pour amener du renfort pédagogique et remplacement en cas d'absence ou besoins spécifiques à la marge des horaires matin/soir	Chargé de coopération Ville de Paray	2024	
	Contribuer à l'accompagnement global des familles	Concourir à lever les freins à l'accès à l'emploi	6	Réflexion sur des modalités d'accueil pour les familles en réinsertion dans une logique AVIP territoriale notamment en lien avec la réflexion crèche familiale	Chargé de coopération CC LGC	2024	
		Renforcer le partage entre gestionnaires	7	Développement du réseau EAJE en vue d'une feuille de route à expliciter	Chargé de coopération Ville de Paray	2024	
	<b>OBJECTIFS GENERAUX SPECIFIQUES</b>	<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS SPECIFIQUES</b>					
DIGOIN	Conforter la qualité de l'accueil des 0/6 ans	Renforcer la collaboration éducative parents-équipe	8	Renforcement des formations régulières et partagées, actualisation -évolution-remise en cause des pratiques	Chef de service Petite enfance	2023	
		Renforcer les compétences professionnelles	9	Formation adaptée aux besoins	Chef de service Petite enfance	2024	
PARAY	Continuer à proposer un accueil de qualité garantissant un accompagnement ajusté aux besoins des familles	Poursuivre l'enrichissement des propositions éducatives faites aux enfants	10	Accompagnement des professionnelles dans leur réflexion pédagogique	Directrice du multiaccueil	2023	
		Accentuer l'investissement des familles dans la structure	11	Diversification et réajustement de la forme des projets proposés et la communication avec les familles	Chargé de coopération Ville de Paray	2023	
CC LGC	Maintenir et renforcer l'offre d'accueil individuel et collectif	Développer des modes d'accueil sur des zones en tension	12	Augmentation de la capacité d'accueil du MA de Charolles	DGA/ Coordinateur PE	1er semestre 2023	



FEUILLE DE ROUTE CTG 2022/2026

ENFANCE

**ENJEU** Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau enfance ?

				PILOTE	ECHÉANCE	FICHE ACTION	
	OBJECTIFS GÉNÉRAUX PARTAGES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS PARTAGES	N°				
TERRITORIAL	Maintenir et renforcer l'offre d'accueil	Maintenir l'offre	13	Développement de l'offre de service en vue de l'arrêt de l'ALSH été VSG avec création d'un nouveau site d'accueil	DGA CC LGC	2023	
		Renforcer le partage entre gestionnaires	14	Renforcement de la mutualisation du matériel	Chargé de coopération CC LGC	2024	
			15	Réflexion commune autour de la promotion, mutualisation et accompagnement à la formation du métier d'animateurs pour s'assurer d'avoir les vacataires réguliers	Chargé de coopération CC LGC	2023	😊
		Développer une évaluation permanente	16	Création d'une cellule de veille sur l'évolution/adéquation des besoins notamment sur les	Chargé de coopération CC LGC	2024	
	OBJECTIFS GÉNÉRAUX SPÉCIFIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS SPÉCIFIQUES					
DIGOÏN	Conforter la qualité de l'accueil des 3/12 ans	Renforcer l'offre	17	Réflexion sur la prise en compte des demandes supplémentaires des enfants fluctuant selon les périodes	Coordinatrice Service Développement Social Ville de Digoïn	2023	
MOLINET	Conforter la qualité de l'accueil des 3/12 ans	Renforcer l'offre	18	Réflexion sur l'évolution des amplitudes d'ouverture	Chargé de coopération CC LGC	2024	
			19	Mise en place de la bonification ALSH	Chargé de coopération CC LGC	2023	
CC LGC	Conforter la qualité de l'accueil des 3/12 ans	Renforcer l'offre	20	Réflexion sur l'augmentation de la capacité d'accueil du site de Paray pendant les vacances scolaires en mutualisant des locaux scolaires	Directeur ALSH Paray	Février ou Printemps 2023	
			21	Construction d'un nouvel ALSH site de Charolles pour améliorer et augmenter la capacité d'accueil	DGA/ Directeur ALSH Charolles	2023	



JEUNESSE

ENJEU

**Comment renforcer l'offre jeunesse sur le territoire ?**

				PILOTE	ECHÉANCE	FICHE ACTION	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX PARTAGÉS		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS PARTAGÉS	N°				
TERRITORIAL	Développer l'accès aux loisirs	Proposer une offre pour les collégiens à la suite des ALSH en complément de l'offre existante	22	Développement d'actions/structures en destination de ce public (Accueil Ados, Camps,...)	Chargé de coopération Ville de Digoïn	2023	
		Réfléchir à un dispositif itinérant pour couvrir les zones blanches	23	Développement d'actions « hors les murs » physiques voire numérique	Chargé de coopération Ville de Digoïn	2023	😊
	Développer l'autonomie, l'implication des jeunes et l'accès à la citoyenneté	Conforter les dispositifs existants	24	Renforcement de la PS Jeunes de Paray   Renforcement de l'Espace Jeunesse de Digoïn	Directeurs des structures concernées	2023	
		Développer de nouveaux dispositifs complémentaires	25	Etude de l'opportunité d'une PS Jeunes sur territoire non couvert	Chargé de coopération Ville de Digoïn	2024	
	Concourir à l'insertion socio professionnelle	Lever les freins au logement	26	Etude sur le partenariat avec le FJT de Paray	CTT CAF	2024	
		Soutenir les acteurs de l'insertion	27	Lisibilité des modalités de partenariat existants avec la Mission locale et réflexions sur les liens possibles (exemple : développer des liens entre jeunes, insertion et besoin d'animateurs sur le territoire)	Chargé de coopération Ville de Digoïn	2023	
Développer un réseau de professionnels à l'échelle de la CC sur les problématiques de la jeunesse	Renforcer une mutualisation de moyens et d'actions	28	Raid, camps communs	Chargé de coopération Ville de Digoïn	2024		
OBJECTIFS GÉNÉRAUX SPÉCIFIQUES		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS SPÉCIFIQUES					
DIGOIN	Développer l'accès aux loisirs	Aller hors les murs pour les plus de 15 ans	29	Développement d'actions physiques ( camping car, caravane, dans les quartiers). Etude de rentrer dans le dispositif PDN	Directeur de l'Espace Jeunesse	2023	
DIGOIN ET PARAY	Développer un réseau de professionnels à l'échelle de la CC sur les problématiques de la jeunesse	Renforcer les dispositifs de santé et de prévention	30	Développement d'actions sur les équipements existants	Directeurs des structures concernées	2023	



PARENTALITE

ENJEU

**Comment aider et accompagner les parents dans leur rôle et dans l'exercice de leur fonction parentale ?**

				PILOTE	ECHEANCE	FICHE ACTION	
OBJECTIFS GENERAUX PARTAGES	OBJECTIFS OPERATIONNELS PARTAGES	N°					
TERRITORIAL	Accompagner le parent dans les différents temps de sa parentalité	31	Création du LAEP Charolles	Coordinateur PE CC LGC			
		32	Développement action SP (soutien psycho, loisirs en familles, cycles de "conférences",...)( Maison de la Famille Digoin, ACF Paray et Maison Petite enfance Paray, EAJEs CC)	Chargés de coopération Villes de Digoin et Paray	2023	😊	
		33	Développement de la ludothèque sur tout le territoire	Chargé de coopération CC LGC	2024		
		34	Maintien et renforcement du CLAS de Paray	Chargés de coopération Ville de Paray en lien avec Espace socio culturel	2024		
	Renforcer les compétences des professionnels œuvrant sur le territoire	35	Développement d'outils de mesure de l'impact des actions et ajuster en fonction des besoins Renforcement des postures d'écoute et d'accompagnement (formation, échanges de pratiques, APP,...)	Chargés de coopération Villes de Digoin et Paray	2024		
	Améliorer la lisibilité des lieux ressources et d'écoute pour les futurs parents et parents	Développer la communication	36	Développement d'outils Développement de l'outil "guichet unique" sur ce focus pour la CC Développement de l'outil EVS comme porte d'entrée parentalité	Chargé de coopération Ville de Paray	2023	
		Renforcer les partenariats	37	Développement du travail avec la maternité	Chargés de coopération Villes de Digoin et Paray	2025	
OBJECTIFS GENERAUX SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS SPECIFIQUES						
DIGOIN	Valoriser le rôle des parents	Poursuivre et renforcer la collaboration avec les habitants et la recherche de réponses aux besoins avec les familles	38	Organisation de temps de rencontre avec les parents, avec les partenaires	Coordinatrice Service Développement Social Ville de Digoin	2024	
		Renforcer les dispositifs de santé et de prévention	39	Accompagnement de l'investissement bénévoles	Coordinatrice Service Développement Social Ville de Digoin	2024	



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

ENJEU

**Comment développer le lien social sur le territoire en contribuant à l'accompagnement global des populations ?**

				PILOTE	ECHÉANCE	FICHE ACTION	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX PARTAGÉS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS PARTAGÉS	N°					
TERRITORIAL	Maintenir et développer l'offre de lien social en direction de l'ensemble de la population de la Communauté de communes	40	Consolidation de l'offre CS sur Paray-Le-Monial	Directeur de la structure concernée	2023		
		41	Etude de la pertinence d'un EVS sur Digoin	Coordinatrice Service Développement Social/Ville de Digoin	2023		
							42
	Renforcer l'accès à l'accompagnement social et administratif	Améliorer la lisibilité de l'existant	43	Renforcement de la communication de l'existant en structurant et liant l'offre (France Services, Conseillères numériques, inclusion numérique)	DGA CC LGC	2023	
		Renforcer les partenariats	44	Développement du travail de partenariat avec le CADA en termes d'accès aux services	CTT CAF	2024	



## ANNEXE 7

### QUATRE FICHES ACTIONS

FICHE N°1	
Quelle promotion des métiers de la petite enfance ?	
<b>ENJEU PETITE ENFANCE</b>	
<b>Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau petite enfance ?</b>	
<b>Maintenir l'offre d'accueil individuel et collectif</b>	
<b>Rappel des constats</b>	<p><b>PARTAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. Fort taux de natalité sur le territoire ( 12,60 % contre 9,6 département)</li> <li>.. Territoire plutôt en plein emploi, le chômage restant est le chômage dit structurel</li> <li>.. Fragilité des familles monoparentales sur l'ensemble du territoire</li> <li>.. 836 enfants allocataires de 0 à 2 ans répartis sur le territoire</li> <li>.. 7 EAJE et 6 MAM représentant 156 places</li> </ul> <p>Malgré un ralentissement lié à la crise sanitaire, des fréquentations répondant globalement aux engagements contractuels, avec des équipements collectifs qui maillent le territoire, avec une interrogation sur le secteur Digoin-VSG-La Motte-Allier</p> <p>Des locaux d'équipements récents ou régulièrement rénovés permettant un accueil de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. 3,5 ETP pour 3 RPE ( 3 gestions) pour 197 assistants maternels ( AMs) agréés en activité au 31/12/2020, soit 1 ETP pour 56 AMs, au-dessus des préconisations CNAF avec des configurations d'organisations propres à chaque gestionnaire</li> </ul> <p>Un vieillissement et une diminution de la population d'assistant maternel avec un faible renouvellement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Une demande plus forte que de places en accueil</li> <li>-- Plus de demandes qu'avant non pourvues</li> <li>-- Manque de capacité d'accueil des 0-6 ans, en fonction des territoires</li> <li>-- Adaptation des parents de leur travail en fonction des possibles de garde</li> <li>-- Problématique d'horaires atypique et de garde à domicile</li> <li>-- Besoin de rendre plus accessible les structures d'accueil aux familles précaires</li> </ul> </li> </ul> <p>pour une plus grande mixité sociale au niveau des usagers</p> <p><b>FOCUS DIGOIN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>..Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département</li> <li>..Taux de couverture petite enfance inférieur à celui du département</li> <li>..Fragilité importante des familles monoparentales</li> </ul>

..Une sur représentation des 0/3 sur Digoin  
 ..Diminution forte du nombre d'assistants maternels mais plutôt jeunes

**FOCUS PARAY**

..Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département  
 ..Diminution comparable du nombre d'Ams à celle du département mais vieillissante (près d'une sur deux ont plus de 55 ans)

**FOCUS MOLINET**

..Taux de familles allocataires supérieur au taux départemental 03 , avec un nombre moyen d'enfants par famille dans la moyenne départementale 03  
 ..Stabilité des Ams sur la commune sans problématique de vieillissement

**FOCUS CC**

..Diminution comparable du nombre d'Ams à celle du département mais vieillissante (près d'une sur deux ont plus de 55 ans)  
 ..Une sur représentation des 0/3 sur Charolles  
 ..Locaux du MA de Charolles exigus ne permettant par un accueil optimum et un développement de capacité d'accueil

**Constats complémentaires en séance partenaires**

..Manque d'informations sur les métiers de la petite enfance  
 ..Renforcement des attentes Pmi pouvant freiner les candidats à l'agrément AM  
 ..Pénibilité forte du travail avec grande amplitude et rémunération peu attractive  
 ..Horaires atypiques qui peuvent freiner des vocations  
 ..Freins administratifs au niveau employeur  
 ..Turn over permanent au niveau du marché de l'emploi (on ne reste plus à vie dans son métier initial)  
 ..Manque de temps pour accompagner les stagiaires en collectif  
 ..Peu de lien avec l'Education Nationale pour présenter les métiers  
 ..Volonté forte des jeunes à développer des entreprises, sans notion de hiérarchie, sans vouloir rentrer dans un système de rentabilité  
 ..Le fait d'avoir 4 enfants complexifient les déplacements, pb d'isolement, pas attractif  
 ..A la fin de l'agrément :

- nécessité de passer deux modules du CAP PE ce qui est un frein pour les AMs ( problèmes de mobilité pour aller sur le lieu de passage des modules, se mettre en posture de formation,..) qui du coup ne renouvellement pas forcement ;
- nécessité de proposer un mini projet éducatif ce qui peut être complexe pour certaines professionnelles.

<b>Objectifs</b>	<b>Valoriser les métiers de la petite enfance et susciter les vocations</b>
<b>DESCRIPTIF DE LA METHODOLOGIE PROPOSEE</b>	
<b>Pilote</b>	Chargé de coopération Ville de Paray-le-Monial

**Moyens****Orientation 1 : Développer la communication sur les métiers de la petite enfance au niveau du pays Charolais Brionnais (constats partagés)**

- Véhiculer les responsabilités que cela incombe mais aussi l'épanouissement que cela apporte
- Renforcer la valorisation auprès de personnes en reconversion
- Réinterroger la possibilité de réunions d'informations PMI en local
- Valoriser le métier qui peut s'effectuer de différentes manières notamment MAM qui permet de rompre l'isolement et de diminuer l'amplitude d'accueil journalier (par délégation)
- Renforcer les liens à l'intérieur des lycées au niveau des forums/carrefours métiers
- Développer des partenariats avec
  - GPECT -Portage Mission locale  
La démarche de GPECT – ou gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale – est un outil d'anticipation et de régulation des mutations économiques. Elle vise le repérage, la valorisation, le développement et le renouvellement des compétences des actifs.  
  
Démarche pro active dans les établissements publics
  - Plateforme GRETA
  - Pôle emploi : Convention Pôle emploi/RPE pour l'immersion -stage de découverte-auprès de professionnels
- Intégrer le turn-over régulier dans la promotion du métier (à faire en continue)
- Développer la communication des besoins à l'extérieur de nos territoires
- Promouvoir garde à domicile et garde à domicile multi employeurs

**Orientation 2 : Accompagner l'entrée en poste**

- Réfléchir sur un canevas d'accompagnement sur l'installation d'un nouvel assistant maternel
- Lever les freins au niveau de l'aménagement de l'habitat
  - Information sur l'ensemble des aides possibles
  - Aide au Montage de dossier

**Orientation 3 : Accompagner le renouvellement d'agrément**

- Lever les freins lors du renouvellement d'agrément afin d'être facilitateur pour que ce dernier aboutisse (mobilité, compensation financière durant la formation, alternative pour la garde des enfants, accompagnement dans le plan de formation,..)

**Orientation 4 : Renforcer le lien avec les familles**

- Notion de parent employeur
- Réflexion sur un cadre commun pour les pluri employeurs
- Renforcement du soutien administratif
- Valoriser le métier pour une meilleure reconnaissance du métier

<b>Partenaires susceptibles d'être mobilisés</b>	RPE, structures petite enfance PMI Pôle Emploi, Mission locale, Greta Assistants maternels Etablissements scolaires
<b>Échéance</b>	2023
<b>Public cible</b>	Personnes en recherche d'emploi, en recherche de voie professionnelle ou en reconversion
<b>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'évaluation</b>	Augmentation de l'offre d'accueil sur le territoire

**FICHE N° 15****Comment promouvoir, mutualiser et accompagner à la formation du métier d'animateurs pour s'assurer d'avoir les vacataires réguliers ?****ENJEU ENFANCE****Comment renforcer des réponses adaptées aux besoins des familles et des gestionnaires au niveau enfance ?****Maintenir et renforcer l'offre d'accueil**

<b>Rappel des constats</b>	<p><b>PARTAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. Territoire plutôt en plein emploi, le chômage restant est le chômage dit structurel</li> <li>.. Fragilité des familles monoparentales sur l'ensemble du territoire</li> <li>.. 2351 enfants de 4 à 10 ans et 702 enfants de 11 à 12 ans sur le territoire</li> <li>.. 4 équipements permanents (périscolaire et extrascolaire) et 1 équipement complémentaire en été avec une couverture territoriale plus sur le Sud du territoire</li> <li>.. Des fréquentations répondant globalement aux engagements contractuels</li> <li>.. Une montée en charge sur les dossiers bonification ALSH à effectuer</li> <li>.. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires</li> <li>++ Manque de places sur 3/5 ans ALSH et 6/12</li> <li>++ Manque d'animateurs, difficulté de recrutement</li> <li>++ Manque de transporteurs alors qu'il y a des besoins de sorties extérieures</li> <li>++ Manque d'offres sur les horaires atypiques notamment pour les enfants scolarisés</li> </ul> <p><b>FOCUS DIGOIN</b></p> <p>Besoins de garde d'enfants en hausse sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. les temps périscolaires , sur plusieurs sites</li> <li>.. les mercredis et vacances scolaires pour les plus de 6 ans, jusqu'à 14 enfants sur liste d'attente l'été 2022</li> <li>.. Des limites de capacités d'accueil pouvant conduire ponctuellement à des impossibilités d'accueil (avec des critères "de sélection" parents qui travaillent, famille monoparentale... ) et une inégalité d'accès (commune sans équipement)</li> </ul> <p><b>FOCUS CC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. Fermeture du site complémentaire fin été 2022 en raison de la vente des locaux</li> <li>.. Une augmentation de l'offre sur le site de Charolles entraînant des interrogations sur l'usages des locaux</li> <li>.. Refus d'enfants sur les vacances scolaires</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<b>Renforcer le partage entre gestionnaires</b>

**DESCRIPTIF DE LA METHODOLOGIE PROPOSEE**

Priorité 1	Faciliter l'accès aux formations en termes de lieu de formation	Mettre en place des formations sur le territoire BAFA 1 et 3 Afficher la garantie du cadre en communiquant sur le portage de la formation par La CCLGC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilégier la formule internat et pension complète</li> <li>• Proposer aussi le sans hébergement</li> </ul>
Priorité 2	Communiquer sur l'animation	Faire connaître les métiers de l'animation au-delà du BAFA <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En lien avec l'éducation nationale</li> <li>➤ Mission locale en attente de pouvoir « entrer » au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter l'information/faire des campagnes de recrutement au moment de l'orientation voire plus tôt pour ce qui concerne le BAFA</li> <li>• Salon de l'emploi</li> <li>• Carrefour des carrières dans les collèges et lycées</li> <li>• Clubs sportifs</li> <li>• Speed dating en établissement scolaire pour faciliter l'accès au potentiel de recrutement</li> <li>• Proposer des témoignages en classe</li> <li>• Meilleure communication des structures auprès des jeunes sur les postes d'animateurs dont ils ont besoin</li> </ul>
Priorité 3	Présenter - Valoriser - promouvoir le métier d'animateur	Améliorer l'image du métier d'animateur Valoriser le travail d'animateur  Valoriser les structures d'animation  Présenter les formations professionnalisantes (BTEP...)	Proposer des témoignages – vidéos- Tiktok Pour la formation, le CV ou un autre projet personnel – ex donnant-donnant pour réduire le coût du permis. Adosser la formation BAFA à d'autres cycles de formation « en option » Repérer/Former les jeunes au plus tôt, y compris avant 16 ans comme dans le sport.  En alternance – mettre en place un tutorat
	Coût de la formation = frein à l'inscription au BAFA	Lever les freins financiers	Participer financièrement au coût du BAFA pour les jeunes en plus de la CAF – comme ce qui est fait pour les surveillants de baignade. Avancer les frais
	Rémunération	Peu attractive – en concurrence avec les rémunérations en interim	Améliorer / revaloriser la rémunération Harmoniser les rémunération sur le territoire de l'interco
	Mobilité = frein d'accès à la formation ET aux postes	Améliorer-réfléchir à la mobilité des animateurs	
	Communiquer sur les besoins	Rendre les besoins publiques	

	Information sur le BAFA	Où s'adresser ? Donner des informations concrètes sur la formation	Renforcer les liens avec les organismes de formation et la ML Créer / remettre en place des PIJ
--	-------------------------	---	--

Echéance	2023
Pilote	Chargé de coopération CC LGC

<b>FICHE N° 23</b> <b>Quelles actions « hors les murs » physiques voire numériques en direction des jeunes ?</b>	
<b>ENJEU JEUNESSE</b> <b>Comment renforcer l'offre jeunesse sur le territoire ?</b>	
<b>Développer l'accès aux loisirs</b>	
<b>Rappel des constats</b>	<p><b>PARTAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. Une sur représentation des 13/17 ans sur ce territoire par rapport au département</li> <li>.. Un défaut d'offre de loisirs sur le territoire</li> <li>.. Présence de la Mission locale et de la Maison des ados</li> <li>.. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires</li> <li>++ Une absence d'offre de loisirs pour les plus de 11 ans hormis Digoin et Paray</li> <li>++ Une offre d'accueil et d'écoute et de soins peu développée</li> <li>++ Manque d'accompagnement à l'insertion à la vie adulte de manière à être autonome ( 15/25)</li> <li>++ Besoin d'aller hors les murs</li> <li>++ Besoin d'accompagnement à l'orientation ( pression sur les familles pour l'orientation de plus en plus tôt)</li> <li>++ Besoin d'aide au permis ( contre engagement ), pas forcément précaire mais aussi familles moyennes</li> <li>++ Besoin de lieux d'hébergement adaptés pour les alternants</li> <li>++ Besoin de soutenir les jeunes en situation de handicap et accompagner les jeunes à aussi faire avec leurs possibles</li> </ul> <p><b>FOCUS DIGOIN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. Présence d'un espace jeunesse ( manque de visibilité au niveau de l'information jeunesse)</li> <li>.. Nécessité de travailler une offre différente sur les jeunes de plus de 14 ans, "aller vers", avec équipe et équipement mobile. ..</li> </ul> <p>Réflexion sur les freins à l'accès: la mobilité, l'information, le tarif, la capacité des équipements...</p> <p><b>FOCUS PARAY</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. PS jeunes porté par le centre social</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<b>Réfléchir à un dispositif itinérant pour couvrir les zones blanches</b>
<b>DESCRIPTIF DE LA METHODOLOGIE PROPOSEE</b>	
<b>Pilote</b>	Chargé de coopération Ville de Digoin
<b>Moyens</b>	Comment accrocher et capter les jeunes ? Quelles actions ?

- Aller vers les jeunes **dans les établissements scolaires** : partenariat avec les établissements, l'éducation nationale à imaginer sur le temps méridien ou en soirée pour les internes, que les animateurs aillent dans les établissements à la rencontre des jeunes ou aux abords des établissements. Ouvrir le monde scolaire aux animateurs jeunesse.
- Aller vers les jeunes enfermés chez eux **par le biais des réseaux sociaux**. Les jeunes peuvent être méfiants ou dans la crainte vis-à-vis des adultes. Besoin de prendre le temps d'établir un lien à distance par le biais des réseaux sociaux (en proposant par exemple des activités connectées gratuites, modulables, à faire quand ils veulent) ou par des échanges, dans un premier temps, téléphoniques / SMS avant d'envisager des actions en réel. Les réseaux sociaux et les échanges à distance doivent être utilisés comme un levier, une accroche pour aboutir à des accueils physiques.
- Nécessité de proposer des **horaires atypiques et modulables** pour toucher les jeunes
- Besoin de lieux identifiés pour se rencontrer avec des horaires atypiques (entre midi et 2, en fin de journée)
- **Groupes + resserrés en terme de tranches d'âge** : c'est compliqué d'accueillir les 11/17 ans ensembles. Attentes différentes à 11 ans et à 17 ans. Les jeunes de 17 ans ne viendront s'il y a des 11 ans et inversement.
- Développer les **chantiers jeunes** (ex : chantiers jeunes OPAC / ESC Paray) Repeindre un local, ... En contrepartie, les jeunes touchent soit directement une petite rémunération, soit de l'argent est débloqué pour qu'ils fassent une sortie. Pourquoi ne pas développer des projets intergénérationnels ? Ex : consoles de jeu offertes dans des EPAD par la mission locale, les jeunes vont apprendre aux personnes âgées à jouer.
- **La fréquentation et la participation des jeunes tiennent beaucoup à la personne, à l'animateur**. Le jeune participa à un projet car c'est tel animateur, parce qu'il a créé un lien avec, qu'il est en confiance.
- Développer les **conseils municipaux des jeunes** (surtout en rural) et les conseils communautaires des jeunes
- L'offre faite aux jeunes doit être globale et variée pour toucher tous les jeunes : loisirs, culture, citoyenneté, sport, vie affective et sexuelle...
- **Ecouter leur parole, les intégrer** : ne pas arriver avec des propositions toutes faites, mais partir des attentes, des besoins des jeunes, les laisser organiser eux-mêmes les projets, les accompagner pour construire les actions.
- Caravane itinérante pour aller là où sont les jeunes  
Ex : retour par rapport au camion connecté de la mission locale = ça ne fonctionne pas
- Problématique de la temporalité avec les jeunes : ils se projettent sur des cycles courts

	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Informer les parents, rassurer les familles</li><li>➤ Qui porte les actions ? Il faudrait une équipe dédiée à cette tranche d'âge qui aille vers les jeunes (équipe itinérante) et qui travaille avec les structures existantes.</li></ul>
<b>Partenaires susceptibles d'être mobilisés</b>	Acteurs jeunesse du territoire
<b>Échéance</b>	2023
<b>Public cible</b>	11/17 ans
<b>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'évaluation</b>	Nombre d'actions Nombre de jeunes Satisfaction de l'utilisateur

<b>FICHE N° 32</b> <b>Quelles actions innovantes en direction des familles ?</b>	
<b>ENJEU PARENTALITE</b> <b>Comment aider et accompagner les parents dans leur rôle et dans l'exercice de leur fonction parentale ?</b>	
<b>Accompagner le parent dans les différents temps de sa parentalité</b>	
<b>Rappel des constats</b>	<p><b>PARTAGES</b></p> <p>.. Des besoins identifiés par les partenaires et gestionnaires</p> <p>++ Besoin d'accompagner à la parentalité les parents (écoute, réassurance,..)</p> <p>++ Beaucoup d'échanges avec les familles, difficultés de compréhension par rapport aux besoins des enfants, pblique de vie sociale et vie familiale, plus grande fragilité des familles (plus d'isolement, moins d'accompagnement des tiers professionnels, pression supplémentaire de la société « mère parfaite », solidarité familiale moins présente)</p> <p>++ Besoin de trouver de nouvelles formes d'échanges avec les familles (les conférences, réunions publiques,.. ne trouvent plus écho)</p> <p>++ Besoin de développer l'offre de service à domicile (TISF) pour soutien parentalité avec un manque de recrutement</p> <p><b>FOCUS DIGOIN</b></p> <p>..Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département</p> <p>..Fragilité importante des familles monoparentales</p> <p>..Présence d'un LAEP et d'une maison de la Famille</p> <p><b>FOCUS PARAY</b></p> <p>..Taux de monoparentalité fortement supérieur à celui du territoire et du département</p> <p>.. Présence d'un LAEP et d'un Centre social avec référent familles</p> <p>.. actions parentalité développées à la maison de l'enfance et de la famille et au centre social</p> <p><b>FOCUS CC</b></p> <p>.. Création d'un LAEP en janvier 2022</p>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Contribuer à développer la fonction parentale par la mise en place d'outils</b>
<b>DESCRIPTIF DE LA METHODOLOGIE PROPOSEE</b>	
<b>Pilote</b>	Chargés de coopération Digoin et Paray le Monial
<b>Moyens</b>	<p><b>Ajuster la communication :</b></p> <p>- Porte d'entrée globale autour des actions sur la parentalité</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre moins solennel (langage, présentation) et éviter l’emploi des mots « parentalité », « groupe de paroles », « conférence », .. = faire tomber les représentations</li> <li>- Développer et relayer l’information entre structures et partenaires (appli ? un seul site de recensement ?) : les travailleurs sociaux sont de potentiels prescripteurs en direction des familles accompagnées, pourvu qu’ils aient les infos !</li> <li>- Identifier des référents de confiance pour les familles</li> <li>- Faire passer l’info à l’usager (panneau pocket) et utiliser les réseaux sociaux</li> <li>- Inscrire les actions dans des actions nationales (par exemple, action sur l’alimentation ou la cuisine-recettes pendant la semaine du goût)</li> </ul> <p><b>Améliorer l’accessibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délocaliser les lieux de rencontres</li> <li>- Réfléchir aux lieux des actions (certains lieux sont connotés)</li> <li>- Modifier la forme par des approches plus ludiques pour toucher un plus grand nombre</li> <li>- Développer des partenariats avec les ALSH, l’AMARRE, la PMI,</li> <li>- Mettre en place des dispositifs mobiles (par exemple, caravane de la médiation familiale jouant des saynètes sur le marché du Creusot)</li> </ul> <p><b>Porter des actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partir de jeux</li> <li>- Animations parents-enfants, notamment autour de recettes de cuisine</li> <li>- Théâtre forum</li> <li>- Initiation culturelle</li> </ul>
<p><b>Partenaires susceptibles d’être mobilisés</b></p>	<p>Maternité PMI EAJE ALSH Ludothèque Etablissements scolaires Communes Contrat Local de Santé Mentale AR2S REAAP / Parents 71 Clubs sportifs Associations</p>
<p><b>Échéance</b></p>	<p>A long terme, sur la durée de la CTG, de manière permanente.</p>

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le



ID : 071-200071884-20221208-DEL2022\_116-DE

Actions ponctuelles selon calendrier à définir (y compris s'inscrire dans des manifestations évènementielles médiatiques)



## ANNEXE 9\_CTG LGC 2022/2026 RECEUIL HABITANTS

### CC LE GRAND CHAROLAIS

Questionnaire envoyé par mail à l'ensemble des usagers des structures LGC (EAJE et ALSH)  
Peu de réponses (36), majoritairement de PLM (16, soit 44%) => ce sont les parents de l'ALSH qui ont répondu

Majoritairement (75%), âgés entre 31 et 40 ans

Seulement 8% de familles monoparentale

La moitié ont 2 enfants (et un 20% 3 enfants)

2/3 des parents sont employés (CSP)

Le territoire est ressenti comme « tout à fait » paisible et accueillant à 75% (et à 25% en partie)  
Concernant l'offre de service de proximité, elle l'est en partie pour 50% (et tout à fait pour 44%)  
Au niveau de l'offre culturelle, elle est considérée comme pas du tout dotée pour 11%, contre tout à fait pour 50%. (C'est le seul critère qui est négatif, en faible partie)

Les répondants se déplacent en voiture à la quasi-unanimité et pour des raisons professionnelles à 75%

Seuls 16% déclarent rencontrer des difficultés pour se déplacer.

Sur le manque de services :

- 33% sur le mode de garde des 6-11 ans
- 25% sur le mode de garde des moins de 6 ans
- 16% sur les loisirs pour les 12-17 ans
- 14% sur les loisirs

Enfin, 6 personnes ont déclaré être ok pour intégrer un groupe de propositions, seules 3 personnes ont indiqué leurs coordonnées...

### PARAY LE MONIAL

Le questionnaire a essentiellement fait écho auprès de familles. 82% des personnes ayant répondues à ce questionnaire sont parents.

Le territoire est vécu comme :

- tout à fait paisible et accueillant
- en partie attractif économiquement
- en partie doté d'offre culturelle
- en partie doté de services de proximité
- 

19% des répondants rencontrent des difficultés à se déplacer sur le territoire.

Les manques pointés par les habitants ayant répondu aux questionnaires sont en priorité :

- Des loisirs (45%)
- Les modes de garde pour les enfants de moins de 6 ans (39%) – difficulté à trouver un mode de garde (accueil collectif ou individuel)
- Un lieu pour se rencontrer ouvert à tous (28%)
- Un accompagnement administratif (25%)
- Des actions pour créer, imaginer, proposer, mettre en place des projets (23%)
- Des modes de garde pour les enfants de 6 à 11 ans (20%) - difficulté des familles à accéder à des places d'accueil au centre de loisirs de Ferreuil
- Des loisirs pour les 12/17 ans (19%)

60% plébiscitent les documents et supports numériques pour recevoir des informations.

Certaines structures sur la ville de Paray-le-Monial sont pas ou encore peu connues des habitants :

- Maison France Service
- LAEP lieu d'accueil enfants parents
- Mission Locale
- Maison des Solidarités
- CCAS

## DIGOIN

Le questionnaire a été proposé sous forme papier aux familles venues à la bourse Enfance Puériculture d'Automne, et aux personnes résidents à la RPA. Il a été adressé par mail aux parents des structures municipales, aux écoles primaires et au Lycée (ces derniers n'ont pas tous transmis l'enquête aux parents car cela sortait de leur domaine d'intervention).

169 questionnaires ont été ainsi complétés avec une large majorité de

- résidents Digoinais, et des communes à proximité immédiate
- de femmes 81.1 % (homme 17.8 et 1.2 % adolescent)
- vivent en situation maritale (68.3%) et ont des enfants

dont

- 73.4% de personnes entre 21 et 50 ans
- 7 % de personnes entre 51 et 60 ans
- 14.8 de 61 à plus de 70 ans
- 5% de 0 à 20 ans

Le territoire de la CCLGC est perçu comme accessible et en partie paisible, doté de services de proximité, d'une offre culturelle, touristique et sportive, et économiquement peu attractive.

L'enquête confirme le diagnostic de la CTG sur

- le manque de mode de garde pour les enfants de 6 à 11 ans (62.9%),
- une offre insuffisante
  - de loisirs en général (45.7%),
  - d'accompagnement administratif (27.8%) et numérique (15.2%)
  - de lieu(x) pour se rencontrer (27.8%) et créer (19.9%), d'actions intergénérationnelles (15.9%)
  - d'activités pour les enfants de plus de 12 ans(15.2%)

L'information transite majoritairement par le site de la mairie, facebook le bouche à oreilles et le bulletin municipal.

Les familles connaissent majoritairement les actions de soutien à la parentalité (bourse 89.3%, Animations familles 82 %...).

33% des personnes se disent prêtes à partager leurs compétences et savoir faire dans des domaines pratiques (administratif - numérique – petits bricolages...), éducatif (aide aux devoirs – accompagnement psychologique) et loisirs créatifs.

Les freins majeurs à l'accès aux offres sont le temps et l'argent.

33 personnes se disent prêtes à participer aux projets et ont laissé leurs coordonnées.